



POUR UN DROIT  
UNIVERSEL  
À L'ALIMENTATION DURABLE !

UNE SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION

UNE EXPÉRIMENTATION  
DE SÉCURITÉ SOCIALE DE  
L'ALIMENTATION  
À CADENET - SUD LUBERON

**RECHERCHE-ACTION SUR LA DÉMOCRATIE  
PARTICIPATIVE DANS UNE CAISSE COMMUNE  
D'ALIMENTATION VERS UNE SÉCURITÉ SOCIALE DE  
L'ALIMENTATION**

RAPPORT INTERMÉDIAIRE 2023  
BILAN PHASE 2 - CADENET



Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités (DRETTA)



# **SOMMAIRE**

1/ <u>Expérimentations et recherche-action autour de la Sécurité Sociale de l'Alimentation</u>	
1.1. Rappel du contexte	2
1.2. Les objectifs des expérimentations	3
A. Objectifs généraux	
B. Objectifs opérationnels	
1.3. La recherche-action sur les expérimentations	4
A. Les axes de la recherche-action	
B. Résultats attendus sur le moyen / long terme	
C. Approche méthodologique et outils de la recherche-action	
2/ <u>Historique de l'expérimentation à Cadenet (Phase 1)</u>	7
2.1 Chronologie de l'expérimentation sur 2022-2025	
2.2. Rappel des premiers résultats issus de la recherche-action	
3/ <u>Suite de l'expérimentation en 2022-2023 (Phase 2)</u>	8
3.1 La constitution du Collectif Local de l'Alimentation de Cadenet (CLAC)	9
A. L'autodétermination du groupe en tant que CLAC	
B. Poser un fonctionnement démocratique au sein du CLAC	14
C. Le lien avec le collectif SSA et les autres expérimentations locales	24
3.2. L'élaboration du dispositif de conventionnement	27
A. Rêver ensemble un système alimentaire durable	
B. Construire un dispositif de conventionnement	31
3.3. Vers la création de la Caisse Locale de l'Alimentation de Cadenet (La CLAC)	48
A. Repenser le cadre de l'expérimentation	
B. L'enjeu démocratique toujours au coeur de l'expérimentation	56
4/ <u>Suite de l'expérimentation en 2024 (Phase 3)</u>	65
4.1 Une recherche participative en vue	
4.2 Regards sur la recherche-action	
4.3 Hypothèses pour la suite de la recherche-action	
5/ <u>Annexes</u>	67

# 1/ Expérimentations et recherche-action autour de la Sécurité Sociale de l'Alimentation

## **1.1. Rappel du contexte**

En 2021, l'association **Au Maquis**<sup>1</sup> lance une **expérimentation autour de la Sécurité sociale de l'alimentation (SSA)** avec l'obtention de subventions publiques et l'aide de fondations<sup>2</sup>. Cette initiative est liée au projet porté par le collectif "**Pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation**"<sup>3</sup>, qui existe depuis déjà deux ans auparavant. Elle s'inscrit dans les champs de recherche sur la démocratie alimentaire et le droit à l'alimentation durable, les inégalités alimentaires, et la transformation des formes de solidarités alimentaires prenant en compte les enjeux systémiques de l'alimentation dans une perspective d'amélioration de la durabilité des systèmes.

Notre association **Paroles Vives**<sup>4</sup>, spécialisée dans la recherche appliquée en Sciences Humaines et Sociales est chargée de mener une **recherche-action**<sup>5</sup> sur le processus de l'expérimentation, depuis son démarrage.

Le premier acte a été la constitution d'un **comité de pilotage (Copil)** qui a eu pour fonction de construire le **cadre d'expérimentation et une méthodologie pour la création de deux Conseils Locaux de l'Alimentation (CLA)**, à l'échelle communale et sur le même bassin de vie du sud Luberon. Le Copil a alors fait le choix de créer un premier **CLA à Cadenet**<sup>6</sup> (en cours d'expérimentation) puis un second **CLA à Pertuis**<sup>7</sup> (en cours de mise en place via un partenariat avec le Secours Catholique), en raison du fait que ces deux communes présentent des **typologies sociales et urbanistiques différentes**. La comparaison entre ces deux expérimentations permettront alors de **comprendre les dimensions et l'impact que recouvre l'alimentation** (production, transformation, distribution, consommation) en fonction de **situations en milieu rural/urbain** et de la **vulnérabilité des personnes**.

Ces CLA, composés d'habitants du territoire, ont pour rôle d'**établir un dispositif de conventionnement auquel pourront répondre les acteur.ice.s du système alimentaire territorial**, dans une visée d'amélioration de celui-ci. Pour se faire, il s'agit de travailler avec les participant.e.s des expérimentations à **comprendre**, au travers de leurs expériences individuelles et collectives en matière d'alimentation, **notre système alimentaire et ses limites**. Par la suite, les CLA auront pour vocation de **créer une caisse commune d'alimentation** pour assurer en premier lieu **le financement d'une carte de Sécurité sociale de l'alimentation** dont pourront bénéficier les participant.e.s des expérimentations afin de l'utiliser auprès d'acteur.ices faisant partie du dispositif de conventionnement.

---

<sup>1</sup> <https://www.aumaquis.org/>

<sup>2</sup> DREETS / fondations Pas Cap et Un Monde Par Tous

<sup>3</sup> <https://securite-sociale-alimentation.org/la-ssa/>

<sup>4</sup> <https://parolesviv.hypotheses.org/>

<sup>5</sup> Deux premiers rapports ont été rédigés en 2021 et 2022 pour relater les premières phases exploratoires de la recherche-action.

<sup>6</sup> ville rurale de 4 000 habitant.e.s, avec un taux de pauvreté sensiblement égal à celui du département (20%)

<sup>7</sup> ville métropolisée de 20 000 habitant.e.s, dont 2 000 personnes vivent dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

## 1.2 Les objectifs des expérimentations

On peut distinguer les objectifs d'ordre généraux qui vont permettre de tendre vers une réflexion globale de ce que pourrait être la sécurité sociale de l'alimentation (SSA) ; et ceux d'ordre opérationnels, qui servent à mettre en place des actions concrètes pour expérimenter ce qui pourrait se rapprocher d'une SSA.

### *A. Objectifs généraux :*

- **Sensibiliser autour des sujets que soulèvent la SSA** pour permettre aux participant.e.s des expérimentations d'acquérir une "connaissance de cause commune".
- **Imaginer comment améliorer le système alimentaire** en le rendant plus durable et égalitaire, à la fois pour les consommateurs et les producteurs, via un dispositif de conventionnement et d'allocations.
- **Explorer les principes généraux de fonctionnement d'une caisse commune d'alimentation** telle que celle-ci serait mise en place sur le territoire national.
- **Expérimenter la démocratie participative** dans le fonctionnement de conseils locaux de l'alimentation (CLA) et d'une caisse commune d'alimentation.

### *B. Objectifs opérationnels :*

- **Tester et valider un processus d'apprentissage pour une "connaissance de cause commune"**, comme fondement du fonctionnement démocratique du CLA.
- **Concevoir et mettre en place un dispositif de conventionnement pour soutenir une alimentation de qualité et durable** (critères, typologie d'acteur.ices, lieux d'achats...) et envisager des possibles remaniements à la suite de son expérimentation.
- **Réfléchir à transformer le système alimentaire par l'investissement généré par la caisse**, ce qui pourrait permettre la transformation du système alimentaire local. Ce questionnement serait pensé avec les acteur.ice.s de la chaîne de l'alimentation (production, transformation, distribution).
- **Poursuivre et concrétiser le processus démocratique engagé par les CLA, dans la gouvernance d'une caisse commune d'alimentation**, via les modes de fonctionnement et de prises de décision.

### 1.3 La recherche-action sur les expérimentations

En développant une recherche-action sur ces deux expérimentations, nous souhaitons à travers cette étude comparée amener des éléments de réponse aux questions :

- Comment concevoir un nouveau système de protection sociale de l'alimentation efficient et engageant vers un système alimentaire durable, via un dispositif de démocratie participative ?
- De quelle manière cette proposition d'élargir le régime général de Sécurité sociale à l'alimentation pourrait répondre aux impacts des crises environnementales / écologiques sur les inégalités alimentaires ?
- En quoi l'appropriation démocratique du système alimentaire peut être déterminante pour permettre sa transformation agraire, économique, logistique, éthique, sociale ?

#### *A. Les axes de la recherche-action*

**Observer le processus d'élaboration du dispositif de conventionnement dans les deux CLA** ainsi que la **mise en place d'une caisse commune d'alimentation**, les **analyser** puis les **comparer**.

**Observer et analyser les réflexions autour des évolutions de notre système alimentaire** en s'appuyant sur les débats, propositions et actions mises en place par les participant.e.s des expérimentations.

**Observer et analyser les premiers effets de l'usage d'une carte vitale de l'alimentation**, auprès des participant.e.s des CLA qui l'expérimentent, puis par rapport au territoire et plus particulièrement au système alimentaire territorial.

**Observer et analyser les processus démocratiques à l'œuvre dans les CLA et par la suite dans les caisses**, à travers le mode de fonctionnement et de prises de décisions au sein de chacune de ces entités.

#### *B. Les résultats attendus sur le moyen / long terme*

Les résultats attendus à travers cette étude comparée vont enrichir les recherches sur la **démocratie alimentaire** et contribueront *in fine* au **projet de Sécurité Sociale de l'Alimentation** par l'élaboration de propositions opérationnelles. En se basant sur les observations fines qui seront faites à partir de ces résultats, il sera ainsi question d'analyser :

- **Les changements de pratiques alimentaires** (achats, consommation, etc) ;
- **Le changement social** et les temporalités pour y aboutir, via la mise en place d'un dispositif de conventionnement et d'une caisse commune d'alimentation ;
- **Les dynamiques de démocratie alimentaire**, leurs portées politiques et les réductions des inégalités sur le territoire local ;
- **Les évolutions du paysage alimentaire local** ;
- **Les besoins émergents et les impensés** ;
- **Les attentes des responsables politiques locaux** ;
- **Les apports de l'expérimentation** pour le collectif SSA et le Secours Catholique (expérimentation Pertuis).

À partir de ces premiers résultats, il sera question de capitaliser les acquis des expérimentations et de les mettre en perspective, en proposant notamment des méthodes et outils d'essaimage de l'expérience démocratique, dans le but d'impulser la constitution de nouveaux CLA et caisses communes d'alimentation, sur d'autres territoires en France.

### ***C. Approche méthodologique et outils de la recherche-action***

La démarche empirique est au cœur de notre recherche-action, elle vise à retravailler le projet en questionnant l'articulation entre le sens et la dimension opérationnelle, mais aussi le fondement à partir de la reformulation de la problématique en lien avec le travail de terrain.

Un travail d'observation et d'analyse du processus est réalisé tout au long de l'expérimentation par l'équipe de recherche afin de se rendre compte des résultats obtenus en vue des objectifs fixés, puis à terme pour transmettre les diverses analyses produites dans une visée de reproductibilité.

Depuis le début de l'expérimentation, les différent.e.s acteur.ices sont impliqué.e.s dans la problématique étudiée, via la production conjointe de connaissances, d'actions, d'analyse et d'outils. De ce fait, la temporalité est une dimension fondamentale de ces expérimentations. Les pratiques d'enfermer les processus de participation dans des calendriers « serrés » sont incompatibles avec cette démarche endoformative, c'est-à-dire contribuant à la formation des participant.e.s.

Enfin, Paroles Vives est en lien avec les chercheur.e.s qui documentent les expérimentations en cours à Montpellier et à Bordeaux ; afin d'échanger, de mettre en regard et de se nourrir autour de nos démarches scientifiques et des outils méthodologiques mobilisés.

### → Observation participante

En s'appuyant sur l'observation de l'expérience en train de se faire, nous recueillons les données à analyser et à confronter aux hypothèses de départ.

L'observation participante porte sur les réunions du Comité de pilotage (Copil), des CLA et au futur, de la Caisse commune d'alimentation. Elle permet de rendre compte, tout au long des phases successives, de la forme prise par l'expérimentation et de l'avancement des réflexions des participant.e.s. Une grille d'observation et un carnet de terrain permettent de noter les différentes remarques et questionnements soulevés. Aussi, les comptes rendus sont une ressource pour analyser l'évolution du processus de l'expérimentation.

Une attention toute particulière est mise sur l'observation de la démocratie participative au sein des CLA, mais aussi l'articulation avec le Copil et la tournure que prend l'expérimentation de par les actions de ses participant.e.s.

Enfin, l'équipe de recherche sera parfois amenée à accompagner les membres des CLA lors des rencontres et entretiens auprès des acteur.ices de la chaîne de l'alimentation et lors d'événements importants.

### → Questionnaires

Au cours des différentes phases qui ponctuent les expérimentations, des questionnaires sont/seront diffusés pour évaluer et mesurer :

- Les profils, trajectoires et parcours des participant.e.s ;
- L'acquisition des connaissances suite à la phase d'apprentissage en commun ;
- Les différents impacts auprès des participant.e.s suite à l'utilisation de la carte de Sécurité sociale de l'alimentation ;
- Les différents impacts auprès des acteur.ices de la chaîne de l'alimentation conventionné.e.s, avec l'utilisation de la carte de Sécurité sociale de l'alimentation.

### → Entretiens semi-directifs, individuels et collectifs

Au fur et à mesure de la réalisation d'étapes clés pour l'expérimentation et une fois le recul nécessaire, des entretiens sont/seront menés, la plupart individuellement mais certains en collectif, afin de recueillir les diverses réactions des un.e.s et des autres au cours des échanges.

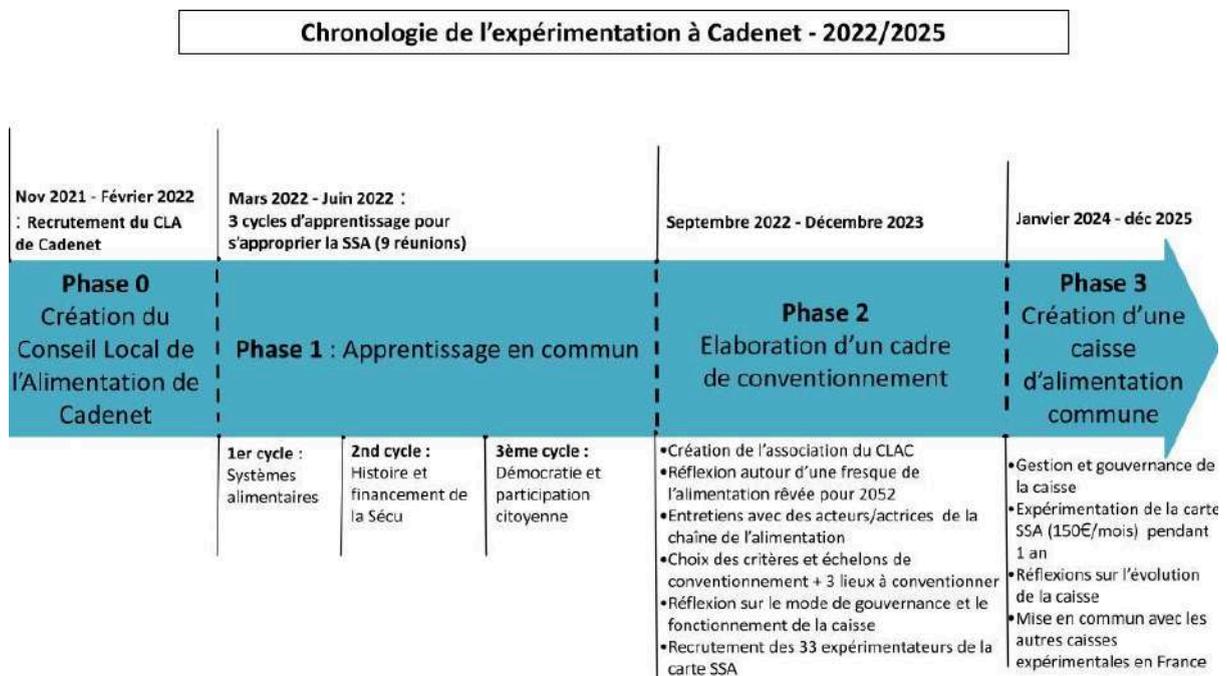
- Auprès des participant.e.s des CLA : comprendre ce qui se joue à travers leur participation / collecter les représentations, vécus et leurs analyses des moments clés / identifier les impacts dans leur vie par rapport à leur participation et à l'utilisation de la carte de Sécurité sociale de l'alimentation.
- Auprès des membres du copil, du Secours Catholique (expérimentation Pertuis), de l'association Au Maquis : croiser les regards sur le processus de l'expérimentation et la recherche-action, à chaque changement de phase.
- Auprès des acteur.ices de la chaîne de l'alimentation conventionné.e.s par les participant.e.s des CLA, au démarrage et à l'issue de la mise en place du dispositif de conventionnement : identifier les impacts sur leurs métiers et revenus.

Enfin, pour analyser de manière globale les effets de la mise en place du dispositif, le questionnement portera en contre-point sur :

- les habitant.e.s non utilisateurs de la carte ;
- les acteur.ices de la chaîne de l'alimentation (production, transformation, distribution) non conventionné.e.s ;
- les acteurs de la solidarité alimentaire ;
- les politiques locales (élu.e.s et technicien.ne.s).

## 2/ Historique de l'expérimentation à Cadenet (Phase 1)

### 2.1 Chronologie de l'expérimentation sur 2022-2025



### 2.2 Rappel des premiers résultats issus de la recherche-action

En 2022, la première expérimentation a démarré à Cadenet. Elle a été pensée en trois temps successifs, chacun d'eux correspondant à une étape clé dans la création de la caisse commune d'alimentation. Le premier a consisté à construire un apprentissage en commun (Phase 1) autour des sujets fondamentaux du concept de SSA. Ayant pour but l'appropriation d'une « connaissance de cause commune », cette étape a été ponctuée de rencontres et controverses, dans une pratique d'éducation populaire, autour de trois thématiques : les systèmes alimentaires, l'histoire et le financement de la « Sécu », la démocratie alimentaire et participative.

À partir des analyses de la recherche-action, des premiers enseignements ont pu être tirés. Ils permettent d'une part, de prendre du recul sur l'expérimentation en train de se faire, et d'autre part, de les transmettre et de les confronter auprès des autres comités citoyens qui expérimentent sur leurs territoires.

### → *Les enseignements généraux à retenir à la suite de la phase 1*

- **Sur le processus d'apprentissage en commun**

- 1/ La construction intellectuelle commune unit le groupe dans une pensée collective.
- 2/ Le débat/la controverse est un outil d'auto-construction de sa pensée.
- 3/ Le travail de groupe est un outil d'émulation et d'approfondissement de ses idées.
- 4/ La première phase de l'expérimentation est jugée assez conceptuelle.
- 5/ Le temps long est nécessaire pour appréhender et comprendre l'ensemble des questionnements liés à la SSA.

- **Sur le processus d'expérimentation**

- 1/ Faire de ce projet une expérience de la démocratie, suscite l'adhésion à ce dernier.
- 2/ Créer une cohésion de groupe favorise un investissement dans l'expérimentation.
- 3/ Avoir le souci de représentativité du groupe et de son hétérogénéité pour tendre vers des critères partagés par l'ensemble de la population.

### 3/ Suite de l'expérimentation à Cadenet en 2022-2023 (Phase 2)

À la suite de la phase 1, dite d'apprentissage en commun, les participant.e.s se sont attelé.e.s à imaginer un « avenir alimentaire désirable » pour leur territoire, dans le but d'élaborer un cadre de conventionnement (Phase 2) à proposer aux acteur.ice.s du système alimentaire sur le territoire et aux futurs expérimentateur.ice.s de la carte SSA.

Ce présent rapport a pour but d'explicitier les différentes étapes par lesquelles le Collectif Local de l'Alimentation de Cadenet (CLAC) est passé pour arriver à construire démocratiquement le dispositif de conventionnement et aboutir in fine à la création de la caisse commune d'alimentation (Phase 3). Il rend compte des différentes observations et analyses issues du travail de recherche-action qui s'est étalé entre septembre 2022 et octobre 2023. Les témoignages présents dans le rapport reflètent donc l'état de pensée des membres du CLAC à un moment T, lequel a pu évoluer depuis la création de la caisse, début 2024.

### **3.1 La constitution du Collectif Local de l'Alimentation de Cadenet (CLAC)**

#### **A. L'autodétermination du groupe en tant que CLAC**

##### **→ L'écriture du Manifeste**

*"C'était notre première œuvre d'art quelque part, après il y a eu la fresque !", V.*

À la rentrée de septembre 2022, après la phase d'apprentissage en commun, l'équipe d'animation Au Maquis a proposé au groupe d'écrire un texte commun qui permette d'une part de se présenter vers l'extérieur et d'autre part de s'autodéfinir afin de porter collectivement l'identité et les valeurs du groupe. Ce texte est devenu le manifeste du Collectif Local de l'Alimentation de Cadenet, autrement dit le CLAC ! Par cette nouvelle dénomination, le Conseil Local de l'Alimentation (CLA) de Cadenet fait désormais partie des archives.

#### **MANIFESTE DU CLAC**

**Le CLAC est un collectif d'habitantes et d'habitants aux profils variés, partageant un même territoire. L'action du CLAC se déploie à Cadenet et dans ses environs.**

**Nous nous réunissons régulièrement pour apprendre et construire une connaissance commune du système alimentaire, du champ à l'assiette.**

**Nous pensons et expérimentons ensemble une caisse de sécurité sociale de l'alimentation.**

**Nous souhaitons qu'une alimentation de qualité soit accessible à toutes et tous et soit payée au prix juste aux producteurs et à tous les acteurs de l'alimentation !**

**L'action du CLAC s'inscrit dans le mouvement national "pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation" initié en 2019.**

- **Prendre le temps de construire un texte commun**

L'écriture du manifeste s'est écoulée de septembre 2022 à janvier 2023. Chaque début de séance était consacré à cela, durant 30 minutes environ. Le temps long a permis à l'ensemble des participant.e.s de s'accorder entre eux/elles sur un texte qui fait sens pour chacun.e, tant dans le message à faire passer que dans le choix des mots.

*"Je pense que pour avoir le consentement de tout le monde, il faut vraiment que ce soit sur le temps long. Là, on arrive vraiment à un accord sur le texte, on est d'accord sur tous les mots, le contenu, la forme et l'agencement même du texte. C'est chouette, je suis content qu'on l'ai fait ce manifeste quand même !", S.*

*"Le manifeste a été fait sur beaucoup de séances et j'ai trouvé ça super que tout le monde se soit saisi de ça et le fait que ce soit fait sur plusieurs séances et ben ça a permis d'inclure tout le monde. Et je pense qu'on est arrivé à un objet qui convenait parce que ça a été réfléchi ! [...] les discussions que ça a suscité, c'était super intéressant, alors parfois c'était sur le fond et sur la forme, mais sur les deux en fait, c'était assez riche ! [...] Du coup, l'objet final est cool parce que ça nous permet de nous référencer à ça et ça fait quelque chose sur lequel on peut revenir tout le temps. Ça fonde un peu les bases du CLAC !" G.*

Le CLAC a eu des questionnements récurrents pour rédiger le manifeste, tels que l'utilisation de l'écriture inclusive ou encore la mise en avant des enjeux d'une alimentation saine et durable plutôt que de pointer le processus démocratique voulu dans le CLAC et par-delà dans cette expérimentation.

- **Un texte commun pour faire groupe et devenir acteur.ice de l'expérimentation !**

Le temps consacré à l'écriture du manifeste a aussi permis aux participant.e.s de mieux se connaître entre eux, à travers notamment la mise en commun de leurs idées, et ainsi créer une cohésion de groupe. Il a été vu pour beaucoup comme le premier travail en commun qui a fait date dans la constitution du CLAC.

*"Le manifeste en tant que tel, je trouve qu'il était bien abouti, qu'on a mis du temps, fait des allers-retours mais qu'en même temps, je dirais que c'était la construction d'un groupe différent puisqu'il y a eu un premier groupe à partir de février et puis certaines personnes sont arrivées en fin de cycle. Et à la rentrée, il y en a qui avaient disparu. Donc, de fait, ça a été peut-être la première époque de construction du groupe !", A.*

*"J'ai trouvé que c'était une super réussite, à la fin j'étais très satisfaite et très fière collectivement qu'on soit arrivé au bout du truc en n'ayant a priori aucune personne qui soit insatisfaite ou fâchée. Ça a consolidé quelque chose dans le groupe car c'était la première fois qu'on arrivait à un objet qu'on avait créé ensemble quelque part, c'est beau !", F.*

Ce premier travail véritablement en commun a été un point de bascule, déjà parce qu'il a été l'acte constitutif du CLAC mais aussi et surtout parce qu'il a occasionné un changement de rôle pour les participant.e.s qui sont passé.e.s de celui "d'apprenant.e" à celui "d'expérimentateur.ice" ; même si un certain apprentissage se fait tout au long de l'expérimentation.

*"Moi en tout cas, par rapport à l'année dernière, je me sentais plutôt spectateur et en apprentissage. Là, je me sens investie et pour moi j'appartiens à un groupe et c'est vraiment depuis cette année quoi ! C'est par rapport au travail qu'on a fait depuis le manifeste parce qu'on est plus impliqué !", F.*

Les différentes réflexions produites par les membres du CLAC pour aboutir à des propositions communes ont ainsi permis de souder davantage le groupe et se donner confiance pour expérimenter ce à quoi pourrait ressembler la sécurité sociale de l'alimentation :

*"Je me sens avancer dans cette expérimentation avec le groupe, je me dis même que c'est énorme quoi ! On s'attaque à un truc énorme et même qu'en fait, je me dis que je l'ignore quoi. On est une petite vingtaine là, à se voir tout le temps et il y a des problèmes monstrueux qu'on est en train d'essayer de démêler, je ne sais pas comment on va arriver à faire ça ! Mais effectivement, moi, je ressens vraiment qu'on est en train d'expérimenter quelque chose. On a peut-être les yeux plus gros que le ventre mais on y va !", D.*

- **Le manifeste comme première expérience démocratique du CLAC !**

Ce manifeste, fruit d'un consensus de groupe qui est arrivé à maturité au bout de quatre mois environ, a été la première expérience démocratique du CLAC. Comme l'illustre les témoignages ci-dessous, elle a pu permettre aux participant.e.s de penser sa place au sein du groupe :

*"Je trouvais ça intéressant de voir qu'à la base, le débat qui était amené pouvait ne pas t'intéresser mais que finalement t'as envie d'y apporter ton truc ou à l'inverse parfois, je me suis dis bon, là, en vrai, ce truc-là ne m'intéresse pas tant, du coup, j'essaye de la fermer quoi ! Et j'ai envie de dire, c'est cool parce que ça oblige à avoir un certain recul !", K.*

*"De travailler le manifeste sur plusieurs séances ça a permis d'avoir le temps de la réflexion et donc ça permettait à la fois d'ajouter d'autres choses ou d'appuyer ce qui avait déjà été établi. Et de fonctionner comme ça, c'est plus inclusif aussi parce qu'il y a des gens qui ne peuvent pas venir tous les quinze jours. Donc si on avait fait ça sur une journée complète, il n'y aurait pas forcément eu les voix de tout le monde, mais là vu que c'était sur quatre mois, presque tout le monde a eu un mot à dire dessus", Y.*

Mais encore, l'écriture du manifeste a permis à certain.e.s de découvrir une manière de fonctionner pour réfléchir ensemble et arriver à une production commune, même si le processus a pu paraître déstabilisant par moments.

*“Ça m'a paru un peu long à des moments parce que je n'avais pas trop l'habitude de construire un texte en l'occurrence à plusieurs. Et effectivement il y a eu pas mal d'allers-retours, on se disait on valide ça et puis finalement on revient dessus et on change d'avis et tout ça [...] Je pense que c'était nécessaire au final si on voulait faire quelque chose de vraiment démocratique, il faut qu'on ait le temps de tous repenser à ce qu'on a dit pour pouvoir s'il le faut se repositionner. J'ai l'impression que la démocratie ça va être un peu ça tout le temps, revenir sur les bases, enfin ce sur quoi on s'est mis d'accord et finalement c'est peut-être comme ça qu'on questionne un peu tout le temps ce qu'on met en place et que ça avance aussi en accord avec tout le monde”, T.*

## → La création de l'association

C'est particulièrement au printemps 2023, que des questionnements sur l'intérêt de créer une association pour le CLAC ont pris part au sein du groupe. Cette proposition n'a pas été vue comme une évidence pour tout le monde, c'est l'aspect pratique qui a surtout pesé dans la balance. Avoir un statut associatif pour le CLAC allait lui permettre notamment d'ouvrir un compte bancaire pour déposer l'argent de la subvention de la Fondation de France<sup>8</sup> mais aussi faciliter l'accès du collectif aux salles municipales de Cadenet pour se réunir.

Outre ce côté utilitaire, se structurer en association a joué dans la représentation du CLAC en tant qu'entité et a pu contribuer là encore à souder le groupe.

*“Ben c'est une reconnaissance locale qui a quand même son importance au niveau local. Grâce à ça on va pouvoir en septembre tenir un stand à la fête des associations en tant que CLAC ! Et après, l'asso permet aussi pour les membres de se sentir dans le même bateau, dans le bateau du manifeste du CLAC. Ça, ça me semble important ! Et après ça nous donne un minimum d'éléments de fonctionnement si les choses ne se passent pas naturellement”, F.*

Pour rédiger les statuts associatifs (voir annexe 1), un groupe de travail interne au CLAC s'est monté. Chaque avancée était discutée et validée ensuite lors des réunions en grand groupe. Ce nouveau travail d'écriture a alors permis d'appuyer l'horizontalité voulue au sein du CLAC, en réfléchissant au fonctionnement démocratique notamment dans les prises de décisions. Il a aussi été question de caractériser la gouvernance souhaitée entre l'association et le collectif et ainsi de se questionner sur les différents modes d'organisation d'une association, telle que la collégiale. Pour certain.e.s, il s'agissait d'une nouvelle approche par rapport au mode d'organisation classique et pyramidal, alors plus connu.

---

<sup>8</sup> Subvention de 60.000 € pour permettre le financement de la carte SSA et ainsi la poursuite de l'expérimentation à travers la caisse commune d'alimentation.

*“Faire les statuts de l'association, ça, ça m'a beaucoup intéressée et j'ai bien participé. Ça m'intéressait aussi de voir ce système de plus en plus à la mode d'association en collégiale. Bon, je trouvais qu'on allait un petit peu loin, mais bon, je me suis dit allons-y. Le reste des statuts, j'ai essayé de mettre des barrages à différents niveaux pour que justement on ne puisse pas avoir de dérive et d'ennui. Et après je me suis dit, bon la collégiale, on verra bien. Bon, il y avait quand même un système de décision par consentement et consensus et patin couffin, je me suis dit, essayons !”, A.*

## → La fin du Copil ?

Après le cycle d'apprentissage en commun (phase 1), les participant.e.s avaient commencé à se questionner sur la pertinence que le Comité de pilotage perdure, ceci pour des questions d'horizontalité entre les deux groupes. Le Copil, pour rappel, a eu pour rôle d'élaborer le cadre d'expérimentation et de lancer le CLA. Certain.e.s de ses membres ont également assisté à toute la première phase.

*“Ben moi, j'étais un peu critique, enfin je trouve que le côté comité de pilotage, il y a une distance qui est faite. Et moi, de mon point de vue, le comité de pilotage, c'était très abstrait. C'était style le gouvernement qui prend des décisions, enfin je suis dur avec le copil, c'est ça sauf qu'ils sont bien intentionnés quoi ! Mais moi, ça me dérangeait hein, clairement, le côté différenciation. Et c'est encore un peu comme ça, des fois les animateurs ils disent vous et tu vois ça a créé un truc, pour moi les animateurs, c'est nous ! Mais du coup, pas pour eux, mais parce qu'eux aussi, il y a une différence d'implication énorme avec l'historique du copil. Et de fait, ça reflète une réalité quand même, tu as ceux qui viennent que toutes les deux semaines et y a ceux qui pensent le truc en fait !”, K.*

L'autodétermination du groupe en tant que CLAC a marqué un tournant indéniable dans son autonomisation vis-à-vis du Copil. Aussi, les différentes directions qu'a pris l'expérimentation en fonction des réflexions et avancées produites par le CLAC ont donné une nouvelle place à ce dernier, on le verra par la suite. Ces facteurs, combinés à un certain essoufflement du Copil, qui a peiné à se réunir à plusieurs reprises, ont eu pour effet une mise en sommeil et une dislocation du Copil initial. Ceci a alors été perçu pour la majorité du CLAC, comme une raison de plus de ne faire plus qu'un ou tout au moins d'agir ensemble, comme en témoigne l'équipe d'animation :

*“Je me dis que ça a renforcé le sentiment d'indépendance du CLAC dans son parcours, ses décisions, son imaginaire et que ça c'est hyper intéressant ! Ça a permis de créer cette bulle d'autonomie. Et cette autonomie a été très bénéfique car aujourd'hui, si le copil souhaite se réunir de nouveau, il peut penser avec le CLAC de futures constructions d'actions”, E.*

Pour autant, certain.e.s du Copil voient un intérêt à ce qu'il existe un organe différent du CLAC, à travers lequel on puisse prendre le recul nécessaire pour le bon déroulé de l'expérimentation. Le témoignage d'une participante du CLAC et qui a également fait partie du Copil illustre cette volonté :

*“Que le copil ne marche plus, ça m’a énervé ! C’est vrai que le CLAC, à mon avis, il faut leur amener des choses déjà cadrées et qu’on ne change pas. Comme à Montpellier où ce sont des délégués d’associations qui posent le cadre et les bénéficiaires qui travaillent le contenu ! Il y a besoin que des gens aient du recul dans un truc comme ça ! Ça aurait permis de mieux tenir le cap, de s’y fixer et de ne pas y déroger trop vite !”, A.*

### **B. Poser un fonctionnement démocratique au sein du CLAC**

Dans le dernier rapport, il a été décrit que s’impliquer dans cette expérimentation était l’occasion pour les participant.e.s de vivre une expérience démocratique. Ils/elles en faisaient même une des raisons majeures dans leur choix d’y prendre part. Un an après son démarrage, cette conviction reste ancrée dans les esprits comme l’illustrent les témoignages ci-dessous :

*“Moi, au départ, c’était presque que pour un enrichissement personnel que je venais quoi ! Je découvrais des personnes que j’avais jamais eu l’occasion de côtoyer, des manières de fonctionner, on a parlé de la démocratie, de cette manière de fonctionner horizontalement et c’était tellement une découverte que je voulais découvrir ça et savoir que ça existe ! Ça m’a fait du bien, des fois dans une période difficile au niveau de notre société, se dire que ça existe et je me disais quelle que soit l’issue, au moins, je saurais que ça, ça existe et que ça pourra être reproduit pour d’autres questions, sur d’autres sujets. Et ça, moi, à titre personnel, c’est une super thérapie !”, F.*

*“Pour moi la démocratie elle est là, dernièrement je cherche des lieux comme celui-là. Je ne vote plus beaucoup et pour moi l’efficacité de la démocratie n’est plus dans les instances politiques mais dans des groupes comme celui-ci. On fait de la politique en acte, on rencontre du monde, on se saisit d’un sujet qui nous dépasse, qu’on ne maîtrise pas au départ mais collectivement on va apprendre ensemble et prendre des décisions avec des êtres humains !”, A.*

Faire de cette expérience un espace où se vit la démocratie implique alors de mettre en œuvre un fonctionnement de groupe qui permette une réelle application de celle-ci. Après la pause estivale de 2022, les réunions du CLAC ont repris en septembre sur le même format que la phase d’apprentissage en commun, à savoir tous les 15 jours, les jeudis soirs, et ce jusqu’à la coupure de l’été suivant. Le collectif s’est alors attelé à réfléchir aux nouvelles modalités de déroulement des réunions pour instituer des pratiques et méthodes vouées à devenir plus ou moins systématique. Observer l’écosystème de ces réunions a donc été un bon support pour analyser les processus démocratiques déployés au sein du groupe.

## → Des rôles à jouer dans la préparation, l'animation et la restitution des réunions

### • La place de l'équipe d'animation d'Au Maquis

Le CLAC s'accorde à dire que les deux animateur.ice.s d'Au Maquis, à l'initiative du lancement de l'expérimentation, ont un rôle déterminant dans l'élan qui est donné à cette dernière et par conséquent sa progression.

*“Les animateurs d'Au Maquis avaient défriché pleins de choses avant et c'était bien qu'ils nous mettent sur les rails ! Il faut quand même quelqu'un qui booste un peu le truc, qui envoie des relances sinon on peut décrocher plus facilement. Ils ont des informations, ils nous font bénéficier de références, ils s'occupent de la partie financière et c'est nécessaire !”, G.*

L'équipe d'animation affirme également qu'elle a eu pour vocation première d'impulser une dynamique de groupe, ce qui paraît fondamental pour qu'un collectif naisse et s'émancipe :

*“Si on veut aboutir à des transformations sociales et sociétales, il est peut-être nécessaire de devoir passer une période où nous les animateurs devons jouer un rôle. Rôle qui vise à donner confiance à des participant.e.s dans leurs capacités à faire collectif, à prendre des décisions et à passer à l'action. Rôle qui permet de détendre les participant.e.s en prenant sur leurs épaules la responsabilité de l'organisation et de l'animation”, E.*

Aujourd'hui, les animateur.ice.s reconnaissent avoir “un rôle qui rassure”, comme “une sorte de carapace”, ce que témoigne bien une participante :

*“Moi j'imagine comme quand on grimpe, on est tous là à la queue leu leu et ils ne sont pas le guide mais ils sont la corde qui nous empêche de tomber ! On se raccroche à eux, si on part à la dérive. Puis si à un moment donné, on ne sait plus trop quoi faire, par quoi on commence la réunion, ben hop, l'un ou l'autre va lancer le truc parce qu'ils ont cette habitude-là, enfin ils savent faire quoi ! Donc si ils sont nécessaires !”, F.*

Cette place particulière qu'occupent de fait les animateur.ice.s, semble être à double tranchant. Elle rassure autant qu'elle inquiète dans l'éventualité qu'ils/elles ne soient plus là au terme de l'expérimentation.

*“Sans ce binôme il n'y aurait pas du tout la même dynamique, ne serait ce que, ben c'est eux qui envoient le mail d'invitation à chaque fois, c'est eux qui apportent l'info. Ils ont du temps pour qu'on sorte juste de ces petites réunions, en nous disant ah ben il y a ça. Et c'est eux qui sont force de propositions à chaque fois en fait. Je ne sais pas quelle forme ça prendrait sans eux mais à mon avis ils ont un rôle clef dans l'expérimentation. Ce qui est super mais qui est un point où il faut faire gaffe... c'est qu'en fait, eux ils disposent ou dédient plus de temps à ça donc forcément ils sont plus à même de parler de ça. Donc oui, ils sont grave moteurs et sans eux ça serait une autre dynamique mais je pense que c'est un gros enjeu de savoir comment faire s'ils n'étaient pas là, payés pour ça !”, K.*

L'extrait ci-dessus montre alors que ce qui se joue dans le déploiement de l'expérimentation tient en partie au fait qu'il y ait des postes rémunérés pour l'animation de groupe et donc du temps alloué à la préparation des réunions entre autres. Ce paramètre pose à la fois la question de la durabilité de l'expérimentation sans salariés mais aussi celle de la complexité de la posture d'animateur.ice rémunéré.e, au sein d'un groupe dans lequel l'horizontalité est placée comme un cheval de bataille. Composer avec cette différence de rôles peut alors être complexe et même questionnante pour certain.e.s, comme en témoigne une membre du CLAC :

*“Les deux salariés d’Au Maquis ne se sont pas assumés comme animateurs alors que de fait ce sont eux ! Ils sont payés pour faire ça et je pense qu’il faut être clair dans les rôles. Ils faisaient comme s’ils étaient des membres du groupe mais tu ne peux pas être sur tous les niveaux en même temps !”, A.*

Pour autant, changer de casquette en passant d'animateur.ice à participant.e du CLAC était une posture réfléchie et défendue par l'équipe d'animation afin de favoriser l'autonomisation du groupe.

*“Notre place d’animateur.ice étant changeante, elle est pour autant nécessaire. Par moment je sens qu’il y a un besoin que nous soyons plus présent.e.s dans l’action d’animation des réunions et parfois au contraire je sens que moins on parle mieux c’est ! C’est se demander : comment se positionner face à un groupe, comment accompagner sans faire à la place, comment valoriser les envies et besoins de chacun... Selon moi, le rôle d’un animateur est de s’effacer au fur et à mesure que le groupe gagne en confiance et ce groupe était particulièrement mûr pour ça ! Et c’est super enthousiasmant de voir un groupe de personnes qui ne se connaissaient pas devenir un collectif uni et fort ! Il n’y aura pas démocratie sans autonomie de pensée et d’organisation et c’est cela que nous devons essayer de faire sortir, quel que soit le sujet !”, E.*

La confiance prise par l'ensemble des membres du CLAC pour prendre des initiatives a en effet été observée au fil du temps. Le premier acte s'est traduit par la volonté des trois plus jeunes participant.e.s de vouloir préparer puis animer les réunions de la rentrée de septembre 2022. Ceci a alors été vécu par l'équipe d'animation comme une petite victoire :

*“C’est le rêve de tout animateur de voir que le groupe qu’il accompagne a envie de prendre sa place. Alors quand les trois sont venus vers nous pour nous demander de participer à l’animation des réunions, on a trouvé très chouette de les encourager dans cette démarche. De voir que les outils mis en place depuis plusieurs séances leur ont donné envie de les pratiquer, c’est très gratifiant. Même si finalement ils ont pris un peu de distance sur ces temps d’animation après quelques séances, préférant la position de participants”, E.*

À la suite de cela, il a été proposé au reste du groupe que l'équipe d'animation soit tournante mais personne n'a souhaité prendre le relais ; les deux animateur.ice.s d'Au Maquis ont alors réendossé leurs rôles. S'il faudrait creuser bien davantage pour en comprendre les raisons, l'un des participants qui a pris part à l'animation de ces réunions donne quelques pistes de réflexions dans son témoignage, tel que l'engagement et l'apprentissage qu'il faut pour animer des réunions mais aussi la question générationnelle :

*“A mon avis, il faut prendre les gens par la main sans les forcer, mais c'est de se dire bon, là il faut vraiment quelqu'un qui s'en occupe et du coup que les gens se sentent responsables. Il y a un truc où ça demande de l'engagement à un moment donné ! [...] Je sais pas pourquoi ça n'a pas suivi avec l'animation mais je pense qu'on n'a pas assez tendu la main, il aurait fallu vraiment pousser le truc ! Et je pense qu'il y a un truc de tuilage aussi. Nous, on était à l'aise à préparer des animations, mais il aurait peut-être fallu inviter une ou deux personnes à la préparation d'une séance pour qu'elles voient comment ça se passe et qu'elles prennent le relais. Mais c'est un apprentissage hein et c'est une autre culture car je pense qu'il y a une culture militante nouvelle. Là, il y a beaucoup plus de méthodologie qui existe chez les jeunes et ça va beaucoup plus vite. En vrai quand t'utilises des outils, ça déroule plus vite et ça, c'est un truc qui a été appris et qui a évolué !”, K.*

- **Préparer et animer des animations v/s l'autogestion du groupe ?**

Si la proposition qu'il y ait une équipe d'animation tournante n'a pas fonctionné, une autre tentative faite par les deux animateur.ice.s d'Au Maquis a été d'amener par moments un sujet au début de la réunion et ensuite de laisser le groupe s'en emparer, sans donner de direction précise. Le but de cette démarche était alors de soutenir l'autogestion du groupe :

*“Depuis le printemps 2023, il n'y a eu pratiquement aucune préparation de notre part... L'objectif, même si c'était non dit, était de donner la place au groupe, c'était clairement l'autonomie du groupe qu'il s'agissait de mettre en place ! Nous savions que la confiance régnait entre les claquistes et des claquistes vers nous. Cette confiance nous permettait d'aborder sereinement les réunions en tant qu'animateur en sachant que nos outils et notre regard bienveillant nous permettraient de pouvoir rebondir pour fluidifier des discussions”, E.*

Tout en étant un peu déstabilisant pour certain.e.s, les membres du CLAC y ont vu des avantages tels que l'enrichissement du groupe à travers des discussions arborescentes.

*“Je pense que dans les réunions sans réelle animation, il y a eu des moments où on a perdu en efficacité mais c'était peut-être nécessaire parce qu'on le gagne à mon avis en créativité et en cohésion donc l'un dans l'autre, voilà. C'est ça que j'ai essayé de vous dire une fois quand je vous ai dit, moi, je suis un peu perturbée parce que c'est tellement différent mais c'est ça, j'en ai conscience et je trouve que l'intelligence collective, elle est réelle là, à cet endroit-là !”, F.*

Toutefois, une grande partie des témoignages du groupe montre tout de même l'importance du cadre à donner dans les réunions afin de favoriser cette intelligence collective et par-delà faire avancer l'expérimentation.

*“Je pense qu'il ne faut pas avoir honte de se dire, en vrai c'est cool de ressortir avec un truc de construit, sachant que les gens font des efforts pour venir et donc pour moi, il y a besoin de préparer une animation dans le but de tirer le meilleur parti de cette séance collective. Mais ça n'empêche pas d'avoir des temps où tu es en freestyle où tu te dis, bon là on évoque n'importe quel sujet et on met un cadre très large. Mais*

*même en se disant ça, l'animation elle est utile. C'est quand même plus satisfaisant de ressortir avec quelque chose de construit où tu savais où tu allais, même si parfois tu prépares un truc et en fait tu dévies, c'est pas grave au moins il y a une sorte de ligne et tu t'en éloignes si ce n'était pas pertinent parce que tu ne peux pas prédire ce qui se passe mais au moins t'as une ligne où quand ça patine justement, tu sais à quoi te raccrocher, c'est surtout ça !", Y.*

Animer les réunions serait alors un juste équilibre à avoir entre donner un cap et le laisser potentiellement se faire dévier par les membres du CLAC. Le témoignage ci-dessous pointe justement du doigt qu'il arrive que le groupe chamboule ce qui était prévu pour la réunion et fasse prendre une autre direction aux discussions. N'est-ce pas là alors, une caractéristique qui montre le fonctionnement démocratique du CLAC ?

*"Au fur et à mesure, je me suis rendue compte aussi qu'à des moments, le groupe ne voulait pas se faire animer, je sais pas comment dire, mais oui, il y avait cette rébellion. En fait, il y avait une animation de prévue et en fait le groupe avait juste envie de prendre le volant en main et faire tourner la voiture toute seule quoi ! Et du coup ben l'animateur, à ce moment-là il ne sert plus à rien, il peut juste lâcher et dire ok, le groupe il fait ce qu'il veut quoi !", V.*

- **Un partage des rôles en début de séance**

Le fonctionnement démocratique qui est mis à l'épreuve dans la mise en œuvre des réunions s'est aussi traduit à un moment donné par un partage des rôles au sein du groupe pour cadrer les réunions. Cette proposition, qui a émané de la part de certain.e.s membres, s'est mise en place au fur et à mesure mais sans devenir automatique. Un point de vigilance a ainsi été relevé par le groupe pour que le partage des rôles soit systématique, au démarrage des réunions.

*"On a impulsé des rôles au début des réunions, en se disant il faut qu'il y ait un distributeur de parole qui note l'ordre des tours de paroles pour que tout le monde s'exprime, et puis aussi un pilote du temps pour veiller à ne pas trop déborder sur certaines discussions... Mais parfois, il n'y en a pas alors que pour moi, ça devrait être un automatisme qu'on n'a pas encore pris et c'est dommage ! Il faudrait rappeler les règles en début de séance, vérifier qu'il y a bien quelqu'un qui est d'accord pour le faire.", T.*

En définissant des nouveaux rôles partagés, utiles pour cadrer les réunions et faciliter les prises de paroles, la place particulière de l'animateur.ice interroge de nouveau. Si certain.e.s s'accordent à dire que l'équipe d'animation doit continuer à être garante du cadrage des réunions, d'autres conçoivent que son rôle tend plutôt à s'amenuiser :

*"Le rôle d'animateur s'est un peu arrêté naturellement au fil du temps sauf s'il y a une activité de prévue ! Et c'est aussi surtout depuis qu'on s'est dit que de toute façon, on décide en commun des ordres du jour à la fin de chaque séance, comme ça on est tous à peu près d'accord de sur quoi on va parler !", V.*

- **Les compte-rendus de réunions**

Dès le démarrage de la phase 2, un compte-rendu de réunion était systématiquement rédigé par l'équipe de recherche, puis envoyé par mail à l'ensemble du CLAC à la suite de chaque réunion. Ces comptes-rendus relèvent principalement des éléments factuels tels que les débats qui ont eu lieu et les possibles prises de décisions mais avec une large place laissée aux paroles brutes des participant.e.s à la réunion.

Pour l'équipe de recherche, ces comptes-rendus ont pour fonction première de documenter le processus de l'expérimentation en train de se faire afin d'en tirer des analyses pour la recherche-action. Pour le CLAC, ils ont également été vus comme une ressource pour le groupe, tant pour faciliter la propre implication des participant.e.s au cours de la réunion que de permettre à celles/ceux qui n'étaient pas présent.e.s de ne pas perdre le fil.

*“Ça permet aux gens d'être complètement dans la séance, tandis que celui qui prend des notes, il l'est qu'à moitié, surtout quand il n'est pas trop habitué à le faire. Après, c'est sûr qu'il faudra que tu récupères dans les comptes-rendus que t'as pris de quoi confirmer ou infirmer les hypothèses que tu as affinées au fur et à mesure mais moi je trouve ça super intéressant qu'on puisse bénéficier de ça, c'est une chance !”, A.*

*“Je pense que c'était idéal au niveau des comptes-rendus parce qu'on voit ce sur quoi le groupe a avancé pendant qu'on n'était pas là. Et ça, je pense que pour un groupe où tout le monde n'est pas là tout le temps, c'est quelque chose de vraiment très intéressant. Même s'il y a des absents, il y a quand même toujours après un résumé qui est fait et qui est envoyé par mail donc pour ceux qui n'ont pas pu y assister, il y a quand même la possibilité de revenir sur ce qui a été dit ou décidé quoi !”, Y.*

→ **Des outils facilitant les discussions**

Poser un fonctionnement démocratique au sein du CLAC s'est traduit par l'usage d'outils et de dispositifs mis en place pour favoriser au maximum la participation de toutes et tous à travers des échanges fluides, bienveillants, équitables...

- **La gestuelle de réunion**

Utiliser la gestuelle de réunion (voir annexe 2) a été proposé par des membres du CLAC pour gagner en aisance dans les échanges. Ceci a été bien accueilli par l'ensemble du groupe, qui s'est alors efforcé de mettre en pratique cette gestuelle, même si ce n'était pas de manière régulière.

*“Je pense que la participation est vraiment facile avec les règles de la gestuelle pour prendre la parole même si de temps en temps des rappels à l'ordre sont nécessaires mais ça dépend du nombre qu'on est, des personnes qui sont là ! Ça dépend aussi du sujet, il y a des sujets qui sont plus ou moins polémiques. Globalement, on arrive à s'entendre et à s'écouter”, F.*

Et pour une grande partie des participant.e.s, cette méthode a été une découverte, notamment pour les plus âgé.e.s :

*“J’ai apprécié la façon dont sont conduites les réunions parce que moi j’ai le modèle de l’école où évidemment, tu t’assoies et t’écoutes. Je trouve que l’animation a permis d’arriver à des résultats très vite. J’en ai pris conscience à ce moment-là ! Parce que des réunions, j’en ai fait dans ma vie, mais je ne savais pas qu’on pouvait les conduire autrement, je pense que j’en avais pas conscience ! On a encore des choses à apprendre, par exemple avec la mise en place des règles d’écoute, de savoir dire oui ou non sans parler et ça c’était sympa ce côté ludique ! Et les animateurs sont d’une génération où on sait conduire ça !”, G.*

- **Se réunir en petits groupes**

Proposer différents formats de réunions avec notamment des temps de discussions où les membres du CLAC se retrouvent en petits groupes pour approfondir des sujets a aussi été une des manières d’encourager la participation de chacun.e.

*“Quand t’es un grand groupe, c’est toujours les mêmes qui s’expriment ! Moi ça m’est déjà arrivé de me dire, ah mais j’ai pas entendu telle ou telle personne, j’aurais bien aimé avoir son point de vue ! Alors que quand on fait des petits groupes, bah, mécaniquement tout le monde s’exprime... plus tu diminues le groupe, plus ça délie les langues !”, V.*

*“Dans les discussions qu’on a en grand groupe, le manque d’animation par moments, je trouve que ça pêche un peu ! Dans ces discussions-là, ça part vite en ping-pong alors qu’en petits groupes, ça permet de plus recueillir les avis de tout le monde en fait parce qu’au final sinon la discussion elle file assez vite !”, T.*

Échanger en petits groupes permet de libérer la parole mais serait également un levier pour atténuer certains mécanismes de domination :

*“J’ai remarqué que certaines personnes, dont moi, parlaient beaucoup plus que d’autres et ça ne veut pas forcément dire que l’on a plus de choses à dire. Mais que par nos caractères, notre éducation, nos métiers et nos conditionnements sociaux, certains sont plus à l’aise que d’autres à s’exprimer en groupe. J’ai bien conscience de ça et pour limiter cette domination des moins réservés on va dire, il faudrait instaurer un temps d’échange à trois ou quatre maximum à chaque séance pour que chacun puisse avoir l’occasion, sans l’obligation, de parler.”, K.*

## → Des prises de décisions par consensus

Pour prendre des décisions en prenant en compte tous les membres du groupe, le CLAC a fait le choix d'opter en premier lieu pour le consensus, puis pour le consentement<sup>9</sup>, pour enfin finir par le vote si la décision par consensus et consentement reste impossible. Ce processus de prise de décision est également utilisé par le comité citoyen de Montpellier, qui est le pendant du CLAC dans leur expérimentation.

- **La recherche du compromis pour arriver à un accord général !**

Arriver à un consensus implique de faire le tour du sujet en question, de le malaxer en le prenant sous tous ses angles afin d'être assuré que la décision qui sera prise conviendra à l'ensemble du groupe. Une participante témoigne alors de cet effort partagé qui est fait au sein du CLAC :

*“Elle était toujours là pour nous faire réfléchir et elle faisait le contrepoids de notre consensus à tous alors que tout le monde était d'accord. Elle nous faisait voir des choses qu'on n'avait pas forcément vues et donc elle jouait ce rôle de contre-balance. Et en fait il y a toujours quelqu'un qui veut bien endosser ce rôle qui n'est pas forcément le sien pour essayer de nous faire disputer tout ça !”, I.*

Prendre le temps d'expérimenter, qui est un argument important pour le CLAC, favorise aussi ce processus de prise de décision qui nécessite souvent de longs moments de discussion :

*“On a mis en place des outils pour ne pas couper la parole, on est écouté et entendu, on arrive à prendre des décisions ensemble. Si quelqu'un n'est pas d'accord avec le sujet, je pense qu'on a toujours pris le temps pour en discuter. Donc je pense que la démocratie fonctionne plutôt pas mal parce que tout le monde est écouté et on arrive à prendre des décisions ensemble sans mettre qui que ce soit de côté, à part ceux qui ne sont pas là”, M.*

- **Des points de vigilance à avoir !**

Il est arrivé que des décisions importantes soient prises avec un groupe restreint, simplement par le fait qu'il y avait peu de monde lors de la réunion. La question de la légitimité à accorder à la décision même si elle a été prise par consensus a ainsi été soulevée, tout comme le besoin de penser la place qui est faite aux potentiel.le.s absent.e.s.

*“Bon il y a eu des moments où il y a eu un petit creux et moi ça me pose problème qu'on puisse être amené à discuter de choses et que tout le monde ne soit pas là pour l'entendre même si heureusement, on a les comptes rendus ! Mais il faut quand même un certain nombre et une certaine régularité. Moi, je sais que j'ai été absente deux ou trois fois en juin et bien finalement, ça me pèse et il y a des choses où si j'avais été là, j'aurais pas voulu que ça se passe comme ça. Donc on parle de consensus et bien je me suis sentie un peu lésée par rapport à ça !”, F.*

---

<sup>9</sup> La décision par *consensus* signifie que la décision est validée si tout le monde la soutient même si une part d'abstention peut être tolérée, alors que dans la décision par *consentement* la proposition est validée si aucun membre n'oppose d'objection raisonnable.

Aussi, prendre des décisions au sein d'un groupe qui se ressemble globalement est une autre interrogation qui s'est posée, voyant par là un acte d'assentiment plutôt qu'un consensus :

*“On s'écoute beaucoup et du coup, je pense que c'est une des raisons aussi qui fait que ça avance bien et que ça a bien pris entre nous. Mais je me dis quand même qu'il y a beaucoup de gens avec des caractères différents qui ne sont pas dans le groupe à discuter. On a des avis divergents, évidemment, parce qu'on n'est pas tous pareil, forcément, heureusement ! Mais quand même, il y a peut-être pas énormément de contradictions et c'est plus facile de tomber d'accord tous ensemble parce que les gens s'écoutent et essaient d'assimiler un peu ce que l'autre dit. Mais là, je pense que pour le moment c'est facile en fait et qu'après en ouvrant le groupe à d'autres personnes je pense que ce sera peut-être un peu plus compliqué mais c'est ça aussi l'enjeu de la démocratie”, T.*

Enfin, des participant.e.s interpellent sur le fait que si certain.e.s n'osent pas exprimer leur opinion lorsqu'il va à l'encontre de l'avis général, la décision relèverait alors moins d'un consensus que d'un certain conformisme par complaisance. Ainsi, la prise de décision par consentement plutôt que par consensus serait finalement à privilégier.

*“Je pense qu'il ne faut pas sous-estimer le fait que quand il y a une sorte de consensus, c'est hyper dur de prendre la parole et de dire que moi je ne suis pas d'accord, surtout si on est pressé par le temps. Je pense que tout le monde n'est pas forcément à l'aise à faire ça. Et du coup, je trouve ça intéressant de faire en sorte que tout le monde s'exprime sur des sujets importants !”, K.*

### → Des groupes de travail pour avancer dans les réflexions

Pour faire progresser les différents chantiers nécessaires à l'élaboration du dispositif de conventionnement et par la suite de la caisse, plusieurs groupes de travail se sont constitués à partir du printemps 2023. On trouve alors :

**Le groupe de travail “distributeur.ice.s”** : il a pour but de faire un état des lieux des distributeur.ice.s (du producteur en vente directe jusqu'au commerçant) qui existent à Cadenet et d'aller à leur rencontre pour réaliser des entretiens avec eux/elles afin de mieux comprendre les réalités de leur métier et leur parler de l'expérimentation autour de la SSA.

**Le groupe de travail “fonctionnement économique/monnaie”** : il a pour but de penser le temps d'expérimentation de la carte SSA, le nombre de personnes qui en auront l'usage, le montant de la carte et le type de monnaie à utiliser pour son fonctionnement, la proposition d'une cotisation pour les participant.e.s, etc.

**Le groupe de travail “expérimentateur.ice.s”** : il a pour rôle de réfléchir à la composition du panel pour recruter les futurs usager.e.s de la carte, à la manière de les recruter, à leur intégration au sein du CLAC, à l'engagement qui leur serait demandé, etc.

Le fonctionnement de ces groupes de travail a été pensé en amont, notamment au moment de la rédaction des statuts de l'association. Ainsi, toujours dans cette poursuite d'un idéal démocratique, les participant.e.s à ces groupes ne peuvent pas prendre de décisions en leur sein. Ils/elles ont vocation à présenter les propositions qui auront émané au sein des travaux de groupes, lors des réunions en plénière du CLAC, moment où sont prises les décisions. Aussi, les sujets sur lesquels travaillent les groupes sont convenus au départ par le CLAC.

Les membres du CLAC témoignent de l'importance de l'existence de ces groupes de travail pour faire avancer l'expérimentation mais aussi de se prémunir des enjeux de domination qui pourraient survenir, via différents gardes-fous.

- **L'intérêt de mettre un cadre**

*"Je pense qu'il faut vraiment que ces groupes soient là à côté, pour pouvoir creuser certaines questions. On a parlé alors de groupes de travail avec des mandats pour discuter de certains trucs et qu'ils prennent très peu de décisions ou les seules décisions qu'ils sont capables de prendre, c'est des décisions où il a été dit avant, vous pouvez décider de ça sans le CLAC. Et si tu connais le périmètre dans lequel t'es libre d'agir et le périmètre où t'as besoin de demander à l'ensemble du groupe... Si ça c'est défini, je pense qu'il y a pas de problème, au contraire !", V.*

- **Diffuser l'information et faire preuve de transparence**

*"Il faut faire attention aux enjeux de domination qu'il peut y avoir si tu commences à développer des affinités dans ces petits groupes car t'as de l'information qui est créée en plus et du coup, c'est la question de l'information : qu'est-ce que t'en fait, est-ce que tu la gardes pour toi ? Et à ce moment-là, il y a un déséquilibre et ça crée de la domination. Mais si tu rends accessible cette information et que tu dis qu'elle est là, ça minimise le risque de perdre les gens !", K.*

*"Il y a un enjeu à restituer complètement ce qui a été fait pour que ça redevienne horizontal, pour que ça redevienne un truc de groupe. C'est juste que le groupe de travail a donné quelques avis parce qu'ils ont réfléchi mais après rien n'est figé ! Dans notre groupe fonctionnement économique, ce qu'on va trouver dans nos recherches, le but c'est vraiment de faire un exposé clair et dispo pour tout le monde et que chacun s'en serve après quoi." T.*

- **L'ouverture des groupes et leur malléabilité**

*"Il faut que la thématique des groupes de travail soit avec un enjeu pas trop important et qu'il ne dure pas trop longtemps, pour faire des choses de manière à avoir un turn-over suffisant. Comme ça, si quelqu'un veut rejoindre un groupe, que ça soit possible ! Il faut qu'on puisse intégrer un groupe quand on veut, pour que ça donne envie aux gens de venir. Et ça laisse la possibilité de se dire, ah ben moi, je suis pas tout à fait d'accord sur comment ils font, ben je vais venir pour donner mon avis. Bah voilà, c'est très ouvert, c'est pas du cloisonné !", F.*

### C. Le lien avec le collectif SSA et les autres expérimentations locales

La première rencontre du CLAC avec le collectif SSA a eu lieu lors des rencontres nationales au mois de février 2023, à Peyrolles dans les Bouches-du-Rhône. Le CLAC était alors le groupe hôte pour ces rencontres. Depuis, deux autres rencontres nationales se sont déroulées et le collectif SSA a évolué, il s'est même reconfiguré en fusionnant avec le collectif des dynamiques locales. Ce dernier représentait l'ensemble des initiatives locales, en d'autres termes, les groupes qui mènent des expérimentations.

Ainsi, les réflexions des membres du CLAC, présentées dans les témoignages mis en avant dans cette partie, ont pu être renouvelées entre temps. Elles reflètent en tous cas leurs visions au cours de l'année 2023.

#### → Prendre conscience de faire partie d'un réseau

Ces rencontres avec le collectif SSA ont apporté au CLAC une nouvelle perspective, celle de faire partie d'un maillage déjà existant :

*“Je pense qu'on s'est saisi de la question au niveau local avec ce qu'on a eu et là d'intégrer le collectif SSA, ça rajoute quelque chose, t'as l'impression que t'es inclus dans un mouvement, dans un truc un peu plus grand. Ça rajoute une autre dimension au truc dans le sens où on est dans un processus et on s'inscrit dans un réseau, ce qui est motivant !”, T.*

*“Personnellement, j'ai eu l'impression qu'après c'était pas comme avant ! On a pris conscience qu'il y a du monde, qu'on n'était pas tout seul à Cadenet, enfin je sais pas, ça a changé les choses...”, F.*

Considérer le CLAC comme faisant partie d'un collectif plus large pose désormais la question de l'implication à avoir vis-à-vis de celui-ci mais aussi du positionnement du CLAC lorsqu'il y a des décisions à prendre au sein du collectif.

*“Être dans le collectif SSA implique d'autres questions pour le CLAC et donc du temps en plus. Mais je pense que c'est nécessaire de le prendre dès lors que la construction du collectif SSA avec sa nouvelle structuration, ça implique de se positionner en tant que groupe, en tant que CLAC et donc il faudrait avoir des temps pour discuter de ça parce qu'après des questions qui seront posées au niveau national auront un impact au niveau local”, K.*

L'équipe d'animation, active au sein du collectif SSA, a bien conscience du temps et de l'investissement que cela va demander au CLAC s'il veut participer activement. Il sera d'ailleurs intéressant d'observer et d'analyser la place que va prendre le groupe dans le collectif SSA, au fur et à mesure de l'avancée de l'expérimentation.

*“Dans les semaines qui ont suivi, il y a eu un élan pour participer plus aux discussions du collectif. Mais comme pour l'animation, cet élan était peut-être trop précoce par rapport au temps nécessaire à un bon investissement, notamment vu le nombre de mails qu'il y a à traiter !”, E.*

## → Se connecter et s'enrichir entre groupes des expérimentations locales

Les rencontres nationales permettent, entre autres, de faire connaissance entre différents groupes qui portent des expérimentations localement et ainsi échanger, confronter les expériences et s'enrichir les uns des autres.

*“Le collectif SSA ce qu'il fait, c'est qu'il rassemble tous les collectifs locaux et ça c'est un truc en or ! Montpellier, on travaille avec eux, ils nous donnent des pistes sur toute la partie informatique. On a plein d'idées qu'on partage entre les collectifs locaux, et ça c'est du concret, il est en travail !”, V.*

*“On voit qu'on s'en nourrit, c'est riche et je vois l'intérêt d'aller piocher dans tous les outils qu'il peut y avoir, ceux qu'utilisent les autres expérimentations. Je vois l'intérêt de ne pas réinventer la roue à chaque fois et donc de voir ce qui se fait et que les gens soient informés. C'est bien de savoir ce qui a déjà été fait pour s'en inspirer et être force de proposition et être plus efficace en quelque sorte !”, K.*

*“C'est super chouette d'avoir un lien et ce sera chouette à l'avenir quand tout aura un peu commencé un peu partout d'avoir des retours de tout le monde, d'avoir des retours sur les difficultés, sur ce qui a bien marché aussi, sur les différentes manières de faire, ça c'est chouette pour nous inspirer. Et dans toutes les initiatives qu'on trouve, il y en a beaucoup, en tous cas j'ai l'impression, qui ont vraiment à coeur le côté démocratique autant que nous au CLAC. Et ça, ça me reconforte quand même parce que sinon s'il y avait que des gens qui voulaient conventionner Carrefour et décider vite pour les autres, ça m'aurait fait flipper quoi !”, T.*

## → Apprendre des nouvelles pratiques et apporter son expérience aux autres

Les différents ateliers qui se sont déroulés pendant les rencontres ont permis à certain.e.s membres du CLAC d'appréhender d'autres manières de faire et de se nourrir d'une certaine émulation collective.

*“Les débats volaient très hauts quand même, dans l'atelier rapport de force, il fallait suivre ! Il y avait plein de choses à prendre, l'animation, l'organisation...”, D.*

*“Je me suis sentie parfois déphasée car j'ai un parcours scientifique avec une approche de sachant, mais du coup j'ai beaucoup apprécié les outils d'éducation populaire. Et sur certains ateliers, on a avancé pour la mise en place d'outils !”, F.*

*“Les ateliers sur la démocratie étaient très intéressants, les différentes manières de voir les choses sont sorties au fur et à mesure”, A.*

Mais cet apprentissage ne s'est pas fait à sens unique car le CLAC a été vivement sollicité pour partager ses réflexions, nourries des enseignements qui ont déjà pu être tirés de l'expérimentation.

*“Les claquistes qui étaient présent.e.s à Peyrolles ont pu participer à ces discussions et ça a permis de leur donner aussi confiance sur ce qu’elles étaient capable d’affirmer. Que ce qu’ils faisaient à Cadenet étaient observé et que leurs opinions pouvaient participer à complexifier et enrichir les discussions notamment sur les questions de fonctionnement démocratique. Que leurs apprentissages étaient utiles pour eux pour prendre des positionnements et qu’ils pouvaient apporter aux autres !”, E.*

### → Un fossé entre ceux/celles qui pensent et ceux/celles qui expérimentent ?

Un autre point qui a été soulevé au sein du CLAC est celui de la possible déconnexion du collectif SSA avec les expérimentations locales, dans le sens où il y aurait le groupe qui conceptualise la SSA et celui qui l’expérimente.

*“Le collectif SSA a aidé quelque part à lancer ce projet et qui du coup a ruisselé dans toutes les petites communes pour que ça devienne quelque chose de concret. Mais moi j’ai du mal à me placer dedans, je pense que c’est vraiment un groupe d’intellos et je ne peux pas me sortir ça de la tête ! Ça rentre trop dans la philosophie, c’est un jugement mais j’ai l’impression que ces gens, ils ne vivent pas la Sécurité sociale de l’alimentation, ils ne la vivent pas en réel, ils la pensent mais ils ne la vivent pas !”, V.*

Il est à noter que cette vision a été exprimée alors que la fusion du collectif SSA avec celui des dynamiques locales venait tout juste de se faire ; par conséquent ce sentiment est possiblement différent dorénavant, comme le montre le témoignage ci-dessous :

*“Pour ce qui est de ma vision du collectif national, il me semble qu’elle évolue avec le temps et avec l’évolution du collectif qui rassemble de plus en plus de “gens de terrain”!, G.*

En effet, avec le regroupement des deux collectifs, les rôles sont davantage partagés au sein du collectif SSA et les expérimentateur.ice.s des initiatives locales prennent désormais part aux débats et aux prises de décisions.

*“Je suis content que des débats avec des nouvelles personnes aient eu lieu dans ces rencontres ! Et pour moi, le projet est beaucoup moins tenu par quelques sachants, il est beaucoup plus partagé, d’ailleurs la création de nouveaux groupes de travail pour avancer sur des sujets le montre !”, E.*

Enfin, comme nous l’avons stipulé, la confiance grandissante du groupe lui a permis de s’affirmer en faisant des choix et en donnant des orientations à l’expérimentation ; ce qui devrait aussi contribuer à réduire le fossé entre les “penseur.euse.s” et les “expérimentateur.ice.s” mais encore entre ceux/celles qui ont de l’ancienneté au sein du collectif et ceux/celles qui arrivent.

*“Je me dis qu’aujourd’hui les claquistes sont assez fort.e.s dans leurs positions ou affirmations pour avoir envie d’en débattre avec d’autres et même je me dis qu’ils ont certaines pratiques ou actions qu’ils ont envie de défendre face à d’autres positionnements réformistes ou technicistes, à l’intérieur du collectif SSA !”, E.*

## 3.2 L'élaboration du dispositif de conventionnement

### A. Rêver ensemble un système alimentaire durable

Pour entamer les réflexions sur le dispositif de conventionnement, l'équipe d'animation a proposé au CLAC d'imaginer dans un premier temps quel serait le système alimentaire de leur rêve pour Cadenet et ses alentours, d'ici 30 ans. L'idée étant ensuite de concevoir les différentes étapes par lesquelles il allait falloir passer pour y arriver, et ce à travers notamment le conventionnement des acteur.ices de la chaîne de l'alimentation.

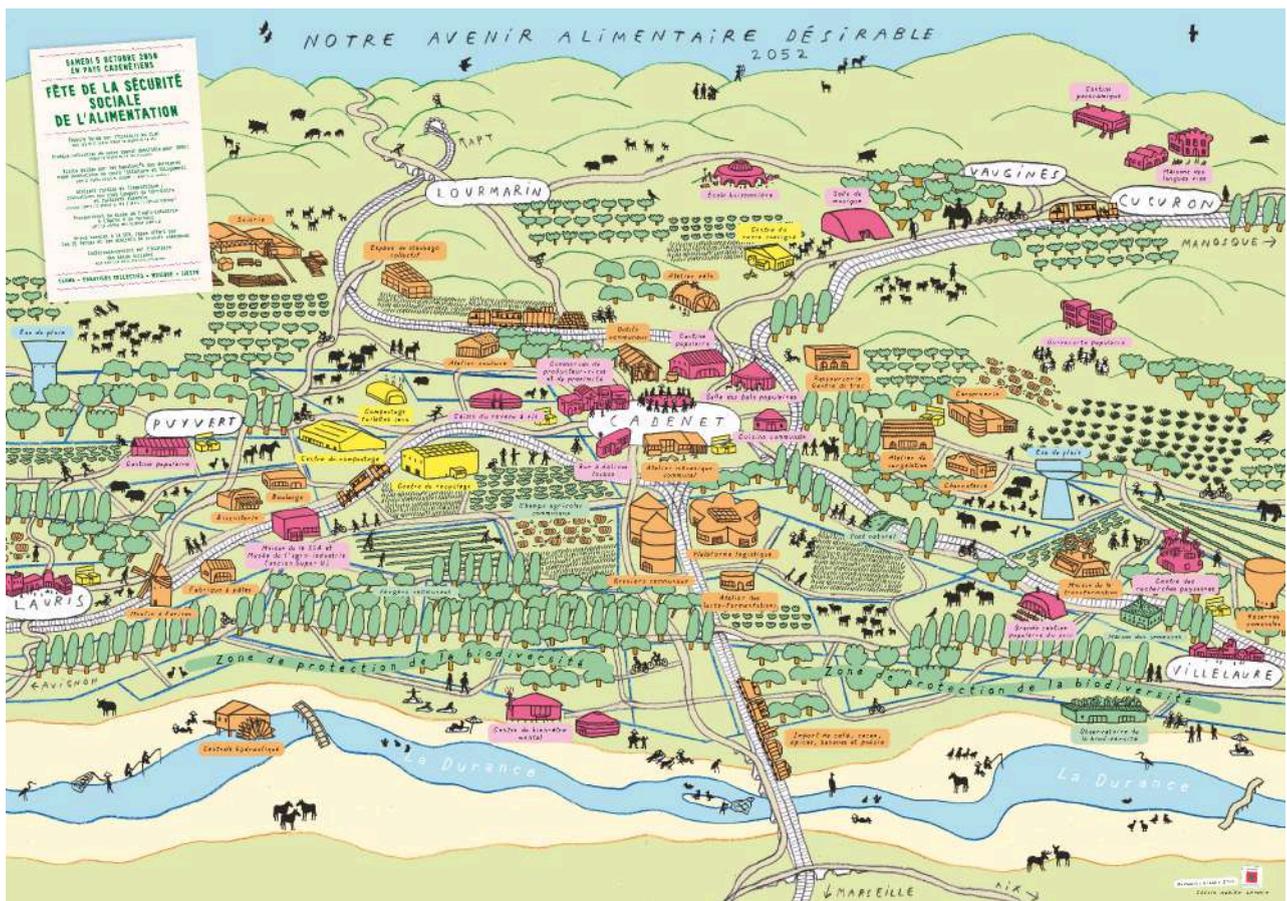
Pour se faire, au cours de plusieurs séances, les participant.e.s se sont répartis en petits groupes pour faire émaner ce rêve qui s'est traduit *in fine* par une fresque de l'alimentation rêvée pour Cadenet, en 2052. On retrouve dans cette dernière, les différentes thématiques développées au cours des réflexions, telles que : l'accès à la terre, les infrastructures, santé/qualité de vie, environnement/biodiversité, économie/commerce, emploi/conditions de travail, relations sociales, éducation/formation, gouvernance. Les nuages de mots ci-dessous, reflètent pêle-mêle les divers sujets qui ont été abordés à travers ces thématiques.



→ La fresque de l'alimentation rêvée pour Cadenet, en 2052 !



La fresque a d'abord été créée schématiquement sur papier lors d'ateliers de groupe, puis elle a été modélisée et dessinée par Adrien Zammit, en octobre 2023.



**Légende des couleurs :**

- En orange : là où l'on travaille et ce qui sert à la logistique ;
- En rouge : là où s'apprend et se pratique le politique, la vie collective, la fête et les repas... ;
- En jaune : ce qui touche aux « déchets » (bacs compost, centre de recyclage...).

- **L'importance de rêver ensemble !**

« Quand on est en train de construire un projet, la routine revient et pour s'en extraire, il faut se rappeler notre rêve ! », Pinar Selek<sup>10</sup>.

La confection de la fresque a permis au CLAC d'ouvrir le champ des possibles pour se représenter le système alimentaire en 2052 sur le territoire de Cadenet et par ailleurs de construire un rêve en commun, étape essentielle pour agir ensemble par la suite.

*“D’être dans la construction de quelque chose qui est à contre courant même si c’est lointain, d’être dans une proposition positive plutôt que d’être en réaction négative, c’était ça le travail de la fresque et ça fait du bien d’être dans de la création collective !”, E.*

*“Moi j’ai trouvé que c’était intéressant parce que ça a vraiment été hyper fertile, on a vu hyper large et je pense qu’on aurait pu en parler pendant longtemps ! C’était une arborescence d’idées et c’était hyper riche !”, Y.*

*“Je crois que la fresque a permis d’aller progressivement dans le vif du sujet et que ça a permis une bonne cohésion. Je pense que c’était vraiment bien que ça se soit passé comme ça, avec les étapes où on continue à apprendre à se connaître, on rêve ensemble, vraiment je pense que c’est moteur si on veut changer quoi que ce soit. Pour qu’on commence à prendre nos marques, il faut rêver ensemble et après ça ben on peut aller loin en fait, quand on sait qu’on a des rêves en commun !”, T.*

- **Converger vers une vision commune du système alimentaire rêvé ?**

Cet ouvrage collectif, créé au bout de trois mois, a suscité une meilleure interconnaissance entre les membres du CLAC mais il leur a aussi et surtout permis de commencer à s’accorder sur une vision commune du système alimentaire rêvé.

*“L’idée c’était de passer de ressentis individuels par le processus d’apprentissage à la mise en commun de nos idéaux mais en essayant d’inclure les différentes manières de penser ! Ça a permis de voir ce que l’autre apportait, ce qu’il mettait dans cette initiative. C’était de se dire vers où on va en fait ?”, K.*

Le groupe a ainsi pu réaliser que même si les représentations de chacun.e se rejoignent sur certaines approches, elles divergent également sur d’autres points de vue.

*“Moi j’ai trouvé que lorsqu’on mettait en commun nos réflexions après avoir été en petit groupe, j’avais l’impression qu’en fait, on disait la même chose à chaque fois ! Franchement, il y avait vraiment plein de choses qui revenaient à chaque fois, comme du pâturage tournant pour entretenir les espaces verts, plein de petits trucs qui étaient communs à tout le monde en fait. Et moi, ça m’a fait du bien du coup de me projeter dans des idées comme ça !”, T.*

---

<sup>10</sup> Phrase relevée lors de son intervention sur la démocratie participative pour le CLAC, le 1er juin 2022.

*“Ça m'a fait me rendre compte qu'on n'était pas tous au même niveau de ce qu'on voudrait dans 30 ans, qu'il y avait des petites différences. Il y en avait qui revenait au moulin, un autre qui voulait son usine de raviolis... et c'est vrai qu'à ce moment-là, y en a un qui a dit, ah mais moi je ne veux plus d'usine ! Oui mais quand même il va falloir produire en masse !? Donc ça a permis de se poser plein de questions et je pense que c'est un bon outil à réutiliser ! La fresque a fait prendre conscience qu'on était vraiment à des niveaux différents de ceux qu'on voyait dans l'avenir. Comment projeter ?”, I.*

*“Elle est bien notre fresque mais le territoire dessiné il ne peut pas nourrir tous ses habitants. Les liens vers l'extérieur doivent être pensés et la solidarité avec les villes aussi, comme Marseille. On est pas obligé de tout avoir sur notre territoire, on peut aussi importer ce qu'on a pas ! Et inversement, il faut qu'on prévoit de produire des choses qui seront exportées du territoire, qu'on voit plus large que notre petit territoire !”, V.*

- **Un manque de réalisme ?**

Comme nous venons de le voir, rêver en commun le système alimentaire souhaité pour son territoire dans un avenir à moyen/long terme, a été vu comme un exercice utile sur différents plans. Toutefois, les réflexions qui en ont émané, ont pu être perçues par certain.e.s comme trop déconnectées de la réalité et par conséquent inapplicables. Un équilibre serait alors peut-être à trouver entre le rêve et le besoin de concret.

*“L'histoire de l'alimentation rêvée en 2050, alors là à la fois bon, je comprends, mais en même temps, c'était complètement du rêve ! Quand tu connais un peu les systèmes alimentaires, qu'on a quand même appris l'année dernière hein. On avait l'impression d'aller dans du rêve et moi j'aime bien croiser le rêve avec la réalité, si tu veux. Pour moi, dans un projet, il y a toujours la vision et le programmatique, les deux niveaux. Et là, je trouve qu'on partait dans une vision complètement hors sol ! Il faut quand même qu'on appuie notre rêve, même s'il y avait l'idée qu'après on retourne à la réalité. Mais ce rêve, pour moi, c'était presque trop idéologique, voilà !”, A.*

Aussi, il a été pointé du doigt le travail intellectuel nécessaire pour la conceptualisation de cette fresque ; ce qui peut ne pas mettre tout le monde à l'aise. Ce point de vigilance avait d'ailleurs déjà été exprimé concernant l'apprentissage en commun (phase 1 de l'expérimentation). Reste alors à trouver un savant équilibre entre la pensée et l'action.

*“C'est quand même relativement intellectuel de faire une fresque pour dessiner ce qu'on a envie et donc ça ne peut pas convenir à tout le monde, ce qui me dérange. Mais en même temps, partir sur des trucs concrets pour partir sur du concret, je trouverai ça dommage de ne pas creuser du fond ensemble. J'ai pas le résultat de l'équation quoi !”, E.*

## **B. Construire un dispositif de conventionnement**

### **→ Passer de l'idéal au concret !**

Après avoir passé du temps à apprendre ensemble, à écrire le manifeste et à réfléchir au système alimentaire idéal, une année s'est écoulée. Le groupe a alors ressenti le besoin d'entrer davantage dans le concret de l'expérimentation, à savoir le dispositif de conventionnement. Toutefois, ces différentes étapes préalables ont été perçues comme nécessaires pour pouvoir l'élaborer.

*“Pour moi la phase d'apprentissage elle était super importante pour avoir un vocabulaire commun et avoir des bases communes et on y revient de temps en temps sur des petits trucs, enfin c'est dans nos communs. Elle a permis de faciliter le débat quand même, les discussions, nos argumentations. Et le système alimentaire quand je vois à quel point c'est compliqué, peut-être que pour penser le conventionnement, si on n'avait pas eu cette base-là, on serait parti directement sur juste les producteurs et les distributeurs et puis les transformateurs ça passait à l'as ! Et puis ça a servi parce qu'on a repris de suite le modèle de conventionnement de la Sécurité sociale, enfin on les a très vite comparés, quoi ! Mais par contre le dispositif qu'on a mis en place, pour moi c'est du défrichage, on part de rien, on arrive dans la jungle là !”, G.*

*“Avec la fresque, il y avait l'idée de faire une sorte de rétroplanning à partir de 2052, date à laquelle on aurait atteint l'idéal vers lequel on veut aller. Et du coup, faire une sorte de cheminement jusqu'au présent, en se disant quelles sont les étapes pour arriver à cet objectif. C'était une sorte de point de départ en partant du futur et je pense que c'était une première étape pour se mettre au travail sur le dispositif de conventionnement ! Car quand on s'est mis à parler des critères de conventionnement, on savait un petit peu où est-ce qu'on voulait aller ! Donc la fresque a été comme une porte d'entrée !”, F.*

À travers la conception du dispositif et des critères de conventionnement, le groupe s'est alors questionné sur les enjeux à prioriser pour arriver à ce système alimentaire rêvé mais aussi les possibles leviers pour le voir en place un jour.

*“On construit un rêve, un système alimentaire, le territoire alimentaire rêvé ! C'est pas celui d'aujourd'hui et donc pour y arriver, quels besoins concrets on a ? Je pense qu'il y a deux choses importantes à questionner. Le territoire : ce qu'il y a et ce qu'on veut. Et donc comment on passe d'aujourd'hui à demain avec le changement climatique ? Et le conventionnement : par quel bout on le prend ? Aller voir les acteurs du territoire que ça concernerait pour voir comment on pourrait le mettre en place avec eux ? !”, M.*

En l'absence de méthodologie préalable et de recul suffisant vis-à-vis des autres expérimentations, il n'a pas été aisé pour le CLAC de savoir par quel bout attraper cette affaire de conventionnement. L'équipe d'animation a alors proposé de mettre à la réflexion la création d'une cantine qui serait “conventionnée SSA”. Cette proposition a été vue comme un bon moyen d'établir la sécurité sociale de l'alimentation sur le territoire mais un projet trop lourd à mettre en place par le CLAC seulement. Cela impliquerait des questions

logistiques importantes, mais aussi une sollicitation élevée en termes de bénévolat. Par ailleurs, les quelques séances dédiées au sujet de la cantine ont permis au groupe de se raccrocher à quelque chose de concret pour commencer à penser le dispositif de conventionnement.

*“Même si finalement l'idée de la cantine était plus un objet intellectuel pour réfléchir autour du conventionnement, c'était très intéressant de partir de ça car ça permet de penser à comment recollectiviser notre alimentation sur un territoire et ça permet de tout englober, de la production à la consommation !”, T.*

*“Avec l'idée de cantine, ça permettrait d'assurer les besoins de première nécessité, manger, et en plus d'amener au fur et à mesure les gens vers de la meilleure nourriture ! En tous cas on voit qu'on a besoin de s'appuyer sur quelque chose de réel ! La pharmacie serait la cantine, les indemnités journalières en cas de maladie seraient le droit de bien manger à la cantine !”, A.*

Enfin, pour pouvoir passer à l'action, il est intéressant de mettre en avant que le CLAC considère le dispositif de conventionnement comme quelque chose en construction, qui ne sera ni parfait, ni immuable une fois mis en place, et en ayant constamment pour fonction d'arriver un jour au système alimentaire rêvé pour le territoire.

*“Je pense qu'effectivement, il faut être un peu pragmatique à un moment donné. C'est trop compliqué là, le système idéal, il est faisable dans très très longtemps et nous, il faut avancer. Il faut commencer un peu à mettre en place des choses même si c'est boiteux au début et que ça va nécessairement bouger par la suite ! Donc c'est surtout se dire que ce n'est pas figé, qu'on commence et que ça va évoluer. Et que ça, ça rassure par rapport à ce qu'on aura “dégradé” sur le démarrage, par rapport à notre idéal !”, Y.*

*“Si on reste trop dans la réflexion, à un moment on mouline du vent ! Pour moi, quand on présente pourquoi on a choisi ça, on dit, là il y a un truc où on n'est pas d'accord mais juste fallait qu'on avance. Et quand on parle d'expérimentation, on est là-dedans. Pour moi, c'est aussi important de dire pourquoi on a fait ces choix-là”, E.*

### **→ Différentes étapes pour penser le dispositif de conventionnement**

Plusieurs mois ont été nécessaires pour établir une ébauche du dispositif de conventionnement. Pour se faire, le CLAC a utilisé différentes méthodes pour penser les critères de conventionnement. Celles-ci étaient parfois proposées par l'équipe d'animation ou bien émanaient des membres du CLAC, suite aux avancées ou a contrario aux butées auxquelles ils étaient confrontés dans les réflexions. Il est alors judicieux de décrire, dans une approche réflexive, tous les revirements qui ont été utiles pour arriver à une première proposition. Et ce, tant pour permettre au groupe de prendre de la hauteur sur l'expérimentation, que d'en tirer des enseignements à transmettre. L'importance de mettre l'accent sur le processus est aussi un paramètre qui est partagé par le CLAC.

*“Je pense que la richesse de notre travail réside autant dans la méthodologie que dans les critères qui en sortiront. Il faudrait décrire le processus de réflexion, reconnaître les angles morts, les limites et nos contradictions ! Je trouve ça aussi important de dire qu'est-ce qui n'a pas marché pour nous et pourquoi, que de montrer là où on en est arrivé et quels sont nos choix actuels !”, K.*

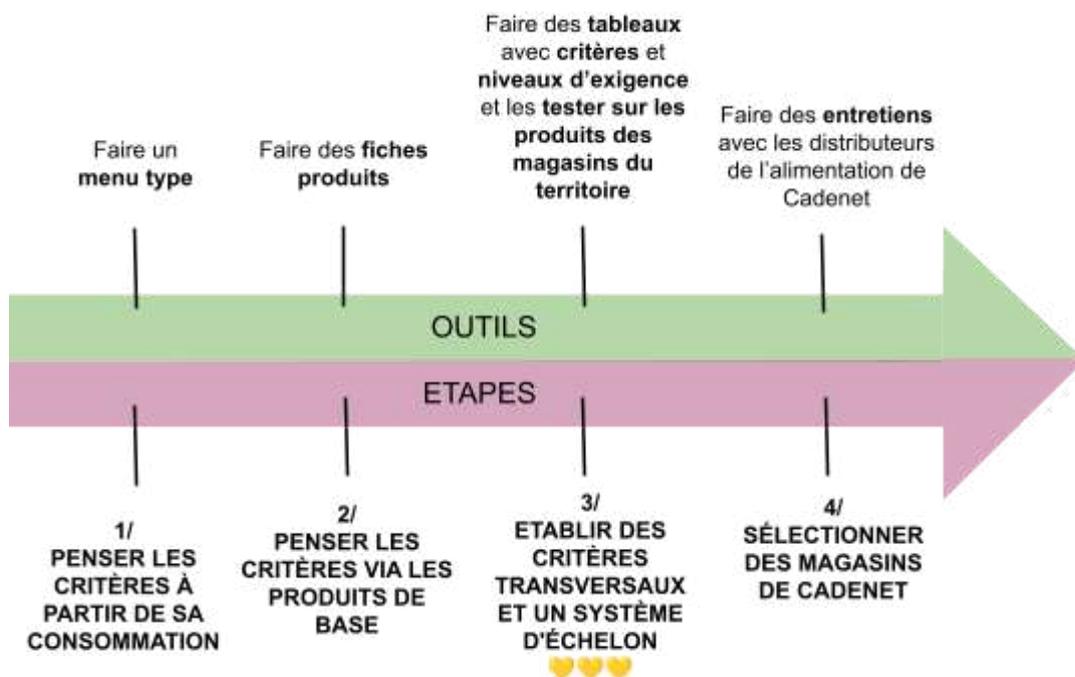
Quatre étapes significatives sont à décrire pour montrer le processus d'élaboration du dispositif de conventionnement. Elles se sont succédées et correspondent à différents stades de réflexion du groupe. Certaines ont d'ailleurs été abandonnées, peut-être à tort aux dires de certain.e.s, avant même d'aller au bout de ce qui avait été proposé.

*“Quand on a commencé à réfléchir au dispositif de conventionnement, par moments on a pris des virages mais peut-être que c'était nécessaire pour expérimenter ! Mais je ne sais pas si on a assez expérimenté à chaque fois pour décider que c'était une impasse !”, F.*

Différentes raisons peuvent alors être avancées, comme le manque de pertinence, les éventuels blocages et impasses, mais encore le décalage entre les réflexions et leur mise en application concrète.

*“C'était logique de passer par toutes ces étapes, c'était normal vu qu'on s'était dit de prendre le temps, il fallait juste avoir la patience. Mais c'est pas un hasard qu'on ne soit pas arrivé au bout de chacune des étapes parce qu'on était dans une idéologie perfectionniste et en même temps on voyait bien la réalité du quotidien !”, A.*

Le schéma ci-dessous présente les quatre étapes en question ainsi que les outils développés pour chacune d'entre elles afin d'approfondir les réflexions pour établir les critères de conventionnement.



- **Partir d'un menu type (étape 1)**

Pour démarrer les réflexions sur quelque chose de concret, l'équipe d'animation a suggéré l'idée de composer un menu complet (voir annexe 3), à partir duquel seraient réfléchis les produits et acteur.ice.s du système alimentaire à conventionner. Cet exercice avait alors pour but de faire ressortir les possibles contraintes, frustrations, et écarts réalisés pour arriver à faire un menu qui serait totalement conventionné SSA. C'était l'occasion aussi d'évaluer les coûts et les modalités d'achats des produits souhaités pour faire le repas afin de se poser la question de l'évolution ou non des critères établis, une fois confrontés à la réalité.

*"C'était intéressant de partir d'un objectif d'achat pour en sortir des critères sinon c'est trop abstrait comme travail ! Et puis on n'est pas obligé non plus de confectionner pour de vrai un repas, ça peut être juste de l'ordre de la projection !", A.*

Les premiers critères de conventionnement qui ont été retenus pour choisir les produits se sont distingués par : - **le respect de la saisonnalité**

- **la disponibilité sur le territoire**

- exigence 1* : local, le moins loin possible

- exigence 2* : région, inclure les zones frontalières en ne se basant pas sur les délimitations administratives

- exigence 3* : France, environ 300/400 km aux alentours

- **le type d'élevage pour les produits d'origine animale**

- exigence 1* : un élevage extensif

- exigence 2* : la surface au sol, sur paille

- **une agriculture biologique ou pratique équivalente si pas de label**

- **les conditions de travail**

Ainsi, en élaborant ces critères, le CLAC a pris conscience que ce menu était centré sur la culture alimentaire du groupe, alors plutôt similaire entre toutes et tous. Il s'est donc posé la question du conventionnement ou non des produits exotiques et la pertinence du label commerce équitable. Bien que cela n'ait pas été tranché, le groupe garde à l'esprit cette vigilance à avoir dans le choix des critères qui doivent être utilisables par tout le monde. Enfin, une autre interrogation a été soulevée quant à la difficulté qu'il peut y avoir pour connaître les conditions de travail derrière un produit.

Ce travail, autour d'un menu type, a été la porte d'entrée pour penser les critères. Après quelques séances, il a été mis de côté au profit de réflexions sur les produits de base qui sont consommés.

- **Partir des produits de base (étape 2)**

La suite a donc été d'approfondir le conventionnement à partir des produits de base pour en tirer des ficelles sur les éléments suivants : santé, environnement (sol, eau, biodiversité), propriété des moyens de production/de transformation/de distribution, conditions de travail, rémunération des producteurs par rapport aux prix du marché, distance, modes de transport, conditions et modes de transformation, emballage, modes de distribution, transparence sur le produit fini, prix, etc.

Pour se faire, les membres du CLAC se sont répartis différents produits<sup>11</sup> à décortiquer afin de réaliser par la suite des fiches produits (voir annexe 4). Cet exercice a alors été vu comme *“vertigineux mais super motivant”* et leur a permis de *“se poser déjà beaucoup de questions sur le conventionnement”*.

*“La tentation d'être exhaustif fait vite des nœuds au cerveau donc il va falloir avancer doucement sans se perdre. En faisant cette fiche produit, il m'est apparu qu'un critère de conventionnement est davantage une question qu'une réponse, à laquelle on répond par des seuils fixés collectivement ! Et ça me semble vraiment important de garder en tête que les critères doivent favoriser les changements en direction de la fresque 2052... Dégrader une belle utopie, est toujours plus simple je trouve !”, A.*

*“A la base, je me rappelle qu'on avait déjà entendu parler de comment avait procédé Montpellier et on n'était pas d'accord. On a eu envie de rentrer dans le dur du sujet, de choisir les produits, d'en discuter pendant des heures et des heures et finir par choisir nos critères. C'était super et très flou aussi, je me souviens de retournement de situations où on se disait ah ben non, on ne peut pas y aller comme ça. On a eu des grosses questions où on était dans le flou, tout en y allant gaiement quand même, ça c'était bien !”, T.*

Tout compte fait, le CLAC s'est aperçu que penser les critères de conventionnement par l'entrée du produit était chronophage et comportait le risque d'évincer la question des lieux de distributions présents sur le territoire. De même, une limite a été relevée quant à la quantité des produits disponibles dans les magasins si les critères établis sont trop fermés.

*“J'ai eu l'impression qu'en réfléchissant produit par produit, on était en train de s'embourber et que ça allait être trop long !”, S.*

*“On était parti sur quelque chose de trop compliqué mais c'était nécessaire de passer par l'étape de faire des fiches produits pour se rendre compte en fait que, ben c'est compliqué de trouver les produits qui réunissent l'ensemble des meilleurs critères dans les magasins !”, M.*

---

<sup>11</sup> œuf / pâtes / beurre / lait / carotte / biscuits / farine / bière / viande / pomme / pain / huile / café / chocolat / fromage / patate / crème soja / sauce tomate / sucre / riz / banane / poisson / viande

- **Etablir des critères transversaux et un système d'échelons (étape 3)**

Ayant conscience que les critères doivent être un minimum applicable aux produits existants sur le territoire pour que le CLAC puisse expérimenter le dispositif de conventionnement dans un temps proche, il a été proposé par l'équipe d'animation de réfléchir à partir du rayonnement des magasins de Cadenet et aux alentours. De cette manière, le CLAC a poursuivi ses réflexions par l'entrée produit mais en se basant sur ce qu'il y a en magasin, ce qui a permis de moins s'éparpiller et d'être plus pragmatique.

Dans l'expérimentation de Montpellier, la décision du comité citoyen a été de conventionner des magasins et non de cibler des produits à l'intérieur de ces derniers. Ce travail est apparu trop compliqué et le comité citoyen n'a pas voulu se donner le rôle de décider quels sont les bons produits des mauvais. Le CLAC a également conscience de la difficulté de la tâche mais souhaite tout de même être plus restrictif afin d'affiner le dispositif de conventionnement.

*“La question de fond est de se dire est-ce que tous les produits peuvent être conventionnables ? Parce que même si dans un magasin, il y a aucun moyen de connaître derrière le produit les conditions de production, on pourrait déjà poser ce qui existe déjà comme label et réfléchir en termes de ce qu'on ne veut pas ! Quel bio on ne veut pas ? Quel magasin on ne veut pas ? Quelles lignes rouges on met ?”, K.*

*“Le parallèle avec la santé serait bien à faire. La pharmacie c'est pas le lieu qui est conventionné mais les médicaments qu'on y achète : idem pour les aliments vus comme des médocs ? Les soignants conventionnés prescrivent certains médicaments et/ou analyses pas remboursés = possibilité idem avec la SSA ? Exemple : les chips à la Bardane pourraient ne pas être conventionnés ?”, S.*

L'idée développée par le CLAC est donc de sélectionner certains produits à conventionner et non tout le magasin, ceci via des **critères transversaux** et un **système d'échelons** d'un coeur (♥) à trois coeurs (♥♥♥), correspondant à différents niveaux d'éthique et par conséquent à différents taux de remboursement.

S'appuyer sur des critères transversaux pour choisir les produits à conventionner dans les magasins rend le dispositif de conventionnement plus optimal, dans le sens où il permet d'englober tous les maillons de la chaîne de l'alimentation, de la production à la consommation.

*“Je trouvais ça dommage qu'on se base au début, que sur le produit puisqu'on cherche à transformer tous les maillons de la chaîne ! Si on veut une combinaison gagnante entre les différents maillons, il faut se poser la question de comment c'est transformé ? Comment c'est distribué ?”, E.*

Pour décider si un produit peut être conventionné, le CLAC a ainsi statué sur :

➤ **Cinq critères transversaux :**

- l'impact environnemental
- l'impact social
- l'impact sur la santé
- l'échelle de grandeur
- l'indépendance vis-à-vis de l'agro-industrie

Afin de mettre en application ces critères pour évaluer les produits dans les magasins, un tableau (voir annexe 5) très détaillé a été créé, rassemblant différents critères transversaux et leurs sous-critères, déclinés sur chaque maillon du système alimentaire, et mentionnant si le produit correspond au "rêve 2052" ou plutôt à un "minimum toléré". Ce tableau n'a pas été utilisé tel quel car jugé trop complexe, pour autant il a constitué une trame pour évaluer l'acceptabilité ou non de conventionner tel ou tel produit. Un nouveau tableau d'évaluation du produit (voir annexe 6) a ainsi été réalisé avec comme points d'attentions : le lieu de distribution, la distance entre ce dernier et le lieu de production, le prix, les critères de choix pour le produit au regard des critères transversaux et les questionnements à se poser en plus.

À travers ces critères transversaux, de nouvelles réflexions ont émergé quant à l'intérêt de valoriser particulièrement un type de produit via le conventionnement. Autrement dit, le CLAC s'est demandé comment faire en sorte que le dispositif mis en place concoure à instaurer un cercle vertueux dans le système alimentaire, à tous les niveaux (bon pour l'homme, bon pour la planète) ? Comment le dispositif peut encourager les acteur.ice.s du système alimentaire d'aller vers du mieux ? Ces questionnements arrivent alors dans la continuité des raisonnements entamés par le groupe, à savoir si un produit coche déjà les cases du "rêve 2052" ou bien s'il coïncide avec le "minimum toléré".

*"Un axe fort dès le début dans notre groupe est d'œuvrer pour un changement du système alimentaire, c'est notre ligne de mire d'arriver à mettre en place un système alimentaire vertueux et résilient. Et donc, c'est se demander comment par nos choix de critères dans le dispositif de conventionnement, on peut tendre vers ce système rêvé ?!", S.*

De ce fait, dans une volonté de changement et d'amélioration du système alimentaire, le CLAC a développé un système de conventionnement sur trois échelons, permettant de placer des sortes de curseurs sur les produits. L'idée étant d'induire les acteur.ice.s de la chaîne de l'alimentation à produire, transformer, distribuer, davantage de produits conventionnés à trois cœurs car remboursés entièrement et donc plus accessible à l'achat.

Le CLAC a ainsi établi différents taux de remboursements selon le nombre de cœurs attribués au produit. Quant au nombre de cœurs, il varie selon si le produit répond à l'un ou aux cinq des critères transversaux.

➤ **Caractéristiques des 3 échelons :**

♥ = **Moindre mal**, permet d'exclure ce que l'on ne veut pas.

Les produits de consommation qui présentent un petit intérêt mais pour lesquels il reste encore une marge de progression pour correspondre au système alimentaire rêvé

= **30 % du produit remboursé**

♥♥ = **Souhaitable**, mais pas optimal.

Les produits de consommation qui présentent un intérêt plus notable mais dont il reste encore une marge de progression (moins par rapport à l'échelon 1) pour correspondre au système alimentaire rêvé (souvent des produits ayant déjà certifications existantes).

= **70 % du produit remboursé**

♥♥♥ = **Transformatif**, ce qui correspond aux attentes du système alimentaire rêvé.

= **100 % du produit remboursé**

Ce système d'échelon, au regard des cinq critères transversaux, a permis au CLAC de construire une grille d'évaluation des produits. Le groupe s'est ensuite réparti dans différents magasins de Cadenet et aux alentours pour tester cette méthode de conventionnement. En est ressorti un tableau (voir annexe 7) regroupant quatre lieux de distribution allant de l'épicerie du village, à la supérette, au magasin bio et au supermarché. Ce premier travail a montré que la plupart des produits dans ces magasins seraient conventionnés à un seul cœur mais aussi que la capacité nourricière sur le territoire de Cadenet est limitée. Par conséquent, le CLAC s'est demandé s'il est préférable de conventionner un produit qui n'existe pas en bio sur le territoire mais avec un type de production à petite échelle, plutôt que le même produit en bio mais qui a fait des kilomètres jusqu'au lieu de distribution ? En somme, vaut-il mieux privilégier le local au bio ? De même, si le type de production ne correspond pas suffisamment aux critères transversaux mais qu'il s'agit du seul produit présent sur le territoire, faut-il l'exclure du conventionnement ? Enfin, il a été soulevé l'intérêt de rajouter comme critère de conventionnement le rapport qualité/prix.

*“En travaillant aussi on s'est rendu compte de la limite du truc, qu'on ne peut pas être aussi exigeant qu'on l'aurait voulu au début et que c'est pour ça qu'on est parti finalement sur les lieux de distribution, pour voir quels produits ils offrent et si on est vraiment capable de commencer avec nos échelons d'exigence un, deux, trois. Parce que c'est aussi une question d'accessibilité. Et puis on peut vite se perdre d'être complètement dans ce truc, d'être trop sur le papier et pas dans la vraie vie en fait, la vraie offre sur le territoire. Et du coup, je pense qu'on allait forcément aboutir aux lieux de distribution au fur et à mesure de l'avancée de notre travail !”, V.*

À la suite de cette première tentative d'établir le niveau d'échelon sur les produits à conventionner dans les magasins de Cadenet, les membres du CLAC ont exprimé la difficulté qu'ils ont eue à déterminer le nombre de cœurs correspondant au produit. Faire cette sorte de diagnostic leur a paru plutôt subjectif alors même qu'ils se sont basés sur des critères communs. Afin de poursuivre plus aisément ce travail, un dernier tableau a ainsi été réalisé (voir annexe 8) à partir duquel il s'agit de noter un produit entre 1 et 10, pour chaque critère

transversal et à chaque maillon de la chaîne de l'alimentation. De cette manière, c'est la note globale qui définit le nombre de cœurs, et donc l'échelon sur lequel se situe le produit, et non "l'évaluateur.ice" du produit.

Conventionner les produits via ce système d'échelon est une méthode qui a fait consensus au sein du CLAC et ce pour différentes raisons. A commencer par le fait que cela permettait au groupe de démarrer la mise en application du dispositif de conventionnement dans le sens où même si les cinq critères transversaux ne sont pas respectés à travers un produit, cela n'empêche pas de le conventionner.

*"Et si on veut prendre en compte le critère des conditions de travail pour mettre les 3 coeurs et ben on ne conventionnerait pas grand monde dans le milieu agricole. Parce qu'au final, il y en a très peu qui respectent la convention collective, en fait ils ne peuvent plus. L'idée des critères, c'est quelque chose à creuser vraiment sur le temps long, mais là il faut faire avec ce qu'on a sous la main quand même si on veut lancer l'expérimentation !", T.*

*"Pour ma part, je vois deux leviers d'action avec ce système, d'une part les échelons de conventionnement permettent en effet de se lancer dans la mise en pratique concrète, d'autre part, les grilles de critères détaillées pourraient servir d'outil de négociation et de progression pour les professionnels qui souhaiteraient être conventionnés et qui devraient s'engager à progresser dans leur conventionnement ! Ça permettrait aussi qu'il y ait suffisamment de produits conventionnés dans un même lieu !", M.*

Aussi, ce système a surtout séduit le groupe pour sa visée transformative du système alimentaire. En effet, l'idée d'échelle sur les critères permet de prendre en compte l'existant mais aussi de proposer des échelons plus disruptifs vers lesquels le système alimentaire pourrait tendre ; toujours dans cette quête d'aller vers du mieux pour un système durable. L'idéal serait donc qu'à terme, il n'y ait plus qu'un seul échelon, remboursé à 100 %.

*"Selon moi il faut garder en tête que c'est le troisième échelon qui est vraiment intéressant pour impulser réellement des nouveaux modèles de production, de transformation. Les autres échelons étant aussi transitoires que nécessaire pour donner le temps aux systèmes alimentaires de changer. Parce que si on se base juste sur l'existant on ne va pas influencer sur le changement de pratiques alors que si on garde l'échelle de 100 % comme un idéal, ça permet de tirer vers le mieux !", T.*

*"La difficulté consiste à proposer des critères transformatifs qui puissent être atteignables. En même temps, si les critères sont trop faibles, ça fera comme un label qui permettra d'attirer une nouvelle clientèle, comme le bio dans les supermarchés. Et pour moi, ça c'est une démonstration de ce qu'il faut éviter ! Le travail revient alors à définir un niveau d'exigence de production en phase avec les moyens et les apports économiques et matériels mis à disposition par la SSA pour les acteur.ice.s de l'alimentation. On peut imaginer différents niveaux, taux de remboursements selon l'exigence des critères !", K.*

Ainsi, une autre raison qui est mise en avant pour défendre ce système à trois échelons, est qu'il permet d'être inclusif tout en étant un minimum restrictif :

*“À travers ce système à trois échelons, il y a une question d'accessibilité, avec l'hypothèse qu'on veut tendre vers du local et plutôt un système bio. Il y a une question de moyens, mais il y a aussi une question d'habitude, une question culturelle... Enfin le bio, ça repousse plein de gens parce que c'est un marqueur social. Et même c'est une question d'accessibilité car si on choisissait l'option, on conventionne que du bio local pour simplifier, c'est certains lieux de distribution et il y a des gens qui ne vont pas là-bas ! Et je pense que ce serait un leurre de se dire parce que tu donnes un peu de thunes à des gens, ils vont changer complètement leurs habitudes de consommation, sachant qu'il y a un facteur temps aussi ! Il y a des gens pour qui le supermarché, c'est un truc où t'as tout qui est regroupé [...] Donc les échelons, ça permet de prendre en compte tout ça, tout en disant on différencie quand même. Et il y a cette idée de porte d'entrée et là, une fois que les gens seront habitués à ce système de conventionnement, peut-être que là ça va permettre de tendre vers quelque chose où les habitudes peuvent changer, peut-être au bout d'un certain temps !”, K.*

*“Je caricature à peine en disant que s'il n'y a pas d'échelons, le risque c'est que : soit on inclut tous les acteurs, et à ce moment-là je ne vois pas comment on va transformer notre système alimentaire, soit on en fait un truc un peu parfait et à ce moment-là, ça reste une sécu pour une certaine classe de personnes qui bouffent déjà bio !”, V.*

Enfin, ce système a pour atout d'apporter de la nuance et ainsi se prémunir de tomber dans les écueils d'une binarité bio/non bio, local/non local, qui seraient loin de refléter les multiples réalités sur le terrain.

*“S'il n'y a pas ces échelons-là, on perd quand même pas mal de réflexions sur le fait qu'il y a plusieurs façons de produire, il y a plusieurs façons de transformer, il y a plusieurs façons de distribuer. Et ça fait que c'est un truc binaire en fait si on n'a pas ces échelons-là. On a un truc ben oui ou non. Oui, vous faites partie du système de conventionnement parce qu'on est d'accord avec votre manière de produire. Ou non, vous n'entrez pas parce qu'on n'est pas d'accord et ça en fait ça ne marche pas parce qu'il n'y a pas de truc parfait déjà !”, E.*

- **Choisir des lieux de distribution (étape 4)**

Une fois ce système d'échelons et de critères transversaux mis au point, il a été décidé de sélectionner certains lieux de distribution à Cadenet dans lesquels des produits seraient conventionnés. L'idée était de démarrer petit pour parfaire le dispositif de conventionnement, mais en ayant en tête de l'ouvrir à d'autres magasins une fois le recul suffisant et les possibles ajustements réalisés.

*“Je trouve intéressant qu'on ait voulu se simplifier la vie en fléchant déjà des magasins et en partant du principe que ce n'est pas parfait mais au moins il y a déjà la phase de test qui est en place. Je trouve très intéressant cet aspect très pragmatique !”, S.*

*“C’était super intéressant de passer par l’étape de réflexion sur les produits de base pour au final se dire qu’on va conventionner des magasins mais en choisissant certains produits et pas d’autres. Et ça me paraît plutôt pas mal, un entre deux qui me paraît assez chouette pour lancer la caisse car à un moment donné il fallait arrêter quelque chose pour commencer à expérimenter”, T.*

Afin de choisir les premiers lieux de distribution avec lesquels commencer l’expérimentation, les membres du CLAC sont allés à la rencontre des acteur.ice.s qui y travaillent. Cette démarche avait une double portée. Il s’agissait à la fois de leur faire connaître la SSA et le dispositif de conventionnement tel qu’il a été pensé mais aussi de comprendre leurs besoins et réfléchir avec eux/elles à comment le mettre en place.

*“C’est important de ne pas leur amener un truc tout ficelé non plus et de coconstruire un modèle commun ensemble ! On a besoin des magasins pour voir quel fonctionnement il serait possible de mettre en place pour eux pour qu’on applique le dispositif de conventionnement. Et pour ça notamment, on a besoin de mieux connaître les systèmes de caisses des magasins pour voir comment ils fonctionnent.”, M.*

Pour se faire, des entretiens (voir annexe 9) ont été réalisés par le CLAC afin d’apporter des connaissances sur la réalité de leur travail et des éclaircissements sur différents aspects. Les données collectées ont alors amené différents éléments de compréhension tels que : les contraintes dans leur travail, la provenance de leurs produits et comment ils sont produits, leurs marges de manœuvre dans leur activité et leurs envies de progression, mais aussi leur idéal dans leur travail.

*“Ces entretiens ont permis d’avoir une idée plus précise du terrain et de continuer à se former. Collecter de la parole, faire parler les gens de leurs réalités a permis de mieux connaître et comprendre les conditions de travail et les systèmes de management par exemple. J’ai conscience du travail qu’il y a derrière mais du coup avoir en tête que ces entretiens serviront à réajuster les critères qu’on a déjà établis avant de mettre en place le système de conventionnement !”, E.*

Trois lieux de distribution ont été sélectionnés à la suite des entretiens réalisés par le CLAC. Leur choix répond à trois objectifs à atteindre à travers le dispositif de conventionnement et le fonctionnement de la caisse.

- **La Bardane** : C’est un magasin de producteur.ice.s. Les produits qui y sont vendus correspondent plutôt à l’horizon 2052 qui est dépeint dans la fresque (production locale, bio, indépendance, pas d’intermédiaire...). Aussi, une partie de la population de Cadenet ne va pas faire ses courses là-bas pour différentes raisons qu’il sera intéressant de creuser par la suite (trop cher, trop éloigné du bourg, la représentation du lieu et du bio, etc.).

→ **L’objectif** en choisissant ce lieu est de le soutenir économiquement et d’y amener des personnes qui n’y vont pas et/ou qui n’y ont pas accès.

- **L'Épicerie Idéale** : C'est un commerce indépendant mais certains produits proviennent du catalogue Casino. Il se situe en cœur de village et a un aspect social car il permet un service de proximité aux personnes âgées, isolées, en situation de précarité et qui ne peuvent pas aller faire leurs courses à l'extérieur.

→ **L'objectif** en choisissant cette épicerie est d'accompagner Charlotte, la personne qui la tient, dans sa volonté d'améliorer ses pratiques d'approvisionnement ; n'ayant pas forcément le temps ou les ressources pour le faire seule. Il s'agirait alors d'identifier les produits sur lesquels il y a une marge d'amélioration et une possibilité d'approvisionnement local.

- **L'AMAP** : C'est la seule AMAP de Cadenet. Les produits (légumes, œufs, pain) qui y sont vendus correspondent plutôt à l'horizon 2052 qui est dépeint dans la fresque (production locale, bio, indépendance, vente directe...).

→ **L'objectif** serait de soutenir économiquement les maraîcher.e.s de l'AMAP et de faire découvrir cet autre mode de relation entre mangeur.ses et producteur.trices à des personnes qui n'y ont pas forcément accès.

#### **POUR RÉSUMER LE DISPOSITIF DE CONVENTIONNEMENT :**

→ Un conventionnement qui porte à la fois sur les **produits** et sur les **lieux de vente** :

- **5 critères transversaux de conventionnement**
- **3 niveaux de prise en charge**
- **3 lieux de distribution "pilotes"**

→ Ces choix sont le fruit d'un long processus de réflexion et de débat approfondis et s'appuient sur :

- **un long parcours d'apprentissage en commun** (5 mois) pour prendre des décisions démocratiquement et en "connaissance de cause".

- la construction d'une **vision commune** de ce que pourrait être l'**avenir alimentaire désirable du territoire de Cadenet à l'horizon 2052**, étant le point de référence pour l'échelle des critères de conventionnement 🍷 / 🍷🍷 / 🍷🍷🍷.

- une longue période de réflexion et de débats de fonds (plus de 6 mois) qui ont conduit le CLAC à **explorer différentes approches, méthodes et voies possibles pour le conventionnement** (réflexion autour de la cantine, du menu type, des produits de base, des critères détaillés et techniques, etc.), avant de les abandonner pour finalement aboutir à ces **cinq critères transversaux**, cette **prise en charge différenciée des produits via le système d'échelons** et l'**alliance avec trois professionnel.le.s conventionné.e.s**.

## → Des débats suscités via le sujet du conventionnement

Au cours des différentes étapes qui ont servi à élaborer le dispositif de conventionnement, plusieurs débats ont animé les discussions. En se demandant quelles intentions avaient le CLAC derrière le conventionnement, des questionnements ont émergé autour de la distinction entre : produits labellisés bio et non bio, produits sains et produits “plaisir”, produits de base et produits non essentiels ; mais encore à propos de la grande distribution et l’utilisation de la monnaie locale.

### • **Produits labellisés bio v/s non bio**

En ayant pour ligne de mire le système alimentaire rêvé pour 2052, un des objectifs pour le CLAC est de conventionner des produits pour réorienter le système agricole vers des pratiques plus durables. Pour autant, conventionner seulement des produits qui seraient labellisés bio interroge.

*“C'est des réflexions très compliquées, je n'ai pas d'idée tranchée non plus, c'est pas possible ! On trouve à la Bardane et chez Charlotte, des jus de fruits locaux qui ne sont pas bio. Et t'as aussi des agriculteurs sur le marché paysan qui n'ont pas de label bio parce que c'est trop compliqué à avoir mais ils font du raisonné ! Et pour moi il n'y a pas de problème. Tu vois des gens qui sont un peu dans cette idée de transformation, même s'ils ne vont pas au bout, il faut les valoriser ! Mais ça demande un travail fin, c'est pour ça que je pense qu'il ne faut pas conventionner trop de produits parce qu'il faut bien connaître les produits”, A.*

*“Il y a le bio intensif en monoculture et le bio dans des petites structures diversifiées. Il y a du conventionnel intensif sur des dizaines ou des centaines d'hectares et il y a des fermes paysannes en conventionnel diversité. Le label bio nous facilite l'affaire dans notre conventionnement cependant, il y a une multitude de façons de produire qui ne se résume pas au label Bio ou au conventionnel”, K.*

*“L'échelon 1 pourrait-être ouvert sous conditions aux pratiques conventionnelles pour inclure tous.tes les paysan.nes dans le conventionnement. Cela pourrait inciter au changement de pratiques pour passer aux échelons suivants. En quoi un.e paysan.ne sur une petite ferme cause-t-il plus de dommage à la planète et la société que les acteurs de la grande distribution ? Je pense qu'il est important de créer les conditions de ce dialogue en n'excluant pas de fait les "non-bio". Les vrais méchants c'est le grand capital et la finance non ?”, T.*

### • **Produits de base v/s non essentiels**

Etant donné que les besoins alimentaires sont quotidiens, le CLAC s’est demandé s’il ne valait pas mieux conventionner avant tout les produits essentiels à l’alimentation. Cette démarche permettrait alors de pallier les vulnérabilités en assurant un minimum vital par l’achat de produits de base qui seraient entièrement remboursés. Ce questionnement a également permis de poursuivre la réflexion autour du conventionnement des produits transformés :

*“Les produits transformés font partie de notre alimentation quotidienne, je trouve légitime qu'ils soient intégrés dans le système de conventionnement. Il faut simplement prendre en compte les paramètres spécifiques liés à la transformation des aliments : le lieu et les conditions de transformation, la dépendance à l'agro-industrie, les ingrédients ajoutés...”*, K.

À partir des différentes discussions qui ont émané de ce débat, le CLAC a préféré poser cette problématique en d'autres termes. Il ne s'agissait finalement pas tant de trancher le conventionnement entre les produits de base et ceux non essentiels, que les produits bons pour la santé et ceux pour se faire plaisir.

- **Produits sains v/s plaisirs**

À travers ce discernement fait entre les produits nutritifs et ceux pour se faire plaisir, le CLAC s'est demandé si l'un des buts du conventionnement serait d'orienter la consommation des gens vers une alimentation plus saine. La question de l'éducation à l'alimentation à travers le conventionnement se pose alors et fait débat.

*“Moi je suis pour l'idée que le produit soit remboursé différemment selon la qualité du produit pour encourager les gens à acheter des produits bons pour la santé... Et je prendrais plutôt moins de produits mais la majorité de très bonne qualité et remboursés à 100 %, pour donner l'habitude de les manger ! Je le verrais plutôt comme ça et en plus ce sera plus facile à animer après, parce qu'on pourra parler ensemble avec les gens des produits en question, ah celui-là il serait à 30 % parce qu'il est moyennement bien, etc !”,* A.

*« La SSA doit aussi vraiment mettre des moyens d'éducation à l'alimentation auprès des utilisateurs de la carte, sinon ce sera toujours un dispositif qui tente de surnager dans un océan de mauvaises pratiques incitées par le marketing massif de l'agro-industrie et utilisé par les mêmes classes sociales informées !»,* T.

*“Pour moi, on n'a pas besoin d'expliquer aux gens ce qui est bon à manger ! Il faut faire attention à ne pas être des donneurs de leçons ! Le CLAC ne doit pas avoir une posture moralisatrice ni directive sur le type d'alimentation que nous devrions avoir et je ne saurais dire s'il est souhaitable de tendre vers un régime alimentaire uniformisé pour tous.tes.”*, G.

Au-delà de cette question de posture qui peut ne pas être simple à tenir, le CLAC s'interroge sur le fait que le dispositif de conventionnement pourrait aussi permettre l'équité dans la possibilité de se faire plaisir et ainsi lever des possibles limitations dans ses pratiques alimentaires. De telle sorte, la sécurité sociale de l'alimentation se démarquerait clairement d'une forme d'aide alimentaire, cette dernière étant basée sur une alimentation de base et non choisie.

*“Je ne suis pas contre le conventionnement de l'alcool, ni du sucre, ni d'autres produits pouvant être considérés comme problématiques dans la mesure où nous avons conscience collectivement des dangers relatifs à l'abus de ces produits et qu'il y a des outils pour prévenir et accompagner les personnes qui ont des problèmes avec cela. Nous avons pour rôle de regarder comment la production des produits rentre en cohérence avec un système alimentaire désirable, cela implique certainement de favoriser par le conventionnement certaines productions en limitant l'accès à d'autres productions à certains échelons, par rapport à des critères liés à la production de ceux-ci... Donc par exemple Nutella non mais pâte à tartiner équitable oui, peu importe si c'est du plaisir ! Je ne trouve donc pas ça désirable d'exclure du conventionnement des produits parce qu'ils sont considérés comme des produits plaisirs. Ce serait avoir une posture morale reléguant le plaisir à un rang inférieur à celui de la survie et je ne souhaite pas vivre dans une société qui nous dit que le plaisir ne doit pas être pris en compte. D'autant plus que celles et ceux qui ont plus les moyens pourront continuer à s'acheter ces plaisirs. Je ne souhaite pas voir réserver les plaisirs pour les plus aisés !”, K.*

Ce débat autour du conventionnement des produits “plaisirs” reste tout de même assez clivant au sein du CLAC et de nombreux avis divergent :

*“Je privilégie les produits nutritifs au détriment des produits "plaisirs" qui sont souvent addictifs. Notre alimentation devrait comporter 80 % de produits nutritifs et 20 % de produits plaisir ! Et donc je ne suis pas ok non plus pour conventionner l'alcool car ce n'est pas indispensable !”, F.*

- **Quid de la grande distribution !**

Outre les nombreux débats autour du type de produits à conventionner selon les objectifs recherchés par le CLAC, la question de la grande distribution a fait beaucoup parler. Des positionnements différents sont alors ressortis, notamment celui de l'utilité de faire alliance pour ne pas exclure les personnes qui n'ont accès qu'à ce type de lieu de distribution.

*“Si on exclut de fait, style la grande distribution et ben t'exclues plein de personnes parce qu'il y a plein de gens qui ne vont que dans la grande distribution pour plein de raisons différentes et ne pas inclure la grande distribution, ça fait qu'en fait on coupe l'accès, enfin il n'y a pas de porte d'entrée vers notre système et du coup ça restera un truc de bobos où on veut du bio local”, E.*

Suite à ces échanges, les personnes qui étaient réfractaires à inclure des produits conventionnés dans les grandes surfaces ont amené de la nuance dans leur propos. La nécessité d'écarter dès le départ les supermarchés du dispositif de conventionnement est alors peut-être moins une évidence.

*“Moi, par exemple, j'étais complètement opposé à conventionner des produits de la grande distribution et au final, le fait que E, soulève l'argument que ça permet d'inclure en fait je sais plus combien, 80 % des gens, ça permet de revenir au concret ! Du coup, avant qu'on ait ce débat, on ne voyait pas ça comme ça et maintenant on n'a pas encore tranché complètement dessus mais on est moins catégorique !”, K.*

Pour autant, il a été mis en avant l'importance de mettre des garde-fous si jamais des produits dans les supermarchés venaient à être conventionnés.

*“Si on conventionne que dans des magasins de producteurs, on ne touchera pas grand monde ok mais si on conventionne des produits dans un supermarché, il y a besoin de contractualiser ça pour les obliger à aller vers du mieux dans un temps donné !”, T.*

*“Peut-être que les produits remboursés à 30 % dans les supermarchés le resteront toujours ou ne le seront plus si les supermarchés ne veulent pas jouer le jeu d'aller vers un meilleur taux de remboursement et ça ne serait pas un problème dans le sens où les acheteurs seraient aussi amenés à changer leur pratique d'achat car le remboursement ne sera pas assez élevé”, A.*

- **Quid de la monnaie locale pour expérimenter : version papier ou numérique ?**

Une fois les critères de conventionnement définis, le CLAC s'est davantage penché sur le dispositif qu'il allait falloir mettre en place pour pouvoir utiliser la carte SSA. Il s'est alors demandé s'il était préférable d'utiliser des roues, la monnaie locale, ou bien des euros pour créditer l'argent sur la carte.

*“Moi je n'arrête pas de me poser des questions sur comment dépenser l'argent fléché SSA !? Si on verse en euros l'argent sur la carte SSA, comment être sûr que cet argent soit dépensé sur des produits conventionnés ? Je ne vois pas comment ne pas passer par une monnaie locale pour ça en fait !”, A.*

*“L'idée c'est de ne pas fliquer les gens sur ce qu'ils achètent dans le magasin, c'est hors de question ! Mais pareil, c'est pas possible de juste filer de l'argent comme ça. Il faut trouver un juste milieu ! Et donc la monnaie locale pourrait être une solution !”, G.*

Si l'utilisation de la monnaie locale a fait consensus au sein du CLAC, tant pour défendre les valeurs qu'il y a derrière que pour la maîtrise de l'argent qu'elle permet, son format papier ou numérique a suscité de longs débats.

Deux visions s'affrontent alors à travers l'utilisation de la Roue numérique. En effet, rester sur un format papier relève d'un positionnement politique contre le tout numérique et à la fois, et d'un autre côté faire le choix du numérique serait facilitant pour l'utilisation et la gestion de la carte SSA. Pour autant, un point de vigilance a été mis concernant les personnes qui ne sont pas à l'aise avec la fonction numérique. Une des solutions serait qu'un des lieux de distribution pilote soit un bureau de change des roues.

*“Ne pas partir tout de suite avec la solution numérique, d'abord voir quelles seraient nos ressources pour gérer ce dispositif ! Avec le numérique, il y a le problème d'invisibiliser la monnaie ce qui rend le système moins palpable, ça crée un monde et ça écarte des gens ! En plus, se rendre physiquement sur un lieu pour aller chercher ses roues permettrait de faire du lien social !”, A.*

La création de lien social à travers l'utilisation des roues version papier est un argument qui a fait sens pour les membres du CLAC et qui a été repris plusieurs fois après :

*“J'apprécie l'idée d'explorer les deux solutions et de juger en fonction de la pénibilité et de la faisabilité. Mais sans ces considérations logistiques et techniques, je trouve plus intéressant d'utiliser une version papier car elle présente un coût environnemental et social beaucoup moins élevé que le numérique [...] La version papier pourrait également favoriser les échanges humains entre les utilisateur.ice.s de la caisse, ce qui pourrait favoriser la création de lien !”, K.*

Aujourd'hui, ce débat n'a plus lieu d'être pour lancer l'utilisation de la carte SSA car la monnaie locale de La Roue n'existe plus pour le moment dans le département du Vaucluse. Des euros seront donc crédités sur la carte SSA, reste encore à décider comment les membres de la caisse vont prendre en charge sa gestion.

### → Des manquements dans la réflexion du dispositif de conventionnement ?

Avec le recul, certains membres du CLAC ont exprimé le besoin de faire davantage de terrain pour élaborer le dispositif de conventionnement. Au-delà des entretiens réalisés auprès des distributeur.ice.s, il aurait alors été intéressant de les étendre à l'ensemble des acteur.ice.s de la chaîne de l'alimentation afin de mieux connaître les réalités de travail de chacun.e et ainsi affiner les critères.

*“Je pense qu'on a vite fait de tomber dans des simplicités de vision si on ne connaît pas certains détails de la production et encore plus du reste, sur la transformation et la distribution. Et si on ne connaît pas, on ne peut pas définir des critères ou des visions pour choisir les produits à conventionner. Et sans ça, ça voudrait dire qu'on choisit des produits avec seulement certaines idées assez simplistes, comme je pense qu'on est tous d'accord dans le groupe que le local c'est bien et le bio, c'est bien. Mais comment on va au-dessus de ça ? Parce qu'il faut aller plus loin que ça je pense pour redéfinir ce qu'on veut manger ! Je pense que ça aurait été cool de plus aller voir sur place, de faire des visites et de questionner pour mieux connaître !”, A.*

Dans la continuité de cette observation, d'autres soulèvent le fait qu'il manque, au sein du CLAC, des acteur.ice.s du système alimentaire pour réfléchir au conventionnement<sup>12</sup>. Il est alors mis en avant que ces derniers auraient davantage pu faire bénéficier le groupe de leurs expertises.

*“Moi je pense qu'il n'y a pas assez de diversité dans les métiers du système alimentaire, dans notre groupe. Et même ceux du groupe qui occupent un de ces métiers, s'il manquait un truc, c'était peut-être de solliciter l'expérience de ces gens qui ont un certain savoir dedans mais sans se dire que ce savoir, il fait référence universelle ! Mais avoir un point de vue issu de l'expérience, ce serait intéressant et on ne l'a pas tant sollicité”, T.*

---

<sup>12</sup> Seulement 3 personnes du CLAC ont un métier lié au système alimentaire, elles sont ouvrières agricoles.

### 3.3 Vers la création de la Caisse Locale de l'Alimentation de Cadenet (La CLAC)

#### A. Repenser le cadre de l'expérimentation

##### → Refuser d'être expérimentat.eur.ice de la carte SSA

Au fil des mois et de l'avancée des réflexions, certain.e.s membres du CLAC ont exprimé des questionnements quant à leur futur rôle d'expérimentat.eur.ice de la carte SSA, pour finalement le remettre en question. Plusieurs raisons ont été avancées, telles que l'ambivalence d'être dans la posture de celui/celle qui conçoit le dispositif de conventionnement tout en l'expérimentant ou encore le fait de ne pas se sentir légitime de prendre la casquette de l'expérimentat.eur.ice au sein d'un groupe qui manque de diversité.

- **Être concepteur.ice et expérimentat.eur.ice du dispositif : une double posture inconfortable ?**

Un des premiers arguments qui a été avancé par une membre du CLAC pour ne pas vouloir endosser le rôle d'expérimentat.eur.ice de la carte SSA est la gêne ressentie dans le fait d'établir les critères de conventionnement et à la fois d'utiliser la carte. Il y aurait ainsi une sorte d'appréhension d'être juge et parti, ce qui soulève la question de la nécessité ou non de devoir être en retrait pour pouvoir arbitrer sur le fonctionnement du dispositif. Enfin, la question du temps et de l'énergie à avoir avec cette double posture, est mise en avant :

*"Il ne faut pas qu'on expérimente nous en même temps. Pour moi, ce n'est pas nous ! Tu vas avoir à gérer cette expérimentation et ça va prendre tellement de temps et d'énergie si on veut que ça marche, que si en plus tu dois gérer ta propre utilisation de l'expérimentation, ça me semble trop, personnellement ! Parce que j'ai peur, qu'il n'y ait pas assez de forces vives pour gérer !", A.*

- **Un sentiment de manque de représentativité et de diversité dans le groupe**

Un autre argument partagé par l'ensemble du groupe est le fait que le CLAC ne représente pas toute la population de Cadenet et que par conséquent l'expérimentation serait biaisée si les membres du CLAC devenaient les seuls utilisateurs de la carte. Il est alors intéressant de souligner que cette vision commune du manque de représentativité dans le CLAC reste présente mais ne reflète pourtant pas la réalité. En effet, comme il a été démontré dans le précédent rapport, en s'appuyant sur les statistiques de l'INSEE, nous avons pu constater que les profils des membres du CLAC reflètent au contraire plutôt bien la population de Cadenet. A savoir, une part importante de personnes retraitées et de personnes qui exercent des professions intermédiaires. En revanche, il est pertinent d'en conclure qu'il n'y a pas de profils suffisamment hétérogènes dans le groupe, si ce dernier souhaite que

l'expérimentation rassemble un plus large public. C'est ce que pointe le témoignage ci-dessous :

*“Et puis dans mon esprit, c'était aussi peut-être pour pas qu'on fasse un truc d'entre-soi et puis qu'on ait notre petite carte et puis voilà, on est content ! Et pour élargir, puisque le but c'est l'universalité donc l'universalité ce n'est pas de se retrouver à 20 ou à 30 !”, D.*

La question de l'entre-soi est d'ailleurs relevée, pas tant à travers la question de l'âge et des catégories socio-professionnelles, que d'un rapport à l'alimentation et à l'engagement plutôt similaire entre les membres du CLAC.

*“Il y a des profils différents dans le CLAC si on parle de l'âge, de ce qu'on fait ou de notre éducation mais après derrière, on a quand même un point commun, c'est qu'on a cette sensibilité sur l'alimentation, c'est évident ! Et l'autre point qui nous rassemble je pense que c'est l'engagement, il y a des élus, il y a des gens dans des associations, il y a des militants... On aurait grandement besoin de refaire le lien avec l'épicerie sociale car il nous manque les regards des personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire !”, S.*

*“Moi c'est la première chose que j'ai dit quand je suis arrivée dans ce groupe, il y a 2 ans, je connaissais tous les gens de Cadenet et ils avaient tous le même type d'alimentation que moi globalement ! Alors, je comprenais que ce soit ces personnes-là qui étaient là et donc pourquoi j'étais là moi aussi... Mais tout de suite, quand on nous a parlé d'expérimentation, je voyais bien qu'il y avait un loupé ! Donc pour moi, il y avait un intérêt à faire entrer de nouvelles personnes, on n'y est pas arrivé parce qu'on a pas essayé. Mais après, au moment où il a fallu venir dans le concret, où on a eu des sous et qu'il allait falloir les distribuer, d'un commun accord on s'est dit, mais ce n'est pas pour nous ! Moi ça faisait un moment que j'y réfléchissais et je savais que j'allais dire ça mais en plus il y a même pas eu besoin de le dire, tout le monde l'a dit et en plus ça a fait tellement plaisir de voir que tout le monde était d'accord avec ça, qu'on n'était pas des expérimentateurs ! Il en faut peut-être quelques-uns car il faut aussi qu'il y ait cette population de représentée mais c'est sûr que l'expérience était faussée si on restait qu'entre nous !”, F.*

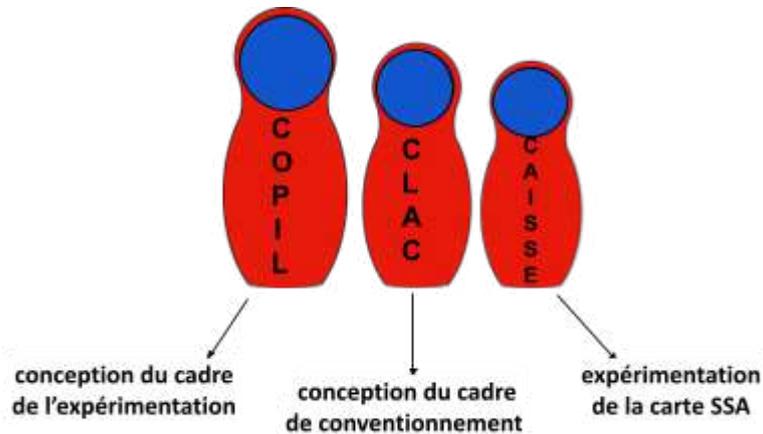
*“Ne pas vouloir utiliser la carte, je ne le vois pas comme le fait de ne pas vouloir les 100 euros ! Il y a le besoin que les bénéficiaires de la carte ne pensent pas tous pareil en matière d'alimentation car les gens de notre groupe ont déjà un intérêt commun autour des questions liées à l'alimentation. Sans ça, pour moi c'est compliqué de savoir si l'expérimentation fonctionnerait !”, G.*

- **Le CLAC vu comme un Copil ?**

Par cette volonté des membres du CLAC de ne pas être les utilisateur.ice.s de la carte SSA, ce dernier deviendrait finalement un Copil, dans le sens où il serait un groupe de travail chargé de suivre et de veiller au bon déroulement du cadre de conventionnement qu'il aura élaboré. Cette progression vers un rôle de copil semble se faire d'elle-même sans être

revendiquée ou même parfois conscientisée. Cependant, certains s'inquiètent que cela "crée une position" entre les membres du CLAC et les expérimentateur.ice.s de la carte SSA.

Ce mécanisme des "poupées russes" pourrait alors être représenté de cette sorte :



Ce renversement du cadre de l'expérimentation, pensé au départ par le Copil, est révélateur de la place qu'a pris le CLAC au sein de l'expérimentation mais aussi du fonctionnement démocratique qui en est le moteur et qui permet de faire bouger les lignes. Toutefois, une vigilance démocratique serait de mise suite au choix des membres du CLAC de se mettre en retrait du rôle d'expérimentateur.ice de la carte SSA. Avec cette configuration, il y aurait en effet le risque de scinder le groupe en deux, avec d'un côté ceux/celles qui pensent et réajustent, puis de l'autre ceux/celles qui expérimentent. Ces témoignages pourraient en tout cas le laisser présager :

*"On va écouter les expérimentateurs, enfin les "concrets" là, ils vont nous raconter ce qu'ils font, et on va regarder si ça fonctionne, s'il faut remédier à quelque chose en quelque part. Et puis il va falloir qu'on continue à avoir des contacts avec les distributeurs, peut-être en trouver d'autres. Il faut commencer petit et puis s'élargir. Enfin moi, ça m'intéresse beaucoup d'écouter, d'être là et de voir les trucs biens et les trucs pas bien qu'ils vont nous raconter !", F.*

*"Il faudra voir le degré de réflexion nécessaire par rapport à comment les gens vont fonctionner dans la pratique. Ils utilisent, ils rendent compte de leur utilisation de temps en temps, mais il ne faut pas leur demander trop d'efforts, il ne faut pas être trop exigeant au départ ! Je crois qu'il faut être exigeant sur le fait qu'ils utilisent la carte surtout ! Non, c'est pour ça que moi je pense qu'on a largement du boulot d'animation concrète et d'observation à faire !", A.*

### → L'universalité en question !

Si la double posture à tenir et la représentativité dans le groupe sont des problématiques mises en avant dans le choix de ne pas être utilisateur.ice de la carte SSA, deux autres aspects sont alors pointés du doigt par certains membres du CLAC. Il s'agit de la volonté de donner la priorité aux personnes qui n'ont pas un mode de consommation durable et à celles qui sont en situation de précarité.

Ces positionnements viennent alors questionner le rapport à l'universalité, qui est l'un des trois piliers de la sécurité sociale de l'alimentation. Ils interpellent, en creux, sur la légitimité qu'il faudrait avoir pour bénéficier de la carte SSA. Aussi, à travers cette vision, la sécurité sociale de l'alimentation ne serait vue qu'à travers l'angle des consommateurs et de fait, le soutien aux acteurs.rices du système alimentaire via l'utilisation de la carte SSA n'est pas pris en compte.

- **Priorité donnée aux personnes qui n'ont pas un mode de consommation durable ?**

Avant que le système de sécurité sociale de l'alimentation soit généralisé sur l'ensemble du territoire et donc que l'ensemble des habitant.e.s puissent en bénéficier, il y aurait cette idée partagée au sein du CLAC que la carte doit servir avant tout aux personnes qui n'auraient pas des pratiques alimentaires durables afin de pouvoir observer de possibles changements s'opérer.

*“L'idée de l'expérimentation, c'est que ça touche toutes les strates de la population, aussi les gens qui en ont les moyens mais qui ne savent pas aller vers une nourriture intelligente, durable”, Y.*

*“Je ne souhaite pas être expérimentatrice pas parce que je ne veux pas des 150 € par mois mais parce que je vais déjà à l'AMAP, à la Bardane et chez Charlotte pour le fromage. Donc je ne vois pas en quoi cette aide me permettrait d'avoir une alimentation plus durable, du coup il y aurait une partie de l'expérimentation qui serait faussée ! Parce que pour moi, la carte c'est aussi pour peut-être faire changer les habitudes des personnes !», F.*

- **Priorité donnée aux personnes en situation de précarité ?**

En plus de l'enjeu de faire évoluer les pratiques alimentaires vers plus de durabilité, le CLAC verrait un objectif social à travers l'utilisation de la carte SSA et aurait ainsi un intérêt particulier à en faire bénéficier les personnes en situation de précarité.

*“Quand j'en ai parlé à une personne, elle m'a dit buter sur le fait que la SSA soit pensée comme universelle. Elle préférerait que ce soit basé sur le quotient familial ! Je pense qu'il faut qu'on réfléchisse bien à qui attribuer cette SSA, la première étape pour moi c'est de proposer cet argent à des personnes en précarité !”, Y.*

*“Il y avait ce côté-là où on se retrouvait tous et qu'on avait un peu tous la même manière de penser et de manger du coup. Mais pour moi, cette décision ça a été plus de vouloir s'investir dans le côté social aussi. Enfin je veux dire que ce projet au départ, c'est quand même assez social, enfin c'est aller vers l'autre, aider l'autre, celui qui n'a pas non plus les moyens de manger comme nous et du coup le fait de donner la chance aussi aux autres. Moi j'ai plus vu le côté social en fait et ça correspondait aux valeurs du CLAC d'aller aider ceux qui en ont le plus besoin quoi en fait !”, M.*

Pour autant, une vigilance est mise sur le fait de ne pas reproduire non plus un système d'aide alimentaire. Ainsi, il a été décidé que les personnes qui vont expérimenter la carte SSA ne soient pas uniquement dans une situation de précarité.

*“Le CLAC pourrait avoir un rôle d'accompagnant envers un panel de personnes qui bénéficieraient de la carte. Mais il faut qu'il y ait tout type de gens, pas que des personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire sinon on ne sort pas de ce système !”, A.*

Enfin, outre l'aspect social qui a été défendu dans le choix de privilégier les personnes en situation de précarité pour utiliser la carte SSA, c'est la question de la légitimité à recevoir de l'argent sans en avoir besoin qui se joue ici. Plusieurs membres du CLAC ont témoigné de ce malaise qui révèle une sorte de complexe de classe dans le fait de pouvoir bénéficier de la carte SSA sans être en situation de précarité. Cette posture interroge alors pour plus tard sur l'acceptabilité du dispositif de sécurité sociale de l'alimentation à l'échelle nationale.

### → Recruter des expérimentateur.ice.s

Suite aux différentes réflexions qui ont animé le CLAC autour de la question du panel qui expérimentera la carte SSA, il a été décidé de prime abord qu'il serait plus intéressant que ce soit d'autres personnes que les membres du CLAC qui utilisent la carte. Il y avait déjà eu cette volonté d'élargir le groupe en septembre 2022, avec l'idée de recruter de nouvelles personnes pour élaborer le cadre de conventionnement. Pour autant, à cette période, le CLAC n'était pas allé jusqu'au bout de son ambition, plusieurs raisons peuvent expliquer cela :

*“D'un côté, en septembre 2022, on n'avait pas vraiment envie de recruter d'autres personnes... A la fois, on sentait qu'il fallait diversifier et en même temps, le groupe commençait à se constituer lui-même. Après, il y a aussi le fait que c'est difficile d'expliquer à d'autres personnes ce qu'on fait, c'est quand même très complexe à expliquer ! Et puis on n'a pas du tout cherché à s'appuyer sur des associations. On a pensé à l'épicerie solidaire, mais ça, ça n'a pas donné. Mais il aurait fallu peut-être informer davantage !”, A.*

*“Je pense que tu as une zone de confort où plus ça va, plus on se connaît. Et d'ailleurs, je pense que c'est un point de vigilance à avoir parce que ça apporte énormément de se connaître mais si on pense la SSA un peu plus large ou juste ouvrir le groupe pour faire le conventionnement, ce n'est pas que des mécanismes de cooptation ou de connaissance avec le temps et donc pour l'instant ça a été évoqué mais on a pas trop pensé les outils pour inclure d'autres gens !”, K.*

En 2023, l'intérêt d'élargir le groupe est resté intact, d'une part, pour échapper à l'entre-soi ressenti au sein du groupe, d'autre part pour essayer l'idée de sécurité sociale de l'alimentation et permettre le point de bascule qui fera changer d'échelle l'expérimentation. Pour le CLAC, il y a là un réel enjeu de permettre à un plus grand nombre de Cadenétien.ne.s de participer à une expérience collective, solidaire et engagée pour la transition écologique et sociale du système alimentaire ; les témoignages ci-dessous l'illustrent bien.

- **L'envie de partager l'expérience que vit le CLAC !**

*“Moi j'attends vraiment un côté très social en tous cas du CLAC, qu'il s'ouvre, que nous on s'ouvre et que tout le monde s'ouvre et qu'on arrive en fait à avoir le même point de vue qu'on arrive à peut-être implanter une petite graine aussi chez eux. Que ça fasse l'effet domino et que les gens prennent du plaisir à participer et qu'on arrive à une entraide, c'est vraiment ça que j'attends !”, M.*

*“Ça va prendre une autre dimension une fois qu'on aura vraiment réuni ces personnes, cette ouverture là va nous permettre d'aller plus loin ! Elles vont nous faire avancer sûrement sur des pistes qu'on n'avait pas prévues parce qu'on va avoir affaire à des gens qui n'ont pas vécu ce qu'on a vécu ! Et ce qu'on a vécu sans doute nous rend plus souple que ce qu'on aurait été, enfin moi il me semble ! Là, en ayant cheminé ensemble et en ayant exploré des choses, il me semble qu'on est capable, en tant que groupe, d'encadrer des gens et d'être à l'écoute. Parce qu'il va falloir être à l'écoute ! Enfin moi, c'est comme ça que je me l'imagine. Ils ne vont pas être prêts à démarrer dans tout ce qu'on a dans la tête ! C'est pourquoi il faudra accompagner, il faudra discuter, il faudra remettre en question. Ce qu'on vient de vivre nous a préparés à ça !”, G.*

- **S'ouvrir au plus grand nombre afin de répondre aux enjeux systémiques et démocratiques pour une alimentation durable**

*“Il faut tendre vers ce qu'on disait à certaines réunions, le sujet c'est l'alimentation et on mange tous. Et donc ça, en faisant ça, tu fédères tout le monde quoi, même le grand patron. Je sais que dans le groupe, il y a des gens qui disent qu'il ne faut pas parler à certaines personnes. Moi, je suis pour parler à certaines personnes et voir ce que ça donne. Et de toute façon, au moment où tu proposeras des choses clivantes, les clivages se feront et là on verra bien comment on fait démocratie ! Mais c'est en rassemblant le maximum de monde qu'on pourra changer le système !”, A.*

*“C'est pas la SSA qui va renverser l'agroalimentaire capitaliste, en tout cas pas en se donnant cette mission-là au départ. Après, peut-être que ça le fera et comme on disait, c'est en faisant qu'après les gens viendront toquer à notre porte en disant : en fait votre truc ça a l'air super, moi j'ai mon voisin, il a 150 euros de bonne bouffe, on a mangé chez lui la dernière fois, moi je voudrais bien ! Et c'est comme ça qu'on va réussir. C'est pas en disant, ah ben lui ce gros connard, je le vois, il va que chez Lidl, moi je veux pas lui parler et puis de toute façon il ne comprendra jamais rien ! Non, moi je pense que vraiment le truc sur lequel il faut jouer, c'est l'alimentation. C'est un truc que j'avais entendu dans un CLA et qui m'avait vachement marqué, c'est de dire : ça parle à notre bide, ça parle à tout le monde, on a tous besoin de bouffer et donc ça c'est important !”, T.*

- **La campagne de recrutement**

En septembre 2023, le CLAC s'est senti mûr pour recruter les nouvelles personnes qui deviendraient les expérimentatrices de la carte SSA. Avant tout, le groupe s'est alors posé deux questions de base, à savoir pour combien de personnes et quels profils ?

Il a été aisé de répondre à la première interrogation car il s'agissait de diviser le montant de la subvention de la Fondation de France, soit 60 000 €, par 12 mois, durée voulue de l'expérimentation. Pour ensuite diviser le chiffre obtenu par 150, le montant de l'allocation mensuelle de la carte SSA. On obtient alors le nombre de 33 personnes.

En revanche, la définition du panel a été beaucoup moins évidente à saisir pour le CLAC. S'il y avait ce souhait de recruter principalement des personnes en situation de précarité, le groupe a pourtant décidé de ne pas demander la catégorie socio-professionnelle afin de ne pas être intrusif.

*“Ça me dérange de parler de panel, peut-être juste comparer le profil des gens une fois recrutés avec le tableau d'échantillonnage qu'avait fait la démographe et voir si on s'en rapproche ou si on en est loin ! Comme ça, on aura une idée de la représentativité du groupe par rapport aux habitants de Cadenet.”, A.*

Par ce positionnement, le CLAC prend le risque de reconstruire un groupe peu hétérogène, avec peu de personnes vivant la précarité, alors que c'est pourtant ce qu'il cherche à éviter. Ainsi, il est intéressant de souligner qu'en ne fléchissant pas de “public type” à recruter, le CLAC reproduit finalement le procédé qu'avait mis en place le Copil pour mobiliser les membres du CLAC. Pour rappel, le recrutement s'était fait à l'entrée des magasins puis lors d'une réunion publique et aucun critère n'était demandé pour pouvoir prendre part à l'expérimentation.

En comparaison avec l'expérimentation de Montpellier, le recrutement des participant.e.s pour l'expérimentation de la carte SSA s'est fait à partir de deux critères, qui sont l'âge et le revenu. Par la suite, pour les personnes qui seraient en surnombre dans une tranche d'âge ou de revenu, le comité citoyen procède à un tirage au sort.

Le CLAC, lui, ne souhaite pas se baser sur des critères pour recruter. Pour autant, afin de se prémunir d'un possible manque d'hétérogénéité du groupe, il a tout de même décidé de réserver cinq places pour des personnes qui sont inscrites à l'épicerie sociale de Cadenet.

Dans le même temps, le CLAC a aussi revu son positionnement au sein du groupe des futurs expérimentateur.ice.s de la carte SSA. Afin d'éviter la posture surplombante de “c'est nous qui avons pensé le cadre de conventionnement et c'est vous qui l'expérimentez”, il a été décidé que cinq membres du CLAC, habitants de Cadenet, seraient tirés au sort pour un souci d'horizontalité : *“Il faudrait qu'il y ait des anciennes personnes du CLAC qui expérimentent la carte pour ne pas scinder le groupe en deux, avec les anciens et les nouveaux utilisateurs de la carte !”, S.*



Pour résumer, le panel des expérimentateur.ice.s de la carte SSA est composé de 5 personnes bénéficiaires de l'épicerie sociale de Cadenet, 5 personnes membres du CLAC et 23 personnes tirées au sort, suite à la campagne de recrutement qu'a entrepris le CLAC en septembre 2023.

Celle-ci a démarré par la tenue d'un stand lors du forum des associations (cf photo), qui fut l'occasion de faire connaître la sécurité sociale de l'alimentation et l'expérimentation de Cadenet. Le CLAC a ainsi pu collecter les

adresses emails des personnes intéressées pour y prendre part afin de les convier par la suite à une réunion publique d'information. Le CLAC s'est ensuite appuyé sur le bouche à oreille pour rassembler du monde lors de cette rencontre. Au cours de celle-ci, l'objectif était de présenter l'historique de l'expérimentation en explicitant les différentes étapes par lesquelles est passé le CLAC pour en arriver aujourd'hui à vouloir recruter 23 personnes qui expérimenteront la carte SSA et participeront à la gouvernance de la future caisse commune d'alimentation.



Cette réunion (cf photo), qui a eu lieu le 5 octobre 2023, a rassemblé une cinquantaine de personnes. Il leur a été proposé à la fin du repas partagé de laisser un bulletin d'inscription dans une boîte s'il y avait l'envie de rejoindre l'expérimentation. Deux choix étaient alors possibles, soit la personne cochait la case "expérimentateur.ice", soit "sympathisant.e", deux rôles

différents au sein de la caisse, qui ont néanmoins besoin d'être encore précisés par le CLAC. La différence certaine étant que les "sympathisant.e.s" ne recevront pas les 150 euros par mois pour expérimenter la carte SSA. Reste à savoir ensuite s'ils auront un pouvoir de décision dans la caisse et s'ils seront des cotisants, le jour où un système de cotisation pourrait se mettre en place. Quinze personnes ont alors préféré endosser le rôle de "sympathisant.e" et vingt-huit personnes ont remis leur bulletin pour être expérimentatrices. Suite au tirage au sort par le CLAC, cinq personnes ne pourront donc pas participer à l'expérimentation.

## **B. L'enjeu démocratique toujours au coeur de l'expérimentation**

Le recrutement des vingt-huit personnes (cinq personnes de l'épicerie sociale et vingt-trois personnes tirées au sort) a acté le démarrage de la caisse commune d'alimentation, autrement dit La CLAC pour Caisse Locale de l'Alimentation de Cadenet. Depuis le mois de novembre 2023, ce nouveau groupe élargi se réunit une fois par mois afin de mettre en route concrètement la caisse. La documentation de ce processus fera alors l'objet du futur rapport 2024.

Les objectifs de la caisse sont multiples, si elle a pour vocation première d'être un organe permettant la gestion démocratique du dispositif de conventionnement, elle serait aussi un ressort pour faire avancer l'expérimentation dans ses pérégrinations vers la sécurité sociale de l'alimentation.

Ayant pour le moment que très peu de recul, il s'agit dans cette dernière partie d'exposer les premières grandes lignes de la mise en place de cette caisse à travers les considérations du CLAC pour permettre aux nouveaux.les participant.e.s de rejoindre au mieux l'expérimentation et d'en faire résolument une expérience démocratique.

### **→ Accueillir et informer pour permettre la participation de toutes et tous**

Après la phase d'apprentissage en commun qu'a suivi le CLAC en 2022, le groupe a eu très vite en tête la préoccupation de devoir transmettre toutes ces connaissances acquises auprès des nouvelles personnes qui prendraient part à l'expérimentation. Ceci, dans une visée d'échanges des savoirs et un souci d'horizontalité au sein du groupe. Les réflexions autour du dispositif de conventionnement ayant finalement pris toute la place, ce n'est qu'au moment de recruter des expérimentateur.ice.s à l'automne 2023, que cette problématique a été reconsidérée.

#### **● Intégrer des nouvelles personnes dans un groupe déjà construit !**

Avant même de se demander comment transmettre tout ce par quoi est passé le CLAC jusqu'à recruter de nouveaux.les expérimentateur.ice.s, ce qui interroge, voire inquiète, est le fait d'intégrer au mieux ces personnes au sein d'un groupe qui se connaît déjà.

*"Pour moi, le truc auquel il faut surtout réfléchir, c'est quand on va accueillir, quand on va élargir le CLAC avec les nouveaux participants et bien, ça va être assez compliqué parce que là, il y a vraiment un sujet, parce qu'on a une cohésion quand même qui date d'un an et demi et qui est assez forte je trouve ! Et là, ça me fait peur d'intégrer de nouvelles personnes parce que je me dis, la relation qu'on a, elle est vraiment chouette et je trouve que d'être arrivé à ce niveau-là dans nos relations, ça a vraiment permis d'avancer plus vite et de pouvoir avoir des fois des débats un peu plus contradictoires mais sans se froisser et se juger !", T.*

Pour se faire, le CLAC s'accorde à dire qu'il y a une grande attention à avoir sur le fait d'informer au maximum, que ce soit sur les enjeux de la SSA, les étapes constitutives de l'expérimentation mais encore le fonctionnement du groupe. Ceci pour permettre une meilleure compréhension des choses mais aussi pour éviter de trop revenir sur ce qui a été décidé vainement.

*“Je pense qu'on a des outils collectifs à mettre en place et une vigilance individuelle sur le fait qu'on se connaît, c'est dur d'arriver dans un groupe qui se connaît déjà et là je pense qu'il y a un gros travail à faire pour se mettre à la place des gens qui débarqueraient et qui ne comprendraient rien ! Déjà qui n'ont pas le même niveau de connaissance de la thématique SSA et du groupe en tant que dynamique collective avec des gens qui ont créé des affinités et ça je pense que c'est dur ! Et du coup, essayer de rendre disponible une information, faire jouer sur les émotions. Oui, je pense qu'il y a un gros travail de documentation à créer, enfin du contenu à créer.”, M.*

*“Je pense que l'information, si elle est accessible et qu'on explique pourquoi on a choisi, déjà ça évite de tout remettre en question. Parce que t'en as qui connaissent tout le sujet et t'as des nouveaux qui arrivent et t'as forcément pas le même niveau d'information. Et donc quand on te dit c'est démocratique, ben oui t'as envie de t'inclure et donc pouvoir remettre en question les choses, pour moi c'est essentiel ! Mais tu comprends aussi les gens qui ont bossé dessus pendant longtemps. Si on leur dit ben non, on refait tout, ça ne va pas, dit comme ça, il y a une sorte d'opposition ! Mais c'est là les enjeux de communiquer le pourquoi, comment ça a été fait, t'évites peut-être que tout soit remis en question avec un esprit de contradiction !”, K.*

- **Des outils à mettre en place**

Afin d'informer au mieux les nouveaux.elles expérimentateur.ice.s et leurs donner des repères pour qu'ils se sentent à l'aise de rejoindre le CLAC, deux outils ont été mis en place.

Un livret d'accueil (voir annexe 10) a été créé, dans lequel est décrit : comment le CLAC en est arrivé là aujourd'hui, qu'est-ce que Le CLAC et La CLAC, les lieux d'achat pour l'expérimentation, le dispositif de conventionnement, le parcours d'apprentissage du CLAC, les critères de conventionnement, la fresque de l'alimentation rêvée, et la démocratie au sein du CLAC.

Aussi, un système de parrainage/marrainage a été établi dans le sens où chaque “ancien” membre du CLAC a pour responsabilité d'accompagner un ou plusieurs nouveaux.elles expérimentateur.ice.s. Cet accompagnement, qui peut prendre plusieurs formes selon les besoins de la personne, a pour objectif d'harmoniser les connaissances entre les membres du groupe et ainsi favoriser un fonctionnement démocratique.

*“Après pour les nouveaux participants, selon d'où ils viennent, ce qu'ils représentent, peut-être il faudrait qu'ils aient un référent pour que ça fasse moins peur. Il pourrait faire un tuilage de quelques mois, ça permettrait de prévenir les accaparements de processus de décision par nous les plus impliqués. Sinon cela biaiserait un peu notre volonté démocratique !”, F.*

→ **Poser un fonctionnement démocratique au sein de La CLAC !**

- ***L'organisation et le modèle des réunions***

Forts de leur expérience acquise quant à l'organisation et au déroulement des réunions, les membres du CLAC ont ainsi pensé différents temps sur lesquels La CLAC pourrait se réunir et au cours desquels sera instillé un fonctionnement démocratique, tel que développé auparavant (voir p 14).

Le CLAC a décidé de réunir La CLAC, une fois par mois. Au cours de ces réunions, il est prévu qu'il y ait toujours un temps d'apprentissage en commun, suivi soit d'un sujet à débattre, soit d'une décision à prendre quand il y a besoin.

À côté de ces réunions dites mensuelles, le CLAC continue à se réunir un jeudi sur deux pour avancer sur des questions qui ont besoin d'être creusées et donc qui nécessitent davantage de temps. Lors de ces réunions, il n'est pas possible de prendre des décisions. Un compte-rendu des réflexions est fait lors des mensuelles et c'est à ce moment-là que la décision se prend. Ces réunions intermédiaires sont ouvertes à l'ensemble des expérimentateur.ice.s. Il est à noter que dans l'expérimentation de Montpellier, il existe un fonctionnement similaire.

À la marge de ces deux types de réunion, il est prévu de continuer à s'organiser en groupes de travail sur des sujets spécifiques et selon les besoins du moment.

Enfin, un membre du CLAC a également proposé que les nouveaux.les expérimentateur.ice.s se réunissent entre eux/elles pour *“éviter que leur parole ne soit diluée dans un CLAC élargi, constitué de personnes plus aguerries aux sujets liés à la Sécurité Sociale de l'Alimentation”*. À voir donc si une organisation sera mise en place seulement entre les nouveaux membres de la CLAC.

- ***La gouvernance de la caisse***

Le fonctionnement démocratique de La CLAC a été pensé via l'organisation et le modèle des réunions mais aussi et surtout à travers les modes de prises de décisions et la place des différents types de groupes qui la composent et/ou qui la rejoindraient. Ces derniers ont été caractérisés comme tels : les expérimentateur.ice.s de la carte SSA, le CLAC (les non expérimentateur.ice.s de la carte), les sympathisant.e.s, les acteur.ice.s des lieux où les produits sont/seront conventionnés. Chacun des groupes aurait alors possiblement des implications différentes dans la gouvernance de la caisse. Ces questionnements n'ont eu lieu pour le moment qu'au sein du CLAC, avant même qu'il y ait eu le recrutement des nouveaux.elles expérimentateur.ices de la carte. Ils servent de base et seront remis en débat, une fois La CLAC créée.

Pour le CLAC, il est très important que les expérimentateur.ice.s de la carte prennent part aux décisions, toujours dans le souci de ne pas former le groupe des décideur.euse.s d'un côté et celui des usager.e.s de la carte de l'autre.

*“Le but c'est que les expérimentateurs soient dans la gouvernance de la caisse pour qu'ils ne soient pas juste des utilisateurs. C'est déroutant si le CLAC se fait des réunions à part des expérimentateurs car je me revois dans la posture où il y avait un copil, avec des personnes surplombantes qui ont pensé le truc en amont !”, A.*

En se questionnant sur la place des usager.e.s de la carte dans la caisse, il s'agit aussi de s'interpeller sur le nouveau positionnement du CLAC au sein de ce nouveau groupe élargi. Si certain.e.s envisagent qu'il y ait une dissolution du CLAC, une fois que les expérimentateur.ice.s de la carte seront prêt.e.s à autogérer la caisse, d'autres imaginent un système avec différents administrateurs de la caisse qui seront renouvelés tous les deux mois *“pour que ça ne fasse pas conseil de sages”*. Enfin, quelqu'un témoigne qu'en tant que membre du CLAC mais non expérimentateur de la carte, il lui paraîtrait *“bizarre de prendre des décisions parce qu'[il est] un ancien du CLAC”*.

Dans cette même idée, le témoignage ci-dessous apporte une dimension en plus dans le fait que les décisions qui ont été déjà prises au sein du CLAC devraient pouvoir être rediscutées par La CLAC si elles ne correspondent plus aux aspirations du groupe.

*“Pour moi, ce n'est pas un problème si y en a qui pensent le truc, mais c'est plutôt comment les décisions sont prises après et comment t'inclus les nouveaux. Et là, c'est une question de gouvernance ! Moi je l'imagine comme une sorte de passation de flambeau, en mode ben nous, on a fait ça, maintenant c'est à vous ! Ça, ça pose moins de problème que de se dire, le CLAC en tant que copil prendrait des décisions une fois qu'il y a d'autres expérimentateurs. Et ça me dérangerait s'il y avait des trucs que j'avais apportés et qui étaient imposés !”, K.*

La place des sympathisant.e.s a été mise en discussion à son tour et le CLAC s'aligne à dire qu'ils/elles pourraient participer aux réflexions au même titre que tout le monde mais qu'en revanche, ils/elles n'auraient pas le droit de prendre part aux décisions.

*“Ne pas rajouter les sympathisants aux réunions de la caisse ce serait plutôt pour éviter de diluer les débats et de rajouter du monde à la décision. Après ça n'empêche pas de les inclure à ces réunions mais sur certains points qui concernent uniquement les expérimentateurs, ils n'auraient pas le droit de prendre part à la décision”, V.*

Enfin, se pose la place et le rôle à jouer, à l'intérieur de la caisse, des acteur.ices des lieux de distribution où les produits seront conventionné.e.s, tant au démarrage de l'expérimentation que lorsque de nouveaux lieux auront intégré le dispositif de conventionnement. Une vigilance auprès de la grande distribution serait alors de mise :

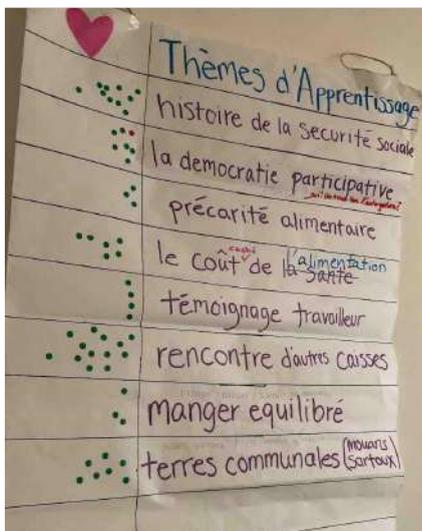
*“Ce serait peut-être mettre des conditions parce qu'on parle de démocratie et donc viendra la gouvernance et on n'a pas encore statué sur comment seront impliqués les acteurs qui feront partie du dispositif conventionné. Moi, j'avais proposé le truc que si la grande distribution vient, elle ne fera pas partie de la gouvernance et moi, ce qui*

me tenait à cœur, c'était de le dire, l'annoncer publiquement qu'on n'était pas du tout d'accord avec ce système de distribution pour plein de raisons qu'on pourrait développer et d'écrire un truc là-dessus et d'être clair avec les acteurs de la grande distribution sans être véhéments car ce n'est pas les personnes, c'est le système en tant que tel ! Et donc réfléchir à quelle manière on les inclut parce qu'on n'a pas le choix et qu'il faut faire avec l'existant mais mettre des garde-fous et montrer qu'on n'est pas d'accord !", K.

- **Un programme d'apprentissage à décider avec La Clac !**

Comme il a été stipulé plus haut, un temps d'apprentissage en commun est prévu lors des réunions "mensuelles". Ceci dans l'objectif d'engager un processus de transmission des savoirs et qu'à terme, La CLAC acquiert une connaissance de cause commune, comme ce fut le cas pour le CLAC.

*"Il va falloir essayer d'arriver à compiler toute la phase d'apprentissage, ça va être un petit taf à faire ça, parce que si on a pas la même base de connaissances, on ne va pas arriver à l'horizontalité qu'on veut et ça va être encore plus compliqué de prendre la parole devant tout un groupe éduqué ! Et puis, faire des plus petits groupes car en petits groupes, c'est quand même plus facile d'apprendre à se rencontrer, c'est un peu comme ça qu'on a fait !", T.*



Toujours avec l'attention particulière de faire participer au maximum les expérimentateurs tirés au sort et de prendre des décisions démocratiquement, il leur a été proposé de voter les thématiques sur lesquelles ils/elles avaient envie/besoin d'un apport de connaissance. Il était également possible d'ajouter des thématiques, mais personne ne l'a fait, certaines thématiques ont plutôt été précisées, modifiées. Le programme d'apprentissage a ainsi été décidé en commun, sur la base des propositions faites par le CLAC (cf photo).

→ **Des sujets laissés en friche pour décider avec la caisse**

Comme pour le programme d'apprentissage, d'autres sujets ou débats ont été laissés volontairement en suspens par le CLAC afin d'avancer sur les réflexions avec les nouvelles personnes recrutées. Ceci afin de s'appuyer sur l'intelligence collective mais également pour pouvoir prendre les décisions avec le nouveau groupe élargi, toujours dans un souci d'horizontalité.

Ainsi, trois grands sujets sont à mettre en discussion et à travailler au sein de La CLAC afin de statuer dessus. Il s'agit de finaliser le dispositif de conventionnement et choisir les produits à conventionner, de se positionner sur un système de cotisation pour alimenter la caisse et enfin décider si de l'investissement peut être fait à travers la caisse.

- **Finaliser le dispositif de conventionnement et choisir les produits à conventionner**

Durant toute une année, les membres du CLAC ont mis leurs réflexions en commun pour élaborer un dispositif de conventionnement. Si aujourd'hui une première proposition en est faite, le CLAC tient à garder à l'esprit qu'il ne s'agit que d'une ébauche et qu'il est même souhaitable qu'elle soit remaniée par la réappropriation qui en sera faite par La CLAC. Le dispositif de conventionnement est donc pensé comme un outil démocratique.

*“Il ne faut pas qu'on arrive à un truc vraiment ultra chiadé qui nous paraît super chouette et ben au moment où on ouvrira le CLAC, on risque de perdre complètement les gens, de les submerger. Mais ça c'est le truc principal en fait si on reste à quinze, on fera rien du tout en fait. Donc il faut que ça reste accessible quand même, compréhensible par tout le monde et appréhendable comme outil. Que les gens puissent s'en emparer, essayer de le retourner un peu dans leur tête et en faire quelque chose. Et du coup, c'est encore un savant équilibre pour penser le dispositif sans faire trop compliqué. Il faut vraiment que ça reste accessible à tout le monde parce qu'il faut que ce soit un projet d'intelligence collective. Chaque personne rajoutera des trucs et on va faire machine arrière sur des trucs où on s'était mis d'accord depuis super longtemps et puis là y a quelqu'un qui va arriver et qui va pas être d'accord avec ça et ben on va se remettre en question, on va revenir un peu en arrière ! C'est ça la démocratie, donc forcément il y a du changement, on peut remuer les choses” !”, T.*

*“Dans l'idéal, j'imagine que toutes les personnes qui pourront bénéficier de la carte pourront intégrer le CLAC pour faire changer les critères si elles le souhaitent ! Il faut faire attention à ne pas réfléchir aux critères de conventionnement de manière déconnectée ! On n'est pas là pour décider des critères et les faire appliquer. Que ces critères “partent dans la nature” et qu'ils soient expérimentés sur des gens !”, A.*

*“On peut expliquer la philosophie du dispositif de conventionnement tel qu'on l'a pensé mais après, on ne peut pas arriver avec un descriptif en mode opératoire ! Il faut accepter que ça ne va pas se passer comme on avait imaginé dans sa tête. De toute façon, ça reste une expérimentation, mais il faudra accepter de se mettre au gré de la situation, je pense !”, F.*

Pour finaliser le dispositif de conventionnement, il faudra que La CLAC avance essentiellement sur la problématique des logiciels de caisses pour la gestion de la carte SSA dans les lieux où les produits seront conventionnés ; mais aussi sur le choix des produits à conventionner et selon quel échelon. Ce seront là des décisions essentielles qui permettront aux expérimentateur.ice.s de la carte de faire leurs premiers achats de produits conventionnés.

- **La question de la cotisation**

Lorsqu'il s'agissait de réfléchir au fonctionnement de la caisse, le CLAC s'est questionné à plusieurs reprises sur la proposition de mettre en place un système de cotisation et ce pour différentes raisons.

D'une part, cela permettrait aux expérimentateur.ice.s qu'ils ne se sentent pas comme des bénéficiaires :

*"Ne pas perdre de vue la question de la cotisation en fait car ça permettrait un engagement de la part des utilisateurs de la carte. Plutôt que l'argent arrive comme ça sur la carte... même si on a parlé du côté pédagogique pour transmettre les notions autour de la SSA aux nouveaux utilisateurs de la carte, par la cotisation, y a quand même cette sensation que c'est notre caisse et y a une idée de responsabilisation !", D.*

Pour autant, la question de la gratuité convainc aussi pour permettre à quiconque de prendre part à l'expérimentation :

*"À la limite, amener 1 € symbolique, pourquoi pas ? Mais c'est ce qu'ils font à Montpellier ! Mais j'hésite parce que je me demande vraiment quel chemin il faut faire pour que les gens qui vraiment n'ont pas de moyens... C'est compliqué, ça a toujours été compliqué toutes les histoires d'assistantat, ça tourne autour de ça. Est-ce qu'il faut que la personne participe un peu ou non ? Des fois, on dit si elle participe un peu, ce sera plus précieux pour elle et des fois on dit aussi pour qu'ils fassent le pas, il vaut peut-être mieux que ce soit totalement gratuit. Alors est-ce qu'on ne pourrait pas faire ça en deux temps ? Si on fait une deuxième année, on commence la cotisation à partir d'1 € mais la première année, je pense qu'il faut commencer à 0 pour vraiment que les gens osent y aller !", A.*

D'autre part, la cotisation permettrait à l'expérimentation de perdurer un peu plus longtemps que seulement l'année couverte par la subvention obtenue :

*"C'est l'idée qu'on valorise l'argent de la Fondation de France en le renforçant par des cotisations pour ceux qui peuvent. Et par contre, ceux pour qui c'est vraiment le plus nécessaire, pour eux que ce soit totalement gratuit. Dans l'idée que ce soit comme à la sécu, plus tu gagnes des sous plus tu cotises et que là aussi plus tu es à ton aise, plus tu cotises et quand tu es moins à ton aise et ben c'est gratuit, comme pour la CMU avec la Sécu. Donc ça, ça me semble une idée fondamentale !", E.*

Dans l'expérimentation de Montpellier, la cotisation a été un des choix piliers de la caisse. Les cotisant.e.s doivent au minimum apporter 1€ dans la caisse tous les mois pour pouvoir recevoir 100€. La cotisation est fixée sur une durée d'au moins trois mois, il est possible ensuite de la faire évoluer au-dessus ou en dessous du montant cotisé. Pour aider les

cotisant.e.s à se positionner sur un montant, le comité citoyen a mis en place un guide d'auto-détermination du montant des cotisations.

Le CLAC pencherait plutôt pour le modèle qui est expérimenté à Montpellier mais il n'a pas souhaité trancher cette question sans La CLAC. Il a donc été décidé que ce serait l'un des premiers débats à avoir au sein de la caisse, après deux mois d'expérimentation.

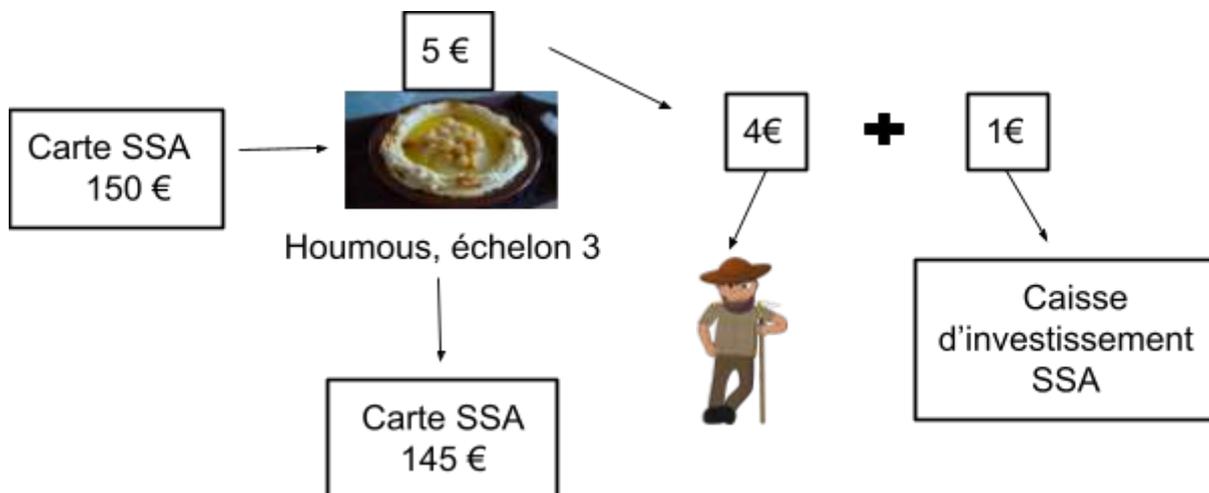
- **La question de la caisse d'investissement**

En plus de se questionner sur le financement pérenne de la carte SSA, au travers des réflexions sur le fonctionnement de la caisse, le CLAC s'est interrogé sur les différents moyens de financer une caisse d'investissement afin de financer diverses choses qui s'inscriraient dans la perspective d'une sécurité sociale de l'alimentation. Le CLAC souhaite alors ouvrir ce débat avec l'ensemble des expérimentateur.ice.s, une fois la CLAC mise en route.

Le CLAC a donc imaginé trois manières de financer cette caisse d'investissement :

Cela pourrait se faire via l'achat des produits conventionnés sur l'échelon 3, en augmentant leur prix d'1€. De cette sorte, le produit serait totalement gratuit pour l'usager.e de la carte car remboursé à 100%, cet achat viendrait valoriser des pratiques durables car remplissant les critères transversaux et enfin par cet achat, 1€ partirait dans la caisse d'investissement.

*"Il ne faut pas raisonner en terme de produit mais en terme d'échelon de produit. L'idée est de favoriser l'achat des produits échelon 3 pour remplir la caisse donc son remplissage dépendrait de combien de personnes achèteraient les produits échelon 3. L'idée c'est que l'euro de l'échelon 3 n'aille pas dans la poche du producteur mais plutôt dans la caisse d'investissement !", A.*



Aussi, un autre moyen qui pourrait financer cette caisse d'investissement serait de prendre un pourcentage, décidé par la gouvernance de la caisse, sur le montant de la subvention de la Fondation de France.

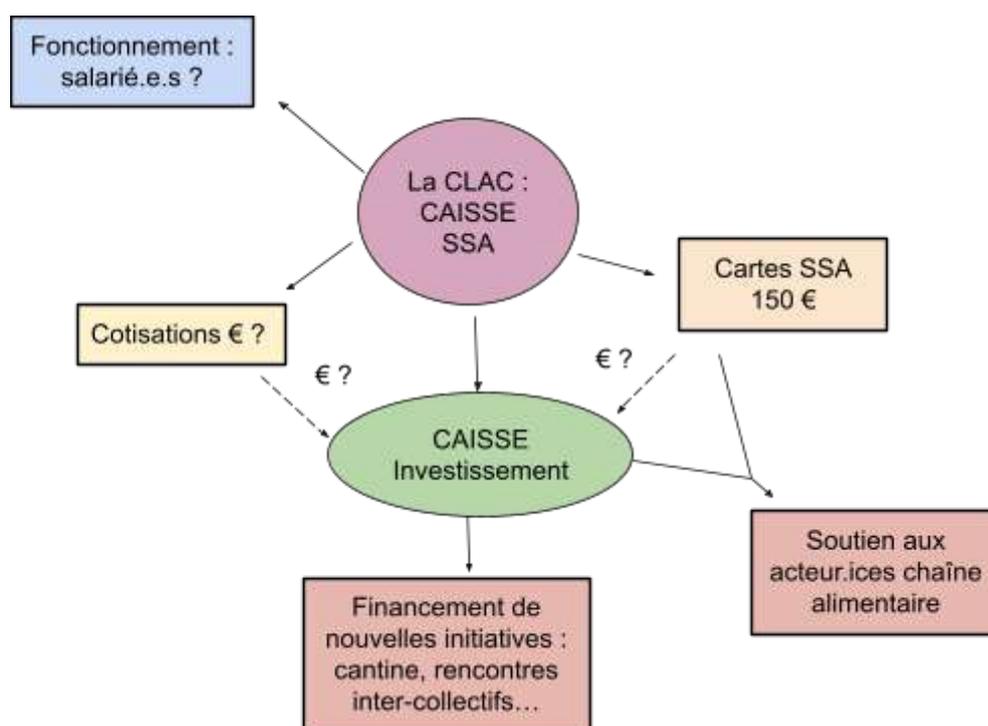
Enfin, les cotisations des membres de La CLAC pourraient également alimenter la caisse d'investissement et ainsi générer des nouvelles initiatives :

*“Comme on a construit des hôpitaux grâce aux cotisations, on pourrait créer des cantines avec les caisses SSA ! On construirait les cantines avec l'argent qu'on mutualise !”, A.*

*“La cotisation pourrait plutôt partir dans une caisse d'investissement, pas qu'elle nous serve à manger. La cotisation peut être vue aussi comme une adhésion à la caisse pour pouvoir faire des choses ensemble à côté, comme des rencontres avec d'autres collectifs par exemple !”, M.*

*“Il me semble qu'il faudrait reparler sérieusement de la création d'une caisse, parallèle à celle alimentée par la Fondation de France, dans laquelle ceux qui ne veulent pas toucher d'argent verseraient leurs 150 euros (ou une partie) pour aider à financer différentes choses...”, G.*

Pour conclure, les différentes réflexions autour des moyens pour alimenter la caisse d'investissement mais aussi sa fonction, pourraient se résumer par le schéma suivant :



## 4/ Suite de l'expérimentation en 2024 (Phase 3)

Le printemps 2024 sera un tournant dans l'expérimentation puisque les 33 membres de la CLAC (Caisse Locale de l'Alimentation de Cadenet), usagers de la carte SSA, vont commencer à l'utiliser pour acheter des produits conventionnés, dans les trois lieux de distribution de Cadenet sélectionnés par le CLAC.

Pour la suite de l'expérimentation, la recherche-action aura pour but d'observer et d'analyser les changements de pratiques via l'utilisation de la carte SSA. Mais encore, il sera question d'observer les processus démocratiques de gouvernance d'une caisse commune d'alimentation et d'analyser les changements engendrés par la gestion effective de celle-ci.

### 4.1 Une recherche participative en vue

Aussi, nous souhaitons poursuivre cette démarche de recherche-action en allant plus loin via la mise en place d'une recherche participative, en donnant la possibilité aux participant.e.s de s'impliquer dans les différentes phases du processus de recherche, de la conception des outils de collecte de données à la restitution des analyses. Pour ce faire, des temps de formation-action seront mis en place à des moments clés de la recherche afin que les volontaires acquièrent de nouveaux savoir-faire et compétences.

Cette intention s'inscrit dans une pratique de science ouverte mais aussi en cohérence avec la direction de la recherche posée au départ, à savoir étudier le processus démocratique jusqu'à la mise en place d'une caisse commune de l'alimentation. Ainsi, au-delà de l'observation et l'analyse des processus de formation de la pensée collective et des prises de décision partagées, il s'agit d'avancer ensemble (équipe de recherche, d'animation, participant.e.s) dans la mise en œuvre de la recherche.

### 4.2 Regards sur la recherche-action

La proposition faite au CLAC de former les personnes intéressées pour participer à la recherche à partir de 2024, a été reçue de manière plutôt enthousiaste. Plusieurs d'entre elles se sont montrées partantes et ont témoigné l'importance qu'une recherche-action soit menée sur cette expérimentation.

*"Je pense que c'est super important que se soit documenté, que ces initiatives citoyennes soient documentées et suivies. Qu'elles puissent être visibles en fait ! C'est capital, je pense que c'est quelque chose qui fait vraiment la différence avec d'autres mouvements. Je pense à la Sécu, il y a très peu de récits d'ouvriers ou de gens normaux qui peuvent témoigner en fait ! Très très peu et du coup ça manque parce que là maintenant, j'aimerais bien en lire par exemple. C'est chouette pour nous d'y revenir et puis pour les prochains, et pour ceux qui sont déjà en train de se bouger de pouvoir avoir accès à ça. Du coup c'est super qu'il y ait ça !", T.*

*“Je trouve ça génial vraiment ! Parce que c'est un regard extérieur, parce qu'il y a la synthèse de ce qu'on fait, parce qu'on n'a pas le temps nous d'aller jusque là ! S'il n'y avait pas ça, moi ça m'aurait manqué vraiment ! Ça m'aurait manqué parce que je perdais trop de temps à essayer de faire le lien entre les choses !”, G.*

### **4.3 Hypothèses pour la suite de la recherche-action**

En partant des résultats de la recherche-action et des pratiques et connaissances acquises tirées des deux premières phases de l'expérimentation, nous pouvons émettre plusieurs postulats pour la suite de l'expérimentation, à moyen et long terme :

Avec l'appropriation en commun des connaissances et enjeux liés à la SSA, les membres du CLAC seraient à même de transmettre à leur tour ces connaissances/enjeux.

Mettre à l'ouvrage la démocratie participative dès le démarrage de l'expérimentation et la placer comme un axe fort permettrait :

- une gestion démocratique de la caisse ;
- une réelle démocratie alimentaire grâce aux prises de décisions collectives ;
- une gouvernance alimentaire locale.

Le dispositif de conventionnement, élaboré par le CLAC, serait bénéfique pour l'ensemble du système alimentaire, en termes :

- de protection sociale pour les usagers de la carte, puisque co-construit par eux ;
- d'apport financier pour les acteurs conventionnés du territoire ;
- d'amélioration des pratiques des acteurs conventionnés ou non.

À la fin de l'année 2024, nous commencerons à avoir des éléments de réponses sur certaines de ces hypothèses, ils feront alors l'objet du prochain rapport.

Ce présent rapport, de l'année 2023, s'arrête donc ici mais l'expérimentation continue ! À suivre...

## 5. Annexes

### Annexe 1 : Les statuts juridiques de l'association du CLAC

#### **STATUTS JURIDIQUES DE L'ASSOCIATION DU COLLECTIF LOCAL DE L'ALIMENTATION DE CADENET**

##### Dénomination :

Il est fondé ce jour une association sans but lucratif, loi 1901, dénommé Collectif Local de l'alimentation de Cadenet (CLAC).

##### Objet :

Le CLAC est un collectif d'habitantes et d'habitants aux profils variés, partageant un même territoire. L'action du CLAC se déploie à Cadenet et dans ses environs.

Nous nous réunissons régulièrement pour apprendre et construire une connaissance commune du système alimentaire, du champ à l'assiette.

Nous pensons et expérimentons ensemble une caisse de sécurité sociale de l'alimentation.

Nous souhaitons qu'une alimentation de qualité soit accessible à toutes et tous et soit payée au prix juste aux producteurs et à tous les acteurs de l'alimentation !

L'action du CLAC s'inscrit dans le mouvement national "pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation" initié en 2019.

Adresse : 550 chemin de Francone, 84160 CADENET

##### Moyen d'actions :

- \* Gestion d'une caisse commune alimentaire
- \* Organisation d'événements
- \* Edition de documents
- \* Tout autre moyen identifié par le collège qui permette d'atteindre notre objet

##### Ressources :

- \* Financements publics issus de subvention
- \* Financements de fondations
- \* Dons privés
- \* Recettes de ventes de produits
- \* Cotisations

##### Fonctionnement administratif et instances du Clac :

Le collectif local de l'alimentation de Cadenet fonctionne selon un mode collégial pour favoriser l'horizontalité et la participation de toutes et tous à la vie de l'association. Ses instances sont les suivantes :

*Le collège* : Il est composé de l'ensemble des membres à jour de leur bulletin d'adhésion. C'est lui qui convoque les assemblées générales, chaque membre du collège y possède une voix.

*L'assemblée générale* : Elle se tient de manière bisannuelle (une l'hiver et une l'été) et c'est l'instance décisionnaire de l'association. Y sont invités l'ensemble des membres à jour de leur bulletin d'adhésion. C'est l'AG qui peut décider de la création d'une commission de travail.

*Les commissions de travail* : Créées par les AG bisannuelles, elles sont le cœur du travail et de la réflexion de l'association en pensant, agissant et proposant des sujets de prises de décisions aux AG bisannuelles. L'AG procède à la création d'une commission de travail lui donne un mandat de travail ainsi qu'un mandat décisionnaire sur les sujets qui la concernent. Le travail de définition du mandat (de travail et de prise de décisions) est effectué en amont de l'AG de manière à permettre au collège de se positionner. Elles doivent être constituées d'au moins 3 membres à jour de leur bulletin d'adhésion, chaque membre de l'association a le droit d'y participer. Au sein de chaque commission de travail, la commission donnera mandat à un binôme pour engager l'association sur les sujets définis dans le mandat.

*La réunion du jeudi* : Elle se tient de manière bimensuelle de manière à discuter les sujets en cours dans les commissions de travail afin d'enrichir le contenu par le partage. Elle peut donner quitus à une commission de travail sur des sujets à l'ordre du jour si ceux-ci ne sont pas renvoyés vers une décision en AG bisannuelle. Les membres à jour de leur bulletin d'adhésion peuvent y participer avec un droit de vote. Une participation en « écoute libre » est possible sans droit de vote.

*Les membres* : On devient membre de l'association de manière annuelle en remplissant un bulletin d'adhésion en amont de l'Ag d'hiver. Une nouvelle demande d'adhésion sera effective dès la fin de l'AG d'hiver, ouvrant droit à la prise de décision et au vote.

#### AG extraordinaire :

Si une situation exige qu'une AG extraordinaire se tienne, celle-ci pourra être décidée par le « collège » et sera convoquée un mois à l'avance.

#### Mode de décision :

Les décisions sont prises en priorité au consensus, puis au une gestion par consentement est mise en place si celui-ci n'est pas atteint. En dernier recours un vote à la majorité des présent.e.s (délégation de pouvoir comprise) est mis en place.

#### Responsabilité juridique :

En cas de besoin, un.e membre du collège sera choisi.e par le « collège » pour représenter l'association. Celui-ci sera désigné avec un droit de retrait.

#### Règlement intérieur :

Un règlement intérieur a été rédigé par le « collège » pour réguler les interactions et la gestion du quotidien.

#### Radiation d'un membre :

Un membre peut se voir radié de l'association en cas de non-respect du règlement intérieur, d'agression caractérisée d'un autre membre. Cette radiation devra être discutée par le collège en AG bisannuelle.

#### Modification des statuts :

Les statuts pourront être modifiés lors d'une AG bisannuelle puis validée par le « collège ».

#### Fermeture de l'association :

L'association a une durée illimitée. Une dissolution de l'association pourra être décidée par le « collège », celle-ci reversera ses fonds à des associations proches de ses valeurs.

Fait à Cadenet, le 13 Avril 2023.

## Annexe 2 : La gestuelle des réunions



[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Gestuelle\\_de\\_reunion.svg#/media/Fichier:Gestuelle De Réunion.svg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Gestuelle_de_reunion.svg#/media/Fichier:Gestuelle De Réunion.svg)

## Annexe 3 : Le menu type pour penser les critères de conventionnement

→ Idée menu :

**Apéro** : saucisson ↔ ↗ ◯, bière ↗ ↗ ◯, vin ↗ ↗ ◯

**Soupe d'hiver** : patate ↗ ↗ ↗ ◯, carotte ↗ ↗ ↗ ◯, courge ↗ ↗ ↗ ◯, poireau ↗ ↗ ↗ ◯, oignon ↗ ↗ ↗ ◯, ail ↗ ↗ ↗ ◯, lait de coco ?, gingembre ↗ ↗ ↗ ◯, persil ↗ ↗ ↗ ◯, crème ↗ ↗ ◯, huile d'olive ↗ ↗ ◯, sel ↗ ↗ ◯, poivre ?, curcuma ?

**En accompagnement** : pain ↗ ↗ ◯, gruyère ↗ ↔ ↗ ◯, parmesan ↗ ↔ ↗ ◯, fromage de chèvre ↗ ↔ ↗ ◯

**Crumble** : pomme ↗ ↗ ↗ ◯, farine ↗ ↗ ◯, beurre ↗ ↗ ◯, sucre ?, chocolat ?

→ **Critères pour le choix des produits :**

⌄ : **Dispo sur le territoire :** Exigence 1 : territoire local / le moins loin possible  
 Exigence 2 : région / inclure les zones frontalières  
 Exigence 3 : France / environ 300/400 km

➤ : **De saison**

↔ : **Type élevage :** Exigence 1 : extensif  
 Exigence 2 : surface au sol, sur paille

↗ : **Bio ou pratique équivalente si pas de label**

○ : **Conditions de travail**

**Annexe 4 : Exemples de fiches produit pour penser les critères de conventionnement**

<b>CRITÈRES pour l'OEUF</b>	- produit très courant/de base, donc oui il faudra le conventionner - produit qui ne permet pas d'aborder les critères liés à la transformation - produit que l'on peut produire partout, du moins en France (enfin je crois), c'est important selon moi car ça doit influencer notre "sévérité" sur certains critères pour favoriser une production répartie sur tout le territoire (éviter les spécialisations du genre "là on fait des œufs et là on fait du lait")
"distance entre lieu de production et lieu de vente"	=> Changement favorisé : réduire le transport, favoriser la vente la plus directe possible => Remarques/interrogations : à partir de quelle distance (seuil) l'œuf perd son conventionnement ? est-ce qu'on fait une gradation ?
"mode de transport" (si le critère ci-dessus n'est pas nul)	=> Changement favorisé : favoriser les moyens de transport les moins carbonés et/ou de plus petit tonnage => Remarques/interrogations : peut-être trop détaillé pour un œuf, mais on en aura besoin pour d'autres produits, ça peut vite devenir complexe pour fixer des seuils du style une matrice de la mort qui croise le type d'énergie (fossile seulement/renouvelable) au tonnage (du +léger au +lourd)
"nombre d'intermédiaires/circuit court ou circuit long"	=> Changement favorisé : réduire le nombre d'intermédiaire du champ à l'assiette, favoriser la vente directe et le petit commerce local => Remarques/interrogations : pour un œuf j'ai envie de dire qu'au-delà de la vente directe (seuil 0 intermédiaire) ou de la vente en magasin qui achète au producteur (seuil 1 intermédiaire) on ne conventionne plus !

"type d'emballage/conditionnement"	<p>=&gt; Changement favorisé : réduire l'emballage, favoriser le vrac et des pratiques de décroissance des déchets non compostables (le recyclage sans décroissance c'est du greenwashing +++), le plastique de pétrole doit disparaître !</p> <p>=&gt; Remarques/interrogations : comment exprimer ce critère en seuils ? en termes de matériaux interdits ? en terme de masse d'emballage vs la masse de produit ? pour un œuf je pense qu'on conventionne si vrac ou boîte carton et basta !</p>
"production/élevage : condition de vie des animaux producteurs"	<p>=&gt; Changement favorisé : diminuer la souffrance animale</p> <p>=&gt; Remarques/interrogations : vaste sujet que je maîtrise mal mais je suppose que des seuils concernant l'espace par animal, l'hygiène...etc sont envisageables</p>
"production/élevage : alimentations/soins des animaux producteurs"	<p>=&gt; Changement favorisé : contrôler ce que ingère l'animal producteur (nourriture et autres substances comme les médicaments) et qui se retrouvera dans l'assiette</p> <p>=&gt; Remarques/interrogations : encore un vaste sujet peut-être trop difficile à évaluer et qui pourrait être balayé par un label genre "c'est AB bio donc c'est bon pour nous" mais ça me paraît trop simple et ne pas permettre de considérer tous les récalcitrants aux labels... si vous avez des idées...</p>
"production/élevage : conditions de travail des humains producteurs"	<p>=&gt; Changement favorisé : favoriser l'émancipation par le travail, des rémunérations dignes et/ou un niveau de subsistance décent (cette notion de subsistance est importante pour moi car le salaire est certes un acquis, mais un acquis dans le contexte capitaliste, on peut aussi imaginer ou repenser à un monde où subvenir à ses besoins ne passait pas (uniquement) par un virement sur un compte en banque...)</p> <p>=&gt; Remarques/interrogations : là encore les seuils ne vont pas être simples</p>

CRITÈRES pour LE CAFE	A abandonner	Transitoire	Souhaité
<b>Santé</b>	Non bio (pesticides) Additifs (café soluble...)	Label 4C (effort de qualité environnementale) Labels bio	Labels bio
<b>Environnement</b>	Non bio (pesticides)	idem	idem
<b>Propriété de l'outil de production</b>	Grandes plantations	Coopérative de producteurs	Coopérative de producteurs
<b>Conditions de travail et rémunération</b>	Pas d'infos	Label équitable	Label équitable renforcé
<b>Modes d'achat</b>	Multinationales	Entreprises coopératives Autres petites entreprises	Entreprises coopératives
<b>Mode de transport</b>	Camion bateau	Camion bateau	Camion bateau ayant diminué leurs GES
<b>Distance</b>			Le plus proche possible selon l'évolution du climat

<b>Conditions et mode de transformation</b>	Torréfaction rapide	Torréfaction artisanale	Torréfaction artisanale par entreprise de l'ESS
<b>Type d'emballage</b>		A jeter dans le bac de tri (jaune)	Totalement biodégradable Ou à réutiliser
<b>Mode de distribution</b>	Centrales d'achat de la grande et petite distribution	Centrales d'achat si labels bio et équitables Circuits spécialisés (Artisan de monde ou autres petits circuits)	Centrales d'achat si labels bio et équitables renforcés Circuits spécialisés (Artisan de monde ou autres petits circuits)
<b>Transparence sur le produit fini</b>	Pas d'infos sur le paquet	infos sur les conditions de production	Infos sur toute la chaîne (transport, transformation.)
<b>Prix*</b>	1ers prix depuis 4,5 le kilo (super U)	Entre 14 et 24 /Kilo selon provenance (super U) Entre 20 et 24 /Kilo (Artisans du monde)	

### **Annexe 5 : Tableau des critères transversaux de conventionnement**

<b>PRODUCTION</b>				
<b>Critères</b>	<b>Sous-critères</b>	<b>Rêve 2052</b>	<b>Minimum toléré</b>	<b>Commentaires</b>
<b>Ecologie</b>	Phytoprotecteurs/ Bio/ Conventiionnelle/ etc			
	Fertilisants			
	Labour/ Travail de sol			
	Biodiversité - IAE/ haies/ arbres/ autre			
	Rotation de cultures/ diversités de cultures			
	Machines/ outils/ réutilisation/ et réparation			
	<b>Travail humain</b>	Indépendance de l'agriculteur/ statut de l'exploitation		
Ouvriers/ salaires/ contrats				
Emploi local				
Equipements de travail/ outils				
<b>Échelle/ Localité</b>	Taille de l'exploitation			
	Distance de Cadenet/ de lieux transfo/distrib			
	Système de vente/ distribution de produits			
<b>Souveraineté</b>	Semences reproductibles/ récupération et partage de graines			
<b>Autre/ pas triée</b>	Semences/ terreau/ fournisseurs?			

TRANSFORMATION				
Critères	Sous-critères	Rêve 2052	Minimum toléré	Commentaires
<b>Ecologie</b>	Recyclage/ réutilisation d'eau/ sous-produits, etc.			
	Machines/ outils/ Réparation			
	Empreinte carbone/ énergie renouvelable/ raccordement au réseau, etc			
	Production d'emballage/ fin de vie d'emballage			
<b>Travail Humain</b>	Ouvriers/ salaires/ contrats			
	Emploi local			
	Equipements de travail/ outils/ entraînement			
	statut de l'entreprise - relation ouvrier/ patronal			
	Syndicat			
	Distance à parcourir pour aller au lieux de travail			
<b>Santé</b>	Nombre d'ingrédients			
	Conditions et mode de transformation			
	Utilisation d'émulsifiants/ stabilisants/ colorants/ autre			
	Respect de règles de sanitation/ conservation alimentaire/ quantités de micro plastiques/ métaux/ etc			
	Pour sensibilité allergènes - niveau de respect/ exigence de contamination d'allergènes			
<b>Échelle/ Localité</b>	Nombres de lieux de transformation/ grandeur de l'entreprise			
	Distance de lieux de production distribution/ Cadenet			
	Nombres de clients et distance de clients (distributeurs)			
<b>Prix</b>	Marge pris sur le producteur/ prix finale du produit			
<b>Autre/ questions éthiques</b>	Pour produits culturelles - connaissance de culture/ appropriation			
	Transparence sur le produit fini/ ouverture au public/			

<b>DISTRIBUTION</b>				
<b>Critères</b>	<b>Sous-critères</b>	<b>Rêve 2052</b>	<b>Minimum toléré</b>	<b>Commentaires</b>
<b>Ecologie</b>	Modes de transport pour arriver au lieu de vente finale			
	Conservation de produits/ utilisation d'anti fongicide/ chambres froides/ etc.			
	Produits de saison			
	Machines/ outils - réutilisation, réparation, entretien			
	Empreinte carbone/ énergie renouvelable/ raccordement au réseau, etc			
	Gestion de déchets/ emballages/ invendues, etc			
<b>Travail Humain</b>	Ouvriers/ salaires/ contrats			
	Emploi local			
	Equipements de travail/ outils/ entraînement			
	Statut de l'entreprise - relation ouvrier/ patronal			
	Distance à parcourir pour aller au lieux de travail			
	<b>Echelle/ Localité</b>	Nombres d'intermédiaires/ zones de stockage avant la vente finale		
Taille de surface				
Distance entre lieu de prod- transfo - distribution				
<b>Prix</b>	Marge pris sur le producteur/ transformateur			
<b>Accessibilité/ Question éthique</b>	Distance de vente par rapport aux consommatrices (internet/ magasin/ accès aux transports/ etc)			

**Annexe 6 : Application des critères transversaux sur 4 produits présents au magasin de producteur La Bardane**

Produit	Lieu d'achat	Marque / Producteur	Distance de Cadenet	Prix	Critères de choix pour ce produit	Se questionner sur
<b>oeuf</b>	Bardane / AMAP	Philippe et Sophie Cavalier	15 km (La Motte d'Aigues)	2.80 € 6 oeufs	bio / plein air / petite échelle (peu d'animaux/ petite surface exploitée) / local / vente directe / producteur indépendant	volume de production / filière complète : de la naissance à la réforme de la poule) / provenance de l'alimentation, des poussins / traitements donner aux animaux / réforme poules / volume de production
<b>pâtes</b>	Bardane / AMAP + autres endroits	Nicolas El Battari	Meyrargues	4€/ le Kg pour un sachet de 10 kg	paysan-pastier / bio / autonomie filière / transfo sur place / vente directe/ petite échelle / rotation de ses cultures (pois chiches, lentilles, blé) / emballage compostable	origine semences et fertilisations / travail du sol / irrigation / autre filière que le blé pour la production de pâtes en Provence ?
<b>farine</b>	Bardane (6 variétés)	Pierre Chatelle	Vaugines = - de 10km	4-5€/ kg	bio / écologique (peu d'irrigation) / petite échelle	le volume de production = quelle capacité nourricière ? / autonomie sur la transformation : quel type de moulin ? / culture de variétés de céréales adaptées au territoire ?
<b>pain</b>	Bardane / vente directe / marché de Lauris	plusieurs	- de 10 km	4-9 €/ kg	paysan boulanger / autonomie / bio / local / four a bois	les semences / le travail du sol / l'irrigation

**Annexe 7 : Tableau des produits à conventionner selon les 3 échelons, présents dans les magasins de Cadenet et alentours**

MAGASIN	REMARQUES	♥	♥♥	♥♥♥
<b>Magasin bio Puyvert</b>	Magasin indépendant, peu de fruits/légumes locaux, en revanche pas mal de produits transformés locaux	pâtes sèches / légumes / riz de camargue / épices secs / yaourt au riz de camargue / laits végétaux produits en italie / chocolat, café et thé issu du commerce équitable / tofu fabriqué en france / pain / confitures de provence	fromage de chèvre "gaec du petit luberon" (en vente directe aussi) / épinards (villelaure) / pommes (cheval blanc)	huile d'olive qu'ils produisent
<b>SPAR</b>	Magasin indépendant mais en contrat avec CASINO, formation initiale des responsables / Ont la possibilité d'acheter les produits qu'ils veulent et d'acheter à travers la centrale d'achat de Casino.	<b>Bio et produit en France ou proche</b> : oranges Espagne / œufs / riz / lentilles vertes <b>Bio et transformé en France</b> : yaourts chèvre brebis / chocolat / lait / jambon <b>Bio et provenance à étudier au cas par cas</b> : Plus de 60 produits secs ou en conserve, et 25 produits frais (viande, charcuterie, fromage...).	<b>Bio et produit localement</b> : fraises(Cucuron) / chou fleur(La Roque) / pommes / fromage de chèvre(Luberon) / miel / flageolets (ferme de la motte) <b>Bio et transformé localement</b> : produits gourmands "la petite fabrique provençale » / nougat <b>Bio et équitable</b> : bananes / sucre / café / chocolat	<b>Pas de produits ♥♥♥</b> = vu que la question de l'indépendance vis-à-vis de l'agro-industrie n'y est pas.
<b>Epicerie Idéale</b>	Magasin indépendant, les produits transformés viennent de Casino, pour certains fruits/légumes elle peut prendre direct chez des producteurs mais sinon va se fournir aux MIN de Cavaillon dans la partie des « petits producteurs », sinon a surtout des produits de provenance : France, Italie, Espagne	<b>Du local</b> (mais ce n'est pas écrit) : salade / courge / carotte / patates et asperges (via les MIN)	jus et bières artisanales locales	

<b>Super U</b>	Supermarché	<b>Du bio pas local</b> : qui vient surtout d'Espagne <b>Du local pas bio</b> : riz, huile d'olive, fraise, asperge	<b>Pas de produits ♥♥</b> = il arrive des fois qu'il y ait des produits locaux et bio.	<b>Pas de produits ♥♥♥</b> = vu que la question de la petite échelle et de la indépendance vis-à-vis de l'agro-industrie n'y est pas.
----------------	-------------	--	--	---

**Annexe 8 : Tableau de notation par produit pour établir l'échelon sur lequel conventionner**

Dépôt vendeur **PASTA DURANCE**  
 + GAEC Pré la Cour 04

Lieu de distribution :  
 produit : **Pâtes**  
 date :  
 trinome de conventionnement :

Prix initial du produit **2.15/300g (-7.17/12)**

Grille Prod Transfo Distri

1- Remplir les informations  
 2- Donner une note à chacun des critères  
 3- si commentaires, le signaler \* et les écrire au dos  
 4- Calculer le niveau de conventionnement

		Pas d'info	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total	Voir au dos
Production	A- Impact environnemental										X				
	B- impact social										X				
	C- impact sur la santé										X				
	D- échelle de grandeur												X		
	E- indépendance vis à vis de l'agro-industrie												X		
Appréciation globale Production													sur 50		
Transformation	A- Impact environnemental										X				
	B- impact social										X				
	C- impact sur la santé												X		
	D- échelle de grandeur												X		
	E- indépendance vis à vis de l'agro-industrie												X		
Appréciation globale Transfo, si concerné													sur 50		
Distribution	A- Impact environnemental										X				
	B- impact social										X				
	C- impact sur la santé												X		
	D- échelle de grandeur												X		
	E- indépendance vis à vis de l'agro-industrie												X		
Appréciation globale Distribution													sur 50		
<b>Total</b>													<b>sur 150</b>		
Conclusion conventionnement		De 0 à 20 /150 Pas conventionné		De 21 à 63 /150 ♥ 30			De 64 à 106 /150 ♥♥ 70			De 107 à 150 /150 ♥♥♥ 100					
% prise en charge															
Prix produit après prise en charge															

## **Annexe 9 : Grille d'entretien utilisée par le CLAC pour mener les entretiens auprès des distributeur.ice.s de Cadenet**

### **1° Présentation rapide du CLAC**

### **2° Présentation des objectifs de l'entretien**

- Voir ensemble comment on pourrait participer, chacun.e de sa place, à l'amélioration de l'alimentation de toutes et tous !
- De notre côté nous aimerions vous présenter la possibilité que nous avons, de faire une expérimentation à Cadenet, de soutien aux acheteur.euse.s de produits répondant à certains critères de qualité dans le cadre du mouvement « Sécurité Sociale de l'Alimentation ».
- Pour cela, nous aimerions connaître vos manières de travailler, les points forts et les contraintes de votre supérette (organisation, approvisionnement, besoins de vos clients...).

### **3° Déroulement entretien**

#### **Informations sur la personne interrogée**

- Présentation : Âge, diplôme
- Poste, activité et ancienneté dans la structure

#### **Informations sur la structure**

- Historique :
- Aspects économiques : Chiffre d'affaires, augmentation / diminution ?
- Structure juridique :
- Gouvernance : Modalité de prise de décision
- Organisation du travail : Nombre d'employé.es / répartition des tâches

#### **Approvisionnement**

- Qu'est-ce que vous vendez ? Catégories de produits ?
- Modalité de choix des produits ?
- Charte ou cahier des charges pour choisir ?
- Comment sont définis les prix d'achats ?
- Quels rapports avec les producteur.ice.s et transformateur.ice.s ?
- Provenance des produits ?
- Aimeriez-vous faire évoluer votre offre ?

#### **Ventes**

- Quels produits se vendent bien ?
- Tendance bio, pas bio ?
- Invendus ?
- A qui vendez-vous ?
- Quelles marges? différenciées selon les produits ?

#### **Autres informations**

- D'autres choses à dire ?

#### **Lien avec la SSA**

- Explication de nos critères de conventionnement
- Qu'en pense-t-ils/elles ?
- Comment la structure pourrait rentrer dans le conventionnement ?

### **4° Synthèse et liste des questions qui sont apparues durant l'entretien**

## Annexe 10 : Livret d'accueil de la CLAC (Caisse Locale de l'Alimentation de Cadenet)



### Livret D'Accueil



BD Enrico Des Protais

<https://leclacdecadenet.ouvaton.org>

## Sommaire

- Un mot d'introduction (p2)
- La Clac c'est quoi ? (p3)
- Les lieux d'achats possibles (p4)
- Le conventionnement (p5)
- Notre parcours d'apprentissage (p6-9)
- La démocratie dans notre organisation (p10)
- Et maintenant...

### Comment est on arrivé là ?

Deux ans qu'un groupe d'habitant\_es de Cadenet (et environ) se réunit dans des salles du village... au début l'objectif était de comprendre ensemble les enjeux, problèmes et pistes de réponses autour de notre alimentation. Nous mangeons tous les jours, nous aimons parler de nourriture, de recettes mais nous ne savons pas toujours ce qu'il se cache derrière ce mot. Comment tout cela arrive jusque dans nos magasins, qui sont les femmes et les hommes qui travaillent pour la produire, d'où vient elle... ? Nous avions toutes et tous des bouts des réponses mais il nous manquait à la fois des informations et surtout nous avons constaté que de nos différences d'habitudes, de régimes, de moyens financiers découlaient des pratiques et des aspirations différentes. Alors nous nous sommes attablés à réfléchir à cette question d'alimentation en faisant d'abord venir à nous plein de personnes pour nous apprendre des trucs, partager des informations que certain\_es d'entre nous connaissaient déjà et surtout discuter, débattre, argumenter... pour essayer de construire une vision commune de notre avenir alimentaire désirable. Pour y arriver nous sommes passés par plusieurs étapes et cela nous a pris du temps... et nous sommes aujourd'hui persuadés que prendre le temps c'est important, car si faire de belles choses prend du temps alors c'est important de le prendre.

**Ça pouvait sembler être un pari, quelque chose d'illusoire que 20 personnes si différentes puissent s'accorder sur ce sujet aussi personnel et important... et pourtant nous devons aujourd'hui admettre que nous y sommes arrivés !**

Tout cela ne s'est évidemment pas fait en quelques jours et nous tirons plein de leçons de ces apprentissages collectifs que nous avons vécu ensemble. Car au-delà d'avoir créé une association du CLAC nous avons des envies et des désirs communs de rendre notre alimentation choisie et accessible à tous.

Nous sommes persuadés et affirmons haut et fort que oui une alimentation de qualité doit pouvoir être sur toutes les tables mais que ceci ne se fera pas sans des espaces de discussions honnêtes et transparents entre habitant\_es, professionnel\_Les de la filière, élu\_es en dehors des cercles de lobbyismes.

Nous sommes convaincu\_es que toutes et tous nous avons notre mot à dire sur ce que nous désirons manger et que c'est par la discussion, par l'apprentissage, par la rencontre et le débat de qualité que nous saurons construire des systèmes alimentaires qui nous conviennent à nous les habitant\_es et que cette question est trop importante pour la laisser aux mains de décideurs financiers qui ont fait de notre agriculture, de notre artisanat de transformation ou de nos commerces de proximité un objet de rentabilité économique plutôt que des plats savoureux et respectueux des travailleurs et travailleuses, de la terre, des cours d'eau... et surtout de nos goûts !! Aujourd'hui c'est ce travail, que nous nommons au CLAC de démocratique, que nous avons envie de vous proposer de faire avec nous en continuant de penser ensemble tout en passant à l'action avec la Caisse commune de l'alimentation que nous vous proposons de faire vivre.

2

### Les CLAC c'est quoi ?

#### Le CLAC

**Le Clac** (collectif local de l'alimentation de Cadenet) est une association qui réunit toutes les personnes qui se sont mises autour de la table depuis deux ans pour discuter. Après plusieurs étapes de travail (que nous allons décrire par la suite) nous avons réussi à nous mettre d'accord à la fois sur une carte de notre avenir alimentaire désirable en 2052 et projeter des objectifs pour y arriver. C'est comme ça que nous avons construit un « cadre de conventionnement » qui nous a permis d'aller à la rencontre des commerçant\_es et producteurs de Cadenet pour comprendre leurs conditions de travail et leurs aspirations pour finalement construire ce que nous vous proposons aujourd'hui.

#### La CLAC

**La Clac** c'est la Caisse commune de l'alimentation que nous vous proposons de faire vivre au moins pendant un an grâce à un financement de la Fondation de France qui nous permet de proposer à 33 personnes de recevoir 150€ par mois. Cette somme sera dédiée à notre alimentation et pourra être dépensée dans 3 lieux de vente de Cadenet. Avant de créer la Caisse nous avons pensé à d'autres pistes de solutions pour rendre une alimentation de qualité accessible à tout le monde avec notamment une proposition de cantine populaire.

La Clac c'est votre caisse, nous avons la volonté d'en faire un lieu de vie démocratique où tout le monde a l'opportunité de donner son avis, de faire part de ses besoins et de ses contraintes. C'est une expérimentation dont nous ne connaissons pas l'issue, c'est une expérimentation dont vous pouvez faire ce que vous en voulez, c'est une expérimentation qui parle effectivement d'alimentation mais qui n'en parle pas sans parler de démocratie.

3

## Annexe 10 : Livret d'accueil de la CLAC (Caisse Locale de l'Alimentation de Cadenet)

### Quels sont les lieux d'achat ?

#### L'épicerie idéale dans le centre village

Chez Charlotte on peut venir y faire ses courses de tous les jours dans une épicerie approvisionnée des produits du quotidien. Elle va se fournir au MIN de Cavaillon pour les produits frais ainsi qu'auprès d'agriculteurs de sa connaissance qui cultivent autour de Perne les Fontaines. Ce qui assure sa clientèle d'avoir un approvisionnement de qualité.

#### L'Amap qui distribue dans une ferme de Cadenet

L'Amap (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) est une association qui réunit des producteurs locaux pour organiser la vente en directe. Cela fonctionne par abonnement annuel pour des paniers de légumes, du pain, des œufs, du fromage de chèvre. L'abonnement permet aux producteurs de connaître dès le début de l'année leur volume de vente et organiser ainsi leur production. Des chantiers d'entraide peuvent s'organiser pour créer du lien entre mangeurs et producteurs.

#### La Bardane qui se trouve dans la zone artisanale

La Bardane est un magasin qui regroupe plus de 35 producteurs et productrices du territoire. On appelle ça un « magasin de producteurs » puisque le magasin leur appartient et qu'il leur permet d'assurer une vente quotidienne en partageant les tâches de gestion et de ventes. Les produits que l'on y trouve sont tous produits dans un rayon de 100 km autour de Cadenet.

4

### Notre parcours d'apprentissage

#### Cycle sur les systèmes alimentaires

Afin de comprendre comment est produite notre alimentation, comment elle est transformée, qui sont les acteurs de la distribution, qui décide ... nous avons fait venir à nous un chercheur des « Greniers d'abondance » association qui a édité plusieurs livrets à l'attention des élu.es ou des habitant.es. Ensuite nous avons fait venir deux spécialistes des systèmes alimentaires bio et locaux que nous avons mis face aux contradictions du réel avec des interventions préparées de témoignages du quotidien pour relativiser la capacité de ces systèmes à nourrir tout le monde.

Pour clore cette séance nous avons en petit groupe dessiné ce que nous voyions comme être notre système alimentaire actuel.

#### Cycle sur la sécurité sociale

Mais il se cache quoi derrière ce mot de « sécu' » qu'on connaît tous ? Nous avons eu la chance d'avoir la visite d'un spécialiste de l'histoire de la création de la sécu' qui nous a retracé toute cette histoire de luttes populaires qui a permis l'établissement après guerre du Régime Général. Et surtout nous avons bien pu comprendre que le système que nous connaissons actuellement est assez éloigné de celui qui a été créé à l'époque. Lors de la séance suivante nous avons parlé de la sécurité sociale de l'alimentation et principalement de ses sources de financement en organisant un débat contradictoire.

Nous avons clos ce cycle en faisant des propositions en petites groupes sur les enjeux que nous identifions comme prioritaires à dupliquer l'histoire de la sécu' sur notre avenir alimentaire.

#### Cycle sur la démocratie participative

Nous avons commencé ce cycle en invitant une personne qui nous a fait un état des lieux de ce que l'on peut nommer démocratie participative et de comment celle-ci peut être utilisée dans le cadre de gouvernance actuel de nos collectivités (locales ou nationales). Cela a permis de constater que la démocratie au sens populaire du terme est pratiquement inexistante puisque nous évoluons dans un univers de « démocratie élective ou représentative ». La question de la participation réelle et directe de tout le monde est donc à questionner. Lors d'une deuxième séance nous avons pu nous approprier un peu plus profondément cette notion de démocratie alimentaire et quels enjeux elle soulevait dans les choix que nous pouvons opérer ou sur les décisions que nous pouvons prendre concernant notre quotidien alimentaire.

Nous avons conclu ce cycle par un banquet pour fêter la fin de ce parcours et surtout prendre collectivement les décisions sur l'avenir que nous souhaiterions donner à notre groupe.

6

### Notre Conventonnement

Mais tout d'abord ça veut dire quoi le conventionnement ? Nous nous appuyons sur les travaux de la sécu' et de la notion de prise en charge de nos dépenses de santé. Il y a des médecins pour lesquels nous sommes remboursés, d'autres qui ont des dépassements d'honoraires et d'autres qui ne sont pas du tout pris en charge. C'est en partant de là que nous avons réfléchi comment cette notion de conventionnement pouvait être appliquée sur l'alimentation. Et nous avons repris l'exemple du médicament qui a plusieurs niveaux de prise en charge. Nous pouvions à partir de là imaginer un système dans lequel nous allions ranger les propositions alimentaires actuelles en fonction de leur proximité avec notre proposition d'avenir alimentaire désirable en 2052 pour déterminer 3 niveaux de prise en charge selon cette proximité (30, 70 ou 100 %).



➤ Quand c'est pris en charge à 100 % c'est que nous avons considéré que ces aliments étaient proches de ce que nous avons envie de voir arriver pour l'ensemble de notre alimentation, que ce soit en termes de respect des travailleurs, de respect de la nature, de conditions de travail, d'indépendance vis à vis de l'agro industrie.



➤ Les aliments pris en charge à 70 % sont ceux qui sont sur le chemin de cette désirabilité et qui sont presque arrivés mais dont nous avons identifié des pistes d'amélioration.



➤ Quand c'est pris en charge à 30 % ce sont des aliments qui sur une ou plusieurs étapes de leur production ne correspondent pas encore à nos critères de désirabilité. Mais ces aliments sont importants pour la vitalité de notre territoire et notre santé et nous avons le souhait de voir leur consommation augmenter de manière à inciter leurs producteurs/distributeurs à transformer leurs pratiques pour se rapprocher encore plus de nos critères.

5

### Notre parcours d'apprentissage

#### La carte de notre avenir alimentaire désirable en 2052 :

Quand nous nous sommes quitté.es en juin nous avons décidé de poursuivre ensemble pour mettre en commun nos apprentissages et essayer de construire une action commune. Nous avons suivi plusieurs pistes de réflexions pour nous mettre d'accord sur une représentation de ce que nous aimerions manger si nous avions à la fois le choix et les moyens. Cela a donné une carte de notre territoire en 2052. Nous avons choisi volontairement une date lointaine pour nous laisser le temps d'avancer, d'évoluer et de sortir des considérations et blocages actuels.

#### A quoi va servir cette carte de notre avenir alimentaire désirable ?

Même si sur le moment nous ne le savions pas encore, elle va être notre boussole ou notre phare vers lequel nous allons nous projeter pour penser nos futures actions. Et surtout elle nous a permis de réaliser que nous étions toutes et tous en capacité de construire quelque chose qui était de l'ordre du « commun », que nos apprentissages nous avaient permis de sortir de nos préjugés et connaissances individuelles pour imaginer et s'imaginer ensemble.

#### Construire un cadre de conventionnement :

Une fois que nous avons posé nos aspirations pour notre alimentation désirable il était temps de commencer à penser à la façon dont nous allions la mettre en pratique. Nous avons tergiversé, imaginé des solutions pour au final nous orienter vers la création de cette caisse commune que nous vous proposons aujourd'hui. Mais comment allait fonctionner cette caisse, comment allait-elle entrer en résonance avec la fameuse carte que nous avions dessinée ? Et à partir de là, nous sommes rentrés dans la phase qui a été la plus intense en débats entre nous, la phase qui allait nous voir aboutir à ce fameux cadre de conventionnement que nous vous proposons. Pour aboutir à ce cadre nous avons traversé plein d'étapes drôles (sur d'où venait notre soupe du soir, sur le nombre de mètres carrés nécessaire à une poule pour être heureuse, sur la condition de travail dans l'agriculture et dans les abattoirs...). Et au final après moult débats, nous avons créé ce cadre de conventionnement avec 3 taux de prise en charge, nous avons rencontré les commerçants alimentaires de Cadenet, nous avons débattu sur l'utilisation de l'argent à notre disposition ... pour au final vous inviter, vous, à poursuivre cette aventure avec nous !

7

